

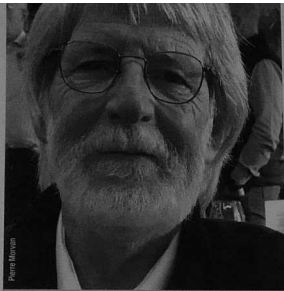
LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH

Hommage aux talus

Dur de s'aimer au-delà
des frontières...





Louis Capart
auteur-compositeur-interprète

Je vis mal que certains responsables politiques veuillent, en dénonçant les accords, les traités, détricoter tout ce qui participe à la construction, même imparfaite, de l'Europe. Je peine à comprendre ceux qui souhaitent distendre des liens culturels, politiques, fraternels avec l'Allemagne. Comme il m'est pénible qu'un prétendu « vote utile » fasse passer la Bretagne (et pas seulement) au second plan, bien après quelques « priorités » imposées qui ne me font pas rêver.

« Comme il m'est pénible qu'un prétendu « vote utile » fasse passer la Bretagne (et pas seulement) au second plan, bien après quelques « priorités » imposées qui ne me font pas rêver. »

« Sein, là où j'ai découvert un jour... »
J'ai grandi en banlieue parisienne, avec la Bretagne au cœur. Au début de ma vie, je n'en connaissais que cette petite île au large du continent, ce « quart de France » selon le général de Gaulle, morceau de territoire tout en résistance, devenu pour l'histoire « Compagnon de la Libération ». C'était surtout, l'île de Sein, le berceau chéri de ma famille, là où j'ai découvert un jour que ma mère, Marie-Jeanne-Gabrielle, parlait une langue que je ne comprenais pas. Je lui en ai voulu. Non pas de parler le breton, mais de ne pas l'avoir transmis à ses enfants. Quand elle est partie, en 2002, j'ai refermé sur mes lacunes tous les livres que j'avais achetés sur l'apprentissage solitaire de ma langue maternelle. Elle n'était plus là pour rire de mon accent, bien moins jolli que celui de son île, ni de mes confusions sémantiques ou grammaticales... La reconnaissance des langues régionales devrait être inscrite dans la Constitution...

Cette île de Sein, d'abord, et ce pays tout entier que j'ai appris à aimer, à défendre, je ne les ai pas chantés qu'à Lorient, Nantes ou Quimper... J'ai traversé l'Atlantique avec ma seule guitare. Seattle, Denver, San Francisco, Saint-Louis... Le périple a duré trois semaines.

Puis, plus près de nous, les Pays-Bas, la Roumanie, l'Allemagne, en tous sens, pour de vraies longues tournées. Une rencontre à Berlin m'envoie une première fois à Moscou, puis une seconde quelques

De l'île de Sein à l'Ukraine...

mois plus tard lors d'une tournée extraordinaire dans l'Union soviétique déjà moribonde. Ainsi, je chante à Riga le jour même de la proclamation de l'indépendance de la Lettonie (qui ne deviendra officielle que l'année suivante, en 1991)... Dans le même temps, pour bien marquer leur désapprobation, les russophones ont déclenché une grève des transports, tandis que l'armée fait entendre des tirs de mortier (ou de je ne sais quelle arme lourde). Les explosions rythment sans finesse mes récitals dans une salle de spectacle où la chaleur du public l'emporte finalement sur la peur et la fébrilité.

Il y a la Moldavie aussi, Chisinau la capitale, où j'enchaîne deux tours de chant autour d'un court entracte, tant la demande est importante. Quand je chante *Exil* (« Aucun peuple n'est vraiment soumis »), l'émotion du public est perceptible de la scène.

Il y aura aussi, après Saint-Petersbourg, la belle Ukraine, aujourd'hui martyrisée. Kiev d'abord. Puis Kharkiv. La tristesse m'envahit à l'évocation de cette dernière ville, du souvenir d'Elena, mon interprète et hôtesse. Elle m'avait dit, en me raccompagnant à la gare : « La coutume, au départ du train de minuit, est de faire entendre la chanson *L'Adieu d'une femme slave* dans les haut-parleurs. J'espère que tu te souviendras de ce moment... » En découvrant cette chanson (écrite par le russe Vassili Agapkiné avant 1912) vous comprendrez alors toute mon émotion quand mon train a pris de la vitesse. Je n'ai rien oublié, ni ce moment, ni Elena qui marchait sur le quai, jusqu'à disparaître. Je doute fort que cette coutume romantique trouve encore une place dans le drame que vit ce pays depuis 2014.

Citoyen du monde
Je suis empli de Bretagne, des régions de France, de toute l'Europe, même au-delà de l'Ukraine.

Rien ne compte plus pour moi que le sentiment d'être citoyen du monde. Il n'existerait pas d'autre progrès que d'inclure cette citoyenneté dans un programme politique.

Hélas, ce qu'on nous propose manque de générosité...

D'une aile à l'autre des hémicycles, les populistes avancent des réponses faciles mais sans solution aux problèmes du monde. Les orientations qui pourraient nous séduire ne sont pas dans leurs propositions. Pire ; elles sont combattues par ces charlatans. Que cela ne nous empêche pas de rêver. Ni d'agir.

Une petite chanson ? D'accord ! Pourquoi pas en breton ? « *O Enez Sun, o kaera bro...* » ■

édito

Je suis toujours atterré par le discours sur le « paysage ». Nombreux sont celles et ceux qui résumant ce concept géographique à une « belle vue ». Un paysage doit être beau. Ne retenant que le côté esthétique, on en oublierait presque qu'à l'exception des océans ou des massifs géologiques, la plupart des paysages que nous observons au quotidien sont le fruit des activités humaines. Une éolienne est-elle belle ? Jugement subjectif, à vrai dire. Personnellement, j'aime ces grands moulins industriels. D'autres considèrent que cela saccage la nature. Mais qu'est-ce au juste que « la nature » ? La nature vierge n'existe quasiment plus et presque tout ce que notre regard embrasse a été façonné par l'être humain, plus ou moins. Cela vaut aussi pour les talus, qui n'ont rien de « naturel » au fond, mais sont l'expression d'un type d'agriculture.

Étudier un paysage comme on l'apprend dans les classes de collège permet de comprendre des traits caractéristiques d'une société. De la façon dont elle habite son coin de terre. C'est justement cela un « territoire » : un espace habité. Il n'est donc pas étonnant que l'imaginaire breton ait conservé un attachement profond à ses talus. Sans le dire, ceux-ci étaient en réalité constitutifs d'une identité, celle d'un peuple. Les coups de bulldozer dans les talus dès les années 1960 n'ont

pas abimé que les buttes de terre et les arbres. Ils ont déraciné le peuple breton, effacé sa mémoire en gommant des noms de lieux, réduit sa connaissance du monde en même temps que s'étiolaient la faune et la flore. De façon autoritaire et sans l'aval des premiers concernés, un monde s'est substitué à un autre. La modernité ? En nous uniformisant, en adoptant un modèle unique de pensée, nous sommes devenus hors-sol, hors solidarité aussi.

[...] *Hommes ! je vous parle d'un temps / d'un temps qui ne nous appartenait plus / mais d'un temps artésien / qui sourd au moindre coup de pioche [...]*. Dans son poème *Hommes liges des talus en transe* écrit en 1968, Paul Keigneg évoque ce peuple qui s'éveille, qui se réveille. Les talus continuent d'être rasés aujourd'hui encore, mais tant qu'il en reste, l'espoir est permis. Les replanter, c'est redonner un avenir à ce qui fait de nous des Bretons, c'est réapprendre la langue ancienne, celle qui a perdu sa place dans le concert des nations. On a ouvert nos champs et fermé nos esprits. Il est peut-être temps d'inverser les logiques !

► GÆL BRIAND



sommaire

L'invité	International	Rubriques
Louis Capart, auteur-compositeur-interprète 2	Adieux à Boris Pahor 31	Gwenn et Du 4
Le mot de l'UDB	É.-U. : le droit à l'IVG remis en question 34	De Brest à Nantes 6/7
Lydie Massard : « De la démocratie en France » 5	Histoire	Iffig 7
Législatives	« Ma ville veut dire Staline » 35/37	Leurre de vérité 8
La Bretagne toujours macroniste, la NUPES en demi-teinte ! 9/11	Langues latines en Bretagne 38/40
Vu de l'intérieur : témoignage d'un candidat UDB 12/13	Le centenaire de la SHAB 40	Pobl Vreizh
Société	Un jour avec...	Perak e cheñch hon emzalc'h politikel a-feur ma ya an amzer ? 25
S'aimer au-delà des frontières ! 14/17	Un ichtyotaxidermiste et un ichtyologue 41	Mirdi ar sevenadur Sàmi adnevezet e Finland 26
Environnement	Pages culturelles	Diennadegoù kannaded hag adunvaniñ Breizh 27
Le bocage, toujours en péril ! 18/19	« Celtique ? », l'expo polémique ! 22/23	Kenwerzh kuzh hendraoù Bro-Ejpt 28
La fête des talus à Spézet 20	Premiers « Jeux de Bretagne » 24	Ar gwir da ziforc'hañ taget er Stadoù-Unanet 29
Langues	Livres 42/44	Levrioù brezhonek 30
Bresk !, la « Babel heureuse » 21	Selaouit 45	
L'État suédois et ses minorités nationales 32/34	Festivals 46/47	
	Musiques de Celtie 48/49	
	Ar gentelig brezhoneg 50	

Couverture : photo Nili Caciussin
Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois.
Les titres et intertitres des articles sont de la rédaction.

Compliqué de voter UDB à Morlaix !

Le 10 juin, un article du *Télégramme* interpelle Michel Beaupré, candidat UDB. Le titre indique : « La propagande de l'UDB absente des plus électoraux ». Dans l'enveloppe déposée dans sa boîte aux lettres, il apparaît que son bulletin de vote et sa profession de foi sont en effet absents, mais une enquête rapide de voisinage lui démontre que la profession de foi et le bulletin de vote figuraient bien dans les autres enveloppes distribuées. Ni une ni deux, Michel se rend au journal, où on lui fait savoir que c'est la préfecture qui a indiqué qu'il n'avait pas donné son matériel. Interloqué, il proteste, indiquant que son matériel a bien été déposé le 25 mai, avec celui des autres candidats de la fédération UDB du Finistère. Sur le site Internet de la préfecture, c'est en fait la mention « N'a pas déposé sa profession de foi en ligne » qui apparaît. L'histoire aurait pu s'arrêter là. Mais le sort s'acharne ! Le 12 juin, jour du vote, vers 11 h 30, il est averti par deux fois au téléphone : on ne peut pas voter UDB au bureau de Poan-Ban de Morlaix, faute de bulletins sur la table. Questionnées, les personnes responsables auraient répondu qu'il ne pouvait y avoir de bulletin UDB puisque... il n'avait pas déposé son matériel de vote en préfecture ! Michel se rend alors au bureau de vote pour demander des explications. Miracle ! Le responsable du bureau retrouve les bulletins au fond du carton de livraison ! Durant quatre heures, il n'a donc pas été possible de voter UDB dans ce bureau. Deux personnes ont exigé un morceau de papier blanc, de la taille d'un bulletin, pour inscrire son nom, ainsi que celui de la suppléante et le glisser dans l'enveloppe. En mairie, la responsable des élections, bien embêtée, a proposé au malheureux candidat de remplir un procès-verbal en deux exemplaires. Un courrier a été envoyé au secrétaire général de la préfecture pour protester.

La pêche à la coquille

Une erreur s'est glissée page 4 du PB du mois dernier (« Ar Redadeg ») dans la légende de la photo en bas à droite : au lieu de « Pierre, Maryse et Bernard », il fallait lire « Bernez, Maryse et Bernard ». Nos excuses aux intéressés et aux lecteurs.



Écrivez-nous !
Envoyer votre courrier au :
9 rue Piret-Dupuis - 22009 Saint-Brieuc
contact@lepeuplebreton.bzh



Le mot de l'UDB



Lydie Massard | porte-parole de l'UDB

De la démocratie en France...

Pour un parti comme le nôtre, les documents officiels – bulletins de vote, professions de foi et affiches – revêtent une importance particulière. L'UDB a un accès très limité aux grands médias et la distribution des documents de campagne est donc une de nos seules occasions de toucher l'ensemble des électeurs.

Faire passer nos messages pourrait être enthousiasmant pour l'ensemble des candidats si l'administration française ne nous imposait pas (à nous comme à d'autres) un parcours du combattant et une course contre la montre !

L'État fournit en effet un « memento à l'usage des candidats » en amont du scrutin. Enfin, en amont... quelques semaines tout juste avant la date du vote, alors que l'on sait pertinemment qu'après une présidentielle viennent les législatives. On pourrait croire qu'en se conformant strictement à ce memento, les étapes s'enchaînent rapidement et efficacement. Que nenni !

Il faut d'abord passer par les « commissions de propagande », où l'appréciation et l'interprétation des documents diffèrent selon les magistrats présents. Ce qui est autorisé dans une préfecture ne l'est pas dans l'autre... Par exemple, quand l'un d'eux croit déceler une juxtaposition des couleurs du drapeau tricolore français, il faut modifier les documents avant de les imprimer en un temps record. Cette année, les dernières commissions se terminaient le mercredi pour des premières livraisons le vendredi de la même semaine... en plein pont de l'Ascension ! Vient enfin l'acheminement et la mise sous pli, souvent délé-

gués à des entreprises privées qui ont toutes d'incalculables instructions différentes. Lieux de dépôt improbables (dans l'Eure !), positionnement et rangement des palettes, créneaux de livraisons...

Une fois toutes ces obligations chronophages, énergivores et stressantes remplies vient le temps de la distribution. Quelques surprises là encore ! Les témoignages d'électeurs n'ayant pas reçu leur profession de foi ou leur bulletin de vote ou même les deux dans leur boîte aux lettres ne manquent pas. Comble de la désorganisation, des bureaux de vote ne proposent pas les bulletins de tous les candidats !

Tous ces dysfonctionnements posent des questions sur la sincérité du scrutin et sur l'équité entre les candidats. Les gros partis nationaux, qui ont des budgets conséquents et des employés pour gérer les campagnes à plein temps (remboursés par nos impôts), s'en trouvent avantagés. Notre objectif, en nous présentant à des élections, n'est pas de passer notre temps à pallier les lourdeurs et désorganisations administratives, mais bien de proposer un autre projet de société. Comme pour les citoyens, c'est pourtant le candidat ou la candidate qui semble être au service de l'administration et non l'inverse.

À l'heure où l'abstention bat des records, à l'heure où les citoyens semblent résignés, il serait temps que l'État s'interroge sur la manière dont il organise les scrutins. Quand lui-même n'est pas capable de garantir leur organisation équitable, il envoie un message aux électeurs et aux électeurs. Il leur dit à demi-mot : « De toute façon, profession de foi ou non, bulletins de vote ou non, les jeux sont faits, circulez, il n'y a rien à voir ! »

Nous écrire
4, rue Menou | 44000 Nantes
permanence@udb.bzh

Site Internet
udb.bzh

Nous téléphoner
07 87 36 41 66

La Bretagne de Brest à Nantes

BRETAGNE. Fin de la 8^e édition de la Redadeg

Cette fois encore, le bâton-témoin est arrivé à bon port après être passé par des milliers de mains. Plus de 1 950 kilomètres ont été achetés, malgré le défi d'organiser deux Redadeg d'affilée. Les comptes ne sont pas encore établis d'après nos informations, mais « la Redadeg pourra verser les sommes prévues à Diwan et aux projets qui vont contribuer au développement de la langue bretonne », estime Tiffenn Siret, coordinatrice. Au cours de ce grand tour de Bretagne, le plaisir était au rendez-vous. « *Evit plijout d'an holl, ranker bezañ fur ha foll* » : pour plaire à tous, il faut être à la fois fou et sage, dit l'adage breton. C'est un des leitmotiv de la Redadeg. Il faut être un peu fou pour faire 2 022 km en courant nuit et jour autour de la Bretagne, encore plus fou pour demander aux gens de payer pour venir courir, parfois sous la pluie en pleine nuit ! Pour autant, la transmission de la langue bretonne est une responsabilité collective. Alors, posons-nous la question : que fais-je pour le breton ?



CAVAN. Une étrange disparition...

Les habitants de Cavan ont constaté depuis quelques mois la disparition de la langue bretonne sur les nouvelles plaques de rue. Ils s'agissaient pourtant d'un engagement de la commune, qui a signé la charte Ya d'ar brezhoneg, engagement qu'elle appliquait encore récemment. Interrogé dans la presse, le maire parle d'une erreur liée à un changement de fournisseur... Étonnant quand même, quand on sait que l'équipe de Ti ar Vro avait traduit toutes les dénominations à la demande de la mairie ! Les fournisseurs ont parfois bon dos. Les Cavanais, eux, ne sont pas tombés dans le panneau.

NANTES. Une fête de la musique pour Steve

Le 21 juin 2019, en raison d'une charge policière contre des personnes rassemblées sur le quai Wilson pour la Fête de la musique, Steve Mala Caniço décédait, noyé dans la Loire. Depuis, l'ancien préfet Claude d'Harcourt, le sous-préfet et le commissaire de police responsable du dispositif ont été mis en examen pour homicide involontaire. Des grenades et des balles en caoutchouc avaient été utilisées. Pour des proches comme pour de nombreux soutiens, la justice n'a cependant pas encore été pleinement rendue. Un cortège a tenté de faire passer le message ce 21 juin, mais leur banderole a été arrachée par la police, avec cinq arrestations à la

clé. La répression continue, donc. Tout comme les interrogations, légitimes, sur les dérives d'un État français de plus en plus autoritaire.

FOUESNANT. Mobilisation pour une infirmière scolaire

Depuis des mois, les parents d'élèves et les enseignants de Fouesnant, soutenus par des élus du secteur (parmi eux l'UDB), se mobilisent pour obtenir un 2^e poste d'infirmière scolaire. Il faut dire que l'infirmière en poste partage son temps entre plus de 2 200 élèves dans les 16 écoles maternelles et primaires du canton et les 810 collégiens. Ce qui représente 3 000 élèves. Le rectorat vient de donner sa réponse : c'est non. On n'a pas entendu la députée sortante, Annaïg Le Meur, sur le sujet : réelle, on ne croit guère qu'elle bougera sur un secteur qui a pourtant assuré sa réélection.

POULLAUEN. Les ex-Marine Harvest dédommagés

Dans les colonnes de *Peuple breton* de décembre 2013, suite à notre soutien aux salariés de Marine Harvest, Michel Crespin, délégué du personnel, témoin de leur lutte à l'usine de Poullauen, qui fut finalement fermée. Pour autant, le personnel, avec la CGT, ne se résigna pas en contestant le bien-fondé des licenciements devant les prud'hommes, la cour d'appel et la Cour de cassation. Après huit ans de bataille, ces trois juridictions leur ont donné raison. Non seulement le groupe mondial de saumon fumé Marine Harvest s'était porté acquéreur d'un concurrent en Pologne et la sauvegarde de la compétitivité n'était pas démontrée avec cette délocalisation, mais il réalisait aussi de gros profits, dont il va devoir céder une toute

petite part (2,8 millions d'euros) aux 111 licenciés, qui n'ont jamais abdiqué.

SPÉZET. Ces talus militants !

A Spézet, le maire a demandé à son adjoint que l'affiche annonçant la fête des talus soit retirée du site Internet et de la page Facebook de la commune, certains agriculteurs se sentant « stigmatisés ». Durant un débat au conseil municipal, il a également invité les journalistes à sortir, comme si le sujet était tabou ou que le conseil pouvait avoir lieu à huis-clos. Dans le même esprit, l'inspection académique a demandé que l'exposition de dessins des enfants de l'école sur le thème du bocage ne soit pas présentée à l'occasion de cette journée. Pour le maire, « l'école ne doit pas servir à orienter les enfants ». Vilains talus militants...

SAINT-MALO - DINAN. La crainte du désert médical à Dinan

Lors du débat du second tour des législatives dans la circonscription de Saint-Malo, organisé conjointement par TVR et *Ouest-France* entre la candidate (Modem-Ensemble !) Anne Le Gagne et le candidat sortant (apparenté LR) Jean-Luc Bourgeois, la localisation du futur plateau technique de l'hôpital a provoqué des tensions alors que la question principale est moins sa localisation que ses activités, ses capacités, ses effectifs et son financement. De plus, ce nouveau plateau technique, qui se verrait attribuer des activités retirées aux hôpitaux de Saint-Malo et de Dinan, risque de créer un désert médical dans le bassin dinannais et que la population n'aura d'autre choix que de se tourner vers Rennes ou Saint-Brieuc, perdant ainsi une accessibilité aux soins.

NANTES. Inquiétude pour l'école des Batignolles

Dans un communiqué daté du 22 juin, le groupe municipal UDB à la mairie de Nantes s'inquiète du devenir de la filière bilingue français-breton à l'école publique des Batignolles. « Alors que l'Éducation nationale a été informée de la menace de disparition de la filière bilingue breton à l'école publique des Batignolles par courrier des parents d'élèves, les trois enseignants bilingues de l'école quitteront l'établissement scolaire situé route de Paris à la fin de l'année scolaire, leur remplacement par des professeurs bilingues ne semble pas avoir été anticipé », écrivent les trois élus. Le maintien de cette école est non seulement souhaitable pour la langue bretonne, mais il est aussi « un facteur de mixité sociale et de dynamisme pour le groupe scolaire public ».

de Carnac au patrimoine mondial de l'Unesco. Et par ailleurs – pour ne rien gâcher – c'était aussi un soutien du réseau d'écoles Diwan...

RENNES. Les algues vertes à la Cour des comptes

Sauf contordre, deux magistrats de la Cour des comptes et de la chambre régionale des comptes ont participé à la session du conseil régional de Bretagne du 1^{er} juillet pour présenter leur rapport sur les algues vertes. Sujet épineux depuis des années en Bretagne, le dossier des algues vertes déchaine les passions aussi bien sur les bancs écologistes que ceux de la droite. Pas pour les mêmes raisons, même si tout le monde s'accorde à dire que c'est de toute façon le préfet (et donc l'État) qui décide au bout du compte...

SAINT-MALO. Le poste miracle de Jean-Michel Blanquer

Battu aux élections dès le premier tour, l'ancien ministre de l'Éducation nationale n'aura pas eu besoin de beaucoup d'effort pour se recycler puisqu'un poste à l'université d'Assas à Paris a été créé pour lui. Un enseignant de philosophie de Rennes 1 explique que l'UFR s'étonne, puisque « toutes ses demandes pour retrouver les trois postes qui ont été gelés (soit le tiers de ses effectifs d'enseignants-chercheurs) n'ont jamais pu aboutir, dans une période où le nombre de ses étudiants ne cessait d'augmenter, la plaçant ainsi dans de considérables difficultés ». Sur sa page Facebook, Fulup Plouzané (UDB) rappelle de son côté qu'à l'UBO, « on a dû surseoir pour un an à la création d'un poste pour remplacer l'ancien président du département de breton et celtique, pour des questions de budget ». Selon que vous serez puissant ou misérable...

FRANCE. Décès d'Yves Coppens



L'éditrice Odile Jacob a annoncé le 22 juin la mort d'un des plus célèbres paléontologues français : Yves Coppens. Né à Vannes en 1934, il était l'un des découvreurs de la célèbre australopitèque Lucy. En Bretagne, il soutenait la candidature du site mégalithique

iffiq

– s'est étonné de voir le clip de campagne du RN dans lequel Marine Le Pen fait le plein d'une voiture pour marquer des temps difficiles pour tous...
– se souvient en effet qu'elle avait déclaré durant la présidentielle ne plus avoir de permis de conduire !
– se dit qu'assurément, les temps sont durs pour celles et ceux qui peuvent se payer un chauffeur !

– ne peut pas s'empêcher de penser que la quévaise a encore frappé quand il voit la victoire de la gauche dans les circonscriptions de Guingamp et Carhaix ;
– se dit que ce vote fantôme des pratiques d'un autre temps prouve que les territoires ne se résument pas à un découpage administratif et que le centralisme ferait bien d'en tenir compte !

– a appris qu'un responsable de bureau de vote de Mortain a « oublié » les bulletins UDB au fond de sa boîte pendant quatre heures, jusqu'à ce que le candidat soit prévenu que ceux-ci n'étaient pas sur les tables...
– se dit que c'est bien la peine de respecter toutes les contraintes des préfetures pour se voir saboter dans la dernière ligne droite !

– constate qu'il aura fallu moins de vingt-quatre heures à Jean-Luc Mélenchon pour vouloir faire une OPA sur l'ensemble des élus de gauche de la Nupes en voulant les mettre sous le coup de LFI malgré les accords électoraux ;
– se rassure en voyant qu'aucun parti n'a accepté de siéger dans un groupe unique !

– a appris que l'ex-député (invisible) de Lorient, Gwendal Rouillard, fils spirituel de Jean-Yves Le Drian, se recycle chez MBDA, la filiale armement d'Airbus ;
– s'étonne que cet énorme pantouflage dans le monde gris public-privé de la vente d'armes soit toléré !

Drôle de chambre

► PAR YANN FIEVET

Le nonron parlementaire du macronisme est terminé ! La vie politique en France va probablement en être bouleversée. À la lumière des résultats du scrutin du second tour des élections législatives du 19 juin dernier, Jupiter semble découvrir ces faits avec stupeur. Il était peut-être le seul à croire que les traits officiels de son éminente personnalité suffiraient pour qu'une majorité absolue miraculeuse sorte des urnes.

Dans l'affolement général de son camp, il tente de sauver ce qu'il lui reste de meubles, et cela d'étonnante manière, pour ne pas dire délirante. Cependant, il est le premier responsable de la situation dans laquelle le pays est plongé. Enfin, disons-le tout net, cet homme n'est pas réformable. Sa pratique de la démocratie le prouve tous les jours, y compris même entre les deux tours des législatives.

La Chambre des députés sortie des urnes le 19 juin est presque baroque. Alors que la proportionnelle n'existe toujours pas en France, la composition de la nouvelle Assemblée nationale nous inciterait à croire le contraire. Deux alliances de circonstance se sont nettement détachées à l'issue du scrutin : Ensemble !, d'abord, à qui il manque 45 sièges pour atteindre la majorité absolue dont rêvait Emmanuel Macron, la NUPES ensuite, mais très loin des espoirs que les résultats du premier tour avaient laissé entrevoir. Ces deux alliances résisteront-elles au feu des débats qui ne manquera pas de s'intensifier au fil des prochains mois dans l'hémicycle ?

Deux formations semblent a priori plus homogènes : le Rassemblement national et Les Républicains. Cette dernière est en fait divisée quant à l'attitude à adopter face à la politique que proposera le chef de l'État : opposition véritable ou accommodement relatif. Avec ses 90 députés tous bien rangés derrière elle, Marine Le Pen est sans doute la grande gagnante de ce scrutin. Le drame pourrait commencer là ! Au sein d'une Assemblée aussi fragmentée, le chahut semble d'ores et déjà garanti. Nombre de commentateurs vont plus loin encore en annonçant carrément le chaos parlementaire qui se profile.

Pourtant, une remise en perspective historique montre que les institutions de la V^e République ont été conçues pour permettre de suppléer à l'absence – pensée à l'origine comme quasiment structurelle – d'une véritable majorité de gouvernement. Les législatives de 2022 ne signent donc probablement ni la fin de la V^e République ni l'avènement d'une nouvelle République. Le « camp présidentiel » va cependant devoir sacrément changer de posture générale. On touche alors à la faiblesse congénitale du macronisme : l'incapacité à faire vraiment de la politique.

Le monarque est déboussolé, pour ne pas dire qu'il perd la boule. Quarante-huit heures après la débâcle dans laquelle il perdit ses plus fidèles lieutenants, recouvrant ses esprits, il décide de recevoir en audience séparée les chefs de toutes les organisations politiques. Il leur soumet alors l'idée totalement surréaliste de constituer un gouvernement d'union nationale. Tous refusèrent évidemment ce scénario inattendu. Nous

avons affaire ici à une improvisation des plus pathétiques : il ne s'agit en aucune façon d'évoquer avec les adversaires le contenu de la politique à mener pour commencer de régler les problèmes urgents du pays, mais d'imaginer comment les associer à la crise politique qu'il a lui-même provoquée par une pratique autocratique du pouvoir durant cinq ans.

On peut ajouter la cocasserie au pathétique : entre les deux tours des législatives, Emmanuel Macron avait dramatiquement agité le chiffon rouge, tentant ainsi d'effrayer les électeurs qui pourraient très imprudemment voter pour les partis extrémistes « non républicains ». Quelques jours plus tard, il entendait pourtant les embarquer dans une aventure commune. Cette tentative saugrenue ayant échoué, il somma tous ses adversaires dès le lendemain lors d'une intervention télévisée de dire ce qu'ils proposaient pour le pays, jusqu'au programme. J'y prendrai ce que bon me semblera. Probablement comme avec les cahiers de doléances du « grand débat » consécutifs de la crise des Gilets jaunes ou du rapport foisonnant issu de la Conférence citoyenne sur le climat. C'est-à-dire rien ou presque rien.

À l'évidence, le président de la République, réélu largement... par défaut en avril dernier, n'a pas de plan B. Son plan A, élaboré au cours de la campagne de l'élection présidentielle, resté pour le moins flou, évoluant au gré des sondages, n'est pas présentable devant la nouvelle Assemblée, où ses mesures phares seraient illico recalées. Auparavant, il faudra qu'Emmanuel Macron ait nommé le Premier ou la Première ministre – Borne 2 ou Tardempion 1 – qui devra réussir à former un nouveau gouvernement. Une vraie gageure en ces temps de disette politique !

La gageure vaincue, le nouvel hôte de Matignon ira devant « la représentation nationale » pour prononcer son discours de politique générale. On entend déjà gronder le palais Bourbon. Les éditorialistes patentés et tous ceux qui les suivent sans barguigner craignent un chahut obstructif. Ils oublient superbement que l'histoire du Parlement nous enseigne que souvent des débats houleux ne compromettaient en rien le travail constructif des assemblées. Ils auraient dû remarquer, au contraire, que sous le premier quinquennat d'Emmanuel Macron les députés ont produit très peu de textes législatifs – beaucoup moins que sous François Hollande – alors même qu'un calme presque olympien régnait la plupart du temps dans l'hémicycle. C'est que les députés macronistes ont peu travaillé, que la quasi-totalité des textes votés par l'Assemblée émanait de l'exécutif.

Doit-on se plaindre que le pouvoir législatif des députés puisse jouer désormais un plus grand rôle ? Nous avons là une preuve de plus que sous Macron 1 le présidentialisme a atteint des sommets vertigineux. Et cet homme, un temps perçu comme providentiel, ne sait sûrement pas faire autrement. D'où la panique actuelle à bord du navire jupiterien qui va devoir, de surcroît, affronter un nouvel écueil : trouver en ses rangs un président de l'Assemblée à la hauteur des enjeux difficiles annoncés. ●

Législatives

La Bretagne toujours macroniste, la NUPES en demi-teinte !

Plus de majorité absolue ! Emmanuel Macron va devoir gouverner avec une majorité relative à l'Assemblée nationale, son parti et ses alliés (Modem et Horizons) ayant échoué à obtenir une majorité absolue de députés. Une vraie rareté sous la V^e République, et la première fois depuis l'inversion en 2002 du calendrier électoral, qui avait fait des législatives une simple confirmation de l'élection présidentielle. Le point sur le scrutin en France, mais surtout en Bretagne. ► PAR NIL CAOUISSIN

Depuis de nombreuses années maintenant, on parle de « troisième tour » pour les législatives. Pour autant, même si le président élu a bien remporté ce scrutin avec 245 sièges pour la majorité présidentielle (Ensemble !), force est de constater que le nouveau gouvernement va devoir gouverner comme si l'élection l'avait été à la proportionnelle : en négociant en permanence !

Dès lors, il faut analyser plus finement les différents groupes, car les « faiseurs de rois » prennent toute leur importance. Et, à première vue, malgré une défaite cuisante à la présidentielle, on peut se dire que c'est le groupe de droite (LR-UDI) qui est plutôt bien placé, avec 64 élus. Même si ces derniers ne souhaitent pas participer au gouvernement, avec les deux groupes, la majorité absolue est atteinte.

De son côté, le Rassemblement national obtient 89 députés et déborde les diges électoraux habituelles. Il trouve finalement une représentation équivalente à son poids électoral. Disposant d'un groupe, son temps de parole va considérablement s'accroître, ce qui n'est pas positif pour la gauche.

Côté gauche, à quelques dissidents près, c'est évidemment la coalition de la Nouvelle union populaire, écologiste et sociale (NUPES) qui prend la tête avec 131 élus. La gauche triple son nombre d'élus, mais n'est pourtant pas en position de fanfaronner : elle réunit globalement moins d'un tiers des voix au premier tour des élections législatives, comme à la présidentielle.

L'union autour de la NUPES est une réussite tactique en ce qu'elle permet aux candidats LFI, PS, EELV et PCF d'accéder au second tour dans de très nombreuses circonscriptions – là où les législatives de 2017 avait vu leur élimination presque systématique –, mais ne permet pas de récupérer des électeurs de gauche ayant voté Macron à la présidentielle. D'où un sursaut qui ne se transforme pas en victoire. L'électorat social-démocrate (par conviction ou par défaut) préfère Macron ou s'abstient. Or, sans ce bloc, la gauche ne peut pas gagner massivement.

En fin de compte, tout ce que le mode de scrutin uninominal à deux tours devait garantir échoue : pas de majorité absolue pour le Président, un hémicycle qui ne pourra fonctionner qu'avec des alliances, des oppositions représentées selon leur poids électoral (plus

ou moins). C'est une page qui se tourne dans l'histoire de la V^e République. Cette situation peut mener à un renforcement du Parlement, avec la place centrale qui reviendrait aux négociations et aux rapports de force parlementaires, ou au contraire à une tentative de fuite en avant présidentieliste pour contourner une Assemblée peu favorable à Emmanuel Macron.

En Bretagne ?

En Bretagne, comme en 2017, les candidats de la majorité présidentielle sont ceux qui totalisent le plus de voix au premier tour. Un résultat logique qui confirme celui de l'élection présidentielle. Mais l'écart avec leurs concurrents est plus faible, du fait notamment des résultats de premier tour élevés de la NUPES, alliant La France insoumise, le courant écologiste mené par EELV, le PCF et le PS. Dans quelques circonscriptions, les candidats macronistes sont même devancés. Au final, ils conservent 23 circonscriptions sur 37, contre 11 pour la droite, et une « divers gauche » (Paul Molac).

Il y a surtout des défaites qui font mal : Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale, est battu sur le fil au second tour par la socialiste Mélanie Thomin (50,85 %) dans la circonscription de Carhaix-Châteaulin. C'est la seule défaite de la majorité présidentielle dans le Finistère, ce qui la rend d'autant plus significative... À Rennes, c'est Florian Bachelier, premier questeur de l'Assemblée et très critiqué pour sa gestion des deniers, qui est battu par le socialiste Mickael Bouloux, maire du Rheu, largement cette fois (57 %).

À l'inverse, plusieurs circonscriptions majoritairement de gauche réalisent des macronistes. C'est le cas des circonscriptions de Morlaix, de Lannion, de Saint-Brieuc, de Lorient, de Brest, d'Hennebont... Ici, l'alliance NUPES et le mot d'ordre « Mélenchon Premier ministre », efficace pour mobiliser au premier tour et faire le plein de voix, s'est sans doute retourné contre la NUPES au second : nombre d'électeurs de gauche pro-européens et fédéralistes ont pu préférer voter blanc, que soutenir une alliance ambiguë vis-à-vis de Poutine et dominée par un parti, LFI, pour l'instant très centralisateur.

Les candidats LFI ont compris tardivement que les aspects de leurs programmes hostiles à la langue bre-

L'union autour de la NUPES est une réussite tactique mais ne permet pas de récupérer des électeurs de gauche ayant voté Macron à la présidentielle. D'où un sursaut qui ne se transforme pas en victoire



Certains députés symboliques proches d'Emmanuel Macron ont été balayés comme Florian Bachelier ou encore, ici, Richard Ferrand.

tonne leur feraient perdre des voix. Certains ont publié dans la dernière ligne droite des tribunes visant à rassurer sur ce point, sans cependant préciser leurs intentions sur des points clés comme l'avenir de Diwan ou la co-officialité. Ainsi, le candidat LFI Pierre-Yves Cadalen perd à Brest pour une centaine de voix... Il n'avait pas bénéficié du soutien de l'UDB au second tour, contrairement à Mélanie Thomlin face à Richard Ferrand.

L'UDB s'est en effet abstenu de soutenir systématiquement les candidats NUPES au second tour, préférant le cas par cas, en tenant compte de l'engagement et des positions publiques des différents candidats sur les thèmes qui lui étaient chers. Au final, il apparaît que si la gauche avait mieux pris en compte les orientations de l'UDB sur le logement, les langues ou les institutions, elle aurait probablement remporté l'élection dans une ou deux circonscriptions supplémentaires (Brest-centre, Lannion notamment).

Dans le Morbihan, Paul Molac est le seul député de gauche élu. Hors accord NUPES qui plus est. Il ne doit cette fois plus rien aux réseaux Le Drian ou aux macronistes, ayant remporté l'élection avec 73 % des voix sur son seul nom ! Une belle victoire un an après la loi à laquelle il donna son nom, combattue tant par LFI que par l'ancien ministre Jean-Michel Blanquer (battu dès le premier tour).

Dans les Côtes-d'Armor, la NUPES ne l'emporte qu'à Guingamp, dans une des circonscriptions les plus à gauche de Bretagne, et face à un député macroniste sortant, Yannick Kerlogot, qui s'était illustré par la non-défense de la maternité de Guingamp. De son côté le député de droite Marc Le Fur est réélu dans la circonscription de Loudéac, où il semble indéboulonnable.

En Ile-et-Vilaine, la gauche remporte la moitié des circonscriptions (deux LFI, deux PS), la droite une (Saint-Malo) et les macronistes trois. Dans la Loire-Atlantique également, la gauche remporte la moitié des circonscriptions (une EELV, une autre écologiste, trois LFI). Notons positivement que plusieurs candidats de LFI dans la Loire-Atlantique se sont engagés auprès d'A la bretonne pour un référendum sur la réunification de la Bretagne.

Accord déséquilibré de la NUPES

Au bilan, il apparaît que l'accord déséquilibré de la NUPES a défavorisé la gauche : ainsi, LFI ne gagne aucune des quatre circonscriptions qui lui étaient réservées dans le Finistère (dont deux – celles de Quimper et de Brest-centre – apparaissent pourtant difficilement perdables), une seule des trois circonscriptions gagnables qu'elle avait obtenues dans les Côtes-d'Armor, aucune des trois dans le Morbihan (alors que celle d'Hennebont regroupe des territoires ruraux et urbains ancrés à gauche... mais avec une forte coloration autonomiste). Le parti de Mélenchon fait mieux en Ile-et-Vilaine, avec deux victoires sur cinq, et surtout dans la Loire-Atlantique, avec trois victoires sur six.

Le Parti socialiste remporte trois victoires sur cinq candidatures, dont celle très symbolique sur Richard Ferrand, et EELV seulement une victoire, avec Julie

Laernoës à Nantes, pour un total de quatre candidatures. Il faut dire que la répartition des circonscriptions ne tenait aucun compte des zones de force du parti écologiste, grand perdant de l'accord, avec le PCF qui n'obtient aucun député en Bretagne ! Les deux circonscriptions qui lui étaient réservées, celle de Plœrmel et celle de La Baule, étaient notoirement ingagnables pour ce parti, qu'on aurait plutôt imaginé à Saint-Nazaire, Hennebont, Auray ou Morlaix. Cette répartition déséquilibrée et hors-sol entre partis de gauche, fruit d'un accord parisien hâtif, est une des limites à la poussée de la gauche en Bretagne.

Et l'UDB ?

L'UDB progresse dans presque toutes les circonscriptions, et double ses voix. Le meilleur résultat d'un candidat UDB est atteint dans celle de Douarnenez, comme en 2017 : 4,76 % des votant-e-s ont choisi Maxime Touzé au premier tour en 2022. En passant de 1 221 à 2 133 voix, il donne à l'UDB son meilleur résultat depuis sa création à une élection législative (hors candidatures soutenues par d'autres partis). À Douarnenez même, où Maxime Touzé est élu d'opposition, il monte à 8 % (lire pages 12-13).

ailleurs dans le Finistère, les candidatures et les candidatures UDB obtiennent des résultats plutôt élevés au regard des élections législatives passées : 3,05 % pour Fulup Plouzané dans la circonscription de Carhaix-Châteaulin, 3,33 % pour Angélique De Cecco dans celle de Landivisau, 2,01 % à Brest pour Sandrine Migerel (le double du résultat de 2017), 2,47 % pour Bernard Le Rest à Quimper, 2,21 % pour Michel Beaupré à Morlaix...

Localement, des militantes de l'UDB non élues font mieux que des maires du territoire soutenus par l'UDB et le Mouvement Bretagne Progrès cinq ans plus tôt. Ainsi, Lydie Massard, porte-parole de l'UDB, obtient 1,92 % des voix dans la circonscription de Pontivy, là où Anne Sorel, élue du territoire soutenue par l'UDB et le MBP en 2017, obtenait 1,69 %. En Ile-et-Vilaine, c'est Mathilde Lahogue, nouvelle adhérente de l'UDB, qui dépasse largement le résultat de l'ancien maire de Langouet Daniel Cuffe, candidat cinq ans plus tôt avec le soutien de l'UDB, passant de 625 (1,17 %) à 1 154 voix (2,11 %).

C'est dans le Morbihan que l'UDB obtient son deuxième meilleur résultat : 1 980 voix et 4,19 % pour Tiffen Siret dans la circonscription d'Hennebont. Dans la circonscription voisine, à Lorient, Gaël Briand augmente son résultat de 50 % par rapport à 2017, passant de 2,20 % à 3,31 %. Jean-Christophe Cordaillet, à Auray, et Françoise Ramel, à Vannes, recueillent des résultats plus modestes (respectivement 1,79 % et 1,06 %) mais progressent tous les deux en voix par rapport à 2017.

Dans la Loire-Atlantique, Hervé Carro conforte la position de l'UDB à Saint-Nazaire, passant de 1,23 % à 1,42 %, tandis que Gwenael Duret parvient presque à tripler le résultat de 2017 dans la 3^e circonscription, de 0,98 à 2,73 %. Mêmes progressions en Ile-et-Vilaine avec, outre le résultat déjà cité de Mathilde Lahogue, ceux de Jérôme Monnier dans la 1^{re} circonscription (passant de 0,74 à 2,11 %), de Joël Le Gall dans la 8^e circonscription (de 0,70 à 1,75 %), de Céline Blatéron dans la 4^e (1,61 %, une circonscription sans candidature UDB en 2017) et d'Éliane Leclercq à Saint-Malo (de 0,74 à 1,29 %).

Seules trois circonscriptions voient les résultats de l'UDB diminuer par rapport à 2017, toutes les trois dans

les Côtes-d'Armor : celles de Saint-Brieuc, de Guingamp et de Lannion. La configuration est la même : trois circonscriptions ancrées à gauche, mais avec un sortant macroniste, des candidatures NUPES dévoilées à LFI, et des candidats issus du Parti socialiste se présentant de manière indépendante. Dans ces circonscriptions, les candidatures de l'UDB ont été partiellement éclipsées par les duels à gauche entre socialistes indépendants et LFI.

C'est Trefina Kerrain qui résiste le mieux, dans la 5^e circonscription, avec 2,15 % des voix, contre 2,32 % cinq ans auparavant. Elle progresse même dans la partie trégoroise, autour de Lannion, mais la partie orientale (Tréguier et le Goëlo) lui est nettement moins favorable, peut-être en raison de l'implantation du socialiste Vincent Le Meaux, président de Guingamp-Paimpol Armor Agglomération, et candidat socialiste hors du cadre de la NUPES.

La baisse est plus marquée dans la circonscription de Saint-Brieuc (de 2,19 % à 1,65 %), malgré une campagne de terrain active, et dans la circonscription de Guingamp (de 2,16 % à 1,49 %), dans laquelle l'UDB signe néanmoins un retour, puisqu'aux élections précédentes c'était un membre du Mouvement Bretagne Progrès (MBP) qui s'y présentait, avec le soutien de l'UDB.

Dans les îles...

À noter que dans les îles bretonnes, les candidats de l'UDB obtiennent des résultats supérieurs à ceux du continent. Ainsi, à Belle-Ile, Jean-Christophe Cordaillet dépasse les 2 % dans trois communes sur quatre, alors que la moyenne de la circonscription le place à 1,79 % ; à Groix, Gaël Briand obtient 4,09 % contre 3,31 % sur la circonscription ; à Bréhat, Trefina Kerrain obtient 2,71 % (2,15 % dans la circonscription) ; sur l'île de Batz, 2,67 % pour Michel Beaupré, pour une moyenne de circonscription de 2,21 % ; et Maxime Touzé obtient 10,26 % des voix sur l'île de Sein. Les îles comprendraient mieux l'idée d'autonomie ? Tout l'indique...

Au bilan, l'UDB rassemble 23 320 suffrages en 2022 contre 12 891 en 2017, une belle progression, et passe en moyenne de 586 voix par circonscription en 2017 à 1 110 en 2022. Aucune candidature de l'UDB ne tombe sous les 1 %, alors qu'on en comptait une dizaine dans cette situation il y a cinq ans : cinq candidatures dépassent les 3 %, alors que le résultat le plus élevé de 2017 était de 2,75 %.



LEGISLATIVES 2022
Couleurs politiques des circonscriptions

Ensemble I
NUPES
LR
Régionaliste
Divers centre

UDB
Mouvement Bretagne Progrès
Gaël Briand
21-08-2022

Bien entendu, ces résultats ne sont pas assez élevés pour atteindre le second tour, ou même pour obtenir le remboursement des frais de campagne – deux candidats s'approchent de la barre des 5 %, mais sans la franchir. Les élections législatives restent une étape très difficile pour un parti qui ne se présente pas à l'élection présidentielle et, de fait, est victime du vote dit « utile ». Nombreux sont les électeurs et électrices à avoir laissé entendre que leurs idées de cœur allaient naturellement vers l'UDB, mais qui, « face à l'urgence », préféraient voter pour la NUPES.

Quoi qu'il en soit, la forte progression en voix de l'UDB montre que ses idées rencontrent un écho grandissant, et que le parti est perçu comme un recours par certains électeurs et électrices de gauche qui ne se satisfont pas de la tutelle d'une gauche jacobine.

Cette séquence électorale, marquée par une campagne de terrain intense pour l'UDB, contribue à ancrer les idées de la gauche autonomiste dans le paysage politique en Bretagne. Dans plusieurs circonscriptions, les électeurs UDB ont pu être arbitres du second tour. ●

Une campagne bilingue, c'est possible !

L'Union démocratique bretonne milite pour la co-officialité de la langue bretonne. Plusieurs de ses candidat-e-s ont donc opté pour des documents de campagne parfaitement bilingues, ce qui est tout à fait légal, y compris pour le matériel officiel (affiches, circulaires, bulletins de vote). À notre connaissance, seuls des candidat-e-s de l'UDB ont fait ce choix en Bretagne. On trouvait tout de même un peu de breton chez d'autres candidats, par exemple chez certains socialistes indépendants. Côté majorité présidentielle, on a pu apercevoir une affiche en breton de Yannick Kerlogot, mais comme il ne s'agissait pas de celle collée sur les panneaux officiels, très peu d'électeurs ont dû la remarquer.



Profession de foi bilingue de Trefina Kerrain.

VU de l'intérieur...



Il y a ce qu'on voit dans les médias (parisiens principalement), puis ce qui se passe en coulisses. Une campagne électorale est en général de longue haleine et souvent avec des rebondissements, des moments de doute et des moments d'excitation. L'envers du décor est rarement explicité. Retour sur la campagne de Maxime Touzé, dans la 7^e circonscription du Finistère (Douarnenez - Pont-l'Abbé) ► PAR MAXIME TOUZÉ

Mercredi 23 mars 2022, conférence de presse à Pouldavid, quartier populaire de Douarnenez, pour annoncer la candidature. Le choix d'être candidat est déjà fait depuis plusieurs semaines et a été validé par la section d'abord puis par le bureau politique. Quelques temps auparavant, notre section avait cessé de participer aux réunions de la gauche locale (tous les partis y étaient sauf LFI) pour ne pas être hypocrite puisque notre intention était de présenter un candidat. Depuis cinq ans, nous avons labouré le terrain avec des actions de défense du territoire : maintien du lycée professionnel à Plohuinec, retour du SMUR 24 h/24 à Douarnenez, maintien des bureaux de poste en milieu rural, élections européennes et municipales... L'UDB s'est fait un nom.

La gauche déchirée

À ce moment-là, nous sommes en pleine campagne présidentielle. La gauche hexagonale se tape dessus sans retenir ses coups. La tendance est donc à une dispersion à gauche pour les législatives, d'où notre idée d'annoncer tôt ma candidature et de commencer la campagne de terrain. Dès la semaine suivante, je suis au port du Guilvinec pour visiter la criée avec le directeur Grégory Pennarun et rencontrer les marins pêcheurs. Entre les deux tours, on commence le boitage

de nos tracts. Je participe au rassemblement contre l'extrême droite à Plozévet, où mon intervention est remarquée. Le second tour passé, arrivent très rapidement des négociations nationales entre partis de gauche présents à la présidentielle. Et la conclusion arrive le 7 mai, avec l'annonce de la candidature de Yolande Bouin (LFI) au nom de la NUPES. Choix fait à Aubervilliers, qui ne fait pas l'unanimité. Certaines personnes de la gauche locale me font savoir qu'ils préféreraient me soutenir. On commence même à croire que le rassemblement va être plus large.

« Voter UDB, c'est... »

Depuis le départ, nous avons acté l'idée de faire campagne sur nos idées, sans se soucier des autres candidats, à gauche comme à droite. Le 13 mai, je fais ma première réunion publique, à Plogonec. Il en aura sept en tout jusqu'au 10 juin à Pont-Croix. Globalement peu de monde, entre 5 et 10, sauf pour Plo-bannalec-Lesconil (une trentaine). Le premier moment marquant intervient le 20 mai : je reçois le soutien officiel du président de Douarnenez Communauté, Philippe Audurier. Ce soutien est assez inattendu, ne le connaissant pas par ailleurs, mais son soutien est sincère. Il ne gôtte pas du tout l'accord mené par Mélenchon et apprécie les valeurs de l'UDB.

Le même jour, je fais un passage de dix minutes dans l'émission « Bonjour Bretagne » de Tébéo. Après être arrivé en retard, le souffle coupé, me voilà engagé dans une discussion sur le statut d'autonomie pour la Bretagne avec Jean-Jacques Urvoas, qui me demande : « Vous êtes plutôt sur le modèle polynésien ou bien néo-calédonien ? » Suite à ses explications, je dirais plutôt le statut de la Nouvelle-Calédonie... Le constitutionnaliste semble apprécier la discussion et m'évoque ce qui a été selon lui le meilleur slogan de l'UDB, en 1978 : « Voter UDB, c'est voter deux fois : une fois pour la gauche, une fois pour la Bretagne. » Propos qu'il reprendra à l'antenne et qui a fait resurgir la vieille affiche en question sur les réseaux sociaux.

Une campagne, c'est aussi passer par des moments compliqués qu'il faut savoir gérer immédiatement. Deux moments ont été particulièrement stressants. Le premier lors du passage à la commission de propagande à la

préfecture, où une magistrate et deux personnes de l'institution vérifient nos documents de campagne.

Dans le Finistère, elle avait lieu le 25 mai. La veille, tout s'était bien passé dans le Morbihan, pour des documents très similaires. Mes camarades des autres circonscriptions passent et mon tour vient, je suis serein. Pourtant, on me révoque la profession de foi, car celle-ci contient un petit médecin dont les vêtements juxtaposés rappellent les couleurs du tricolore français... chose interdite ! *Biskozah* ! Alors que les documents doivent être envoyés pratiquement dans la foulée à l'impression.

Notre graphiste (Sabine Comès) a eu une réactivité incroyable et a pu modifier les couleurs des vêtements du personnage dans les temps. Ouf...

« On a frôlé la catastrophe »

Mais, le lundi suivant, autre problème, autre envergure. La préfecture du Finistère avait délocalisé une partie des mises sous plis (4 circonscriptions sur 8) dans... l'Eure ! Suite à un imbroglio, nos professions de foi sont arrivées à la préfecture de Quimper et les bulletins à destination des bureaux de vote finistériens dans l'Eure, soit exactement l'inverse de ce qu'il fallait faire !

Là, il faut saluer et remercier le travail incroyable de Lydie Massard, notre porte-parole, qui a dû gérer cette situation toute la journée pratiquement toute seule. On nous informe du problème vers 17 heures : aucune solution en vue, les préfectures font leur maximum, elles nous ont donné dérogation pour achever les documents jusqu'à 7 heures le lendemain. Gros gros stress, autant dire qu'on pouvait arrêter de faire campagne... Finalement, nous sommes sauvés par la préfecture du Finistère, qui a trouvé un transporteur vers 18 heures. Le chauffeur a fait l'aller-retour Quimper - Val-de-Reuil dans la nuit et le lendemain. Tout est finalement rentré dans l'ordre, mais on n'était pas loin de la catastrophe...

Un comité de soutien

Depuis le départ, je souhaitais créer un comité de soutien. On a commencé très tôt, mi-avril. Tout d'abord les camarades, les amis. Puis on a élargi le cercle. Nous n'avons pas eu peur d'essayer des refus, l'objectif initial était de 100 personnes minimum, élues ou non,

mais implantées dans la circonscription.

Je rêve de Nicole et Félix Le Garrec, les cinéastes bigoudens. Je découvre sur les réseaux sociaux que Jean-Michel Le Boulanger me suit et semble apprécier les prises de position. Alors je demande. Et la réponse est sans appel : c'est oui. Félix et Nicole Le Garrec, c'est oui aussi. Les soutiens arrivent de plus en plus nombreux, principalement de Douarnenez et Penmarc'h, mais pas que. C'est assez impressionnant.

Ce sont des moments qui font chaud au cœur et qui donnent l'illusion d'un score plus important. C'est à ce moment-là aussi que ma candidature change un peu de dimension. Beaucoup d'observateurs ou de camarades extérieurs à la circonscription m'envoient des messages d'encouragements. On semble croire que nous pouvons faire un très bon score, certains même me voient au second tour. Des fois on y croit, des fois cela paraît juste impossible.

Au final, le comité de soutien est annoncé le 1^{er} juin avec exactement 150 personnes. Dont le soutien de deux maires : celui de Pouldreuzic et celui de Peumerit. J'ai eu écho que l'effet a été si important sur l'autre candidature de gauche qu'ils ont essayé de monter eux aussi un comité, en vain.

Fin de campagne

Comme pour tout le monde, la présence sur les marchés est obligatoire. On enchâle : Douarnenez, Audierne, Pont-l'Abbé, Le Guilvinec, Penmarc'h, Pont-Croix, Guengat... Faire campagne quand on travaille à temps plein n'est pas chose aisée. Et la fatigue grimpe à une vitesse folle. D'où les moments parfois de découragement, ce n'est absolument pas linéaire.

Mais ce sont aussi de très bons moments, comme les commentaires à la fin des réunions publiques. Je pense à deux personnes à Pont-Croix, qui n'ont jamais voté UDB : pour la première, « au moins, on ne peut pas dire que l'UDB n'est pas de gauche » ; pour la seconde, « maintenant je ne sais plus quel faire pour le vote de dimanche, j'ai un dilemme ».

Autre moment très plaisant : le passage sur l'île de Sein. Nous sommes les premiers à nous rendre sur l'île et probablement les derniers. Anecdote sur la présidentielle, racontée par le maire :

« Seuls deux partis sont venus sur l'île. Ceux de LREM n'ont pas collé l'affiche, mais scotchée. Dès le premier soir, elle était partie avec le vent ! »

« Vote utile »

Dernière semaine. On donne tout, on n'aura pas de regret : marchés, réunions publiques, boitage... Mais on commence à entendre de plus en plus l'idée du « vote utile ». Je pense à cette dame à Looctudy qui m'a dit : « J'aime vos idées, mais je vais voter utile. »

Bref, on sent monter la vague NUPES. On me rapporte pourtant les propos d'une personnalité de la droite locale : « C'est le seul qui sort du lot. Il peut faire 10 % ». On se dit que des habitudes des élections ne peuvent pas se tromper...

Dimanche 12 juin arrive. J'ai réservé une salle à Douarnenez pour célébrer notre fin de campagne et un résultat qu'on espère élevé. L'ambition de départ était haute pour notre parti :

5 %. Au gré de la campagne, on espère entre 5 et 10 %. Dès 19 heures, je reçois les premiers résultats que j'inscris dans un tableur. On voit très vite qu'à gauche le score de la NUPES plus haut que prévu. On espère quand même faire les 5 % au minimum.

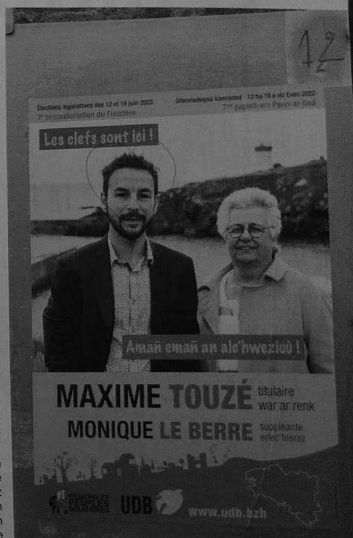
Résultats : 55,02 % de participation ; 4,76 % pour ma candidature sur la circonscription, soit 2 133 voix ; 8,05 % à Douarnenez, soit 516 voix (à 15 voix du candidat des Républicains).

La déception domine de ne pas être à 5 % : au-delà de l'idée d'être remboursé ou non, le 5 % est vu comme un cap symbolique. On y était presque. Il nous manquait sans doute les 348 voix du Parti breton (soit une de plus qu'en 2017), qui avait parachuté une personne du Mans que l'on n'a jamais vu. Cela reste toutefois une progression impor-

tante par rapport à 2017 (2,75 %, 1 221 voix) et le meilleur score de l'UDB à une législative.

Au final, cette campagne a été l'occasion de faire connaître les idées de l'UDB comme rarement auparavant. Beaucoup de personnes auront voté pour la première fois pour nous. Pour la première fois également, nous avons eu le sentiment que nous n'avions pas à prendre beaucoup de temps pour expliquer qui nous sommes. Notre ancrage à gauche a été reconnu. Notre dynamisme et l'originalité de nos idées également. Mais c'est toujours difficile de paraître comme complètement crédible quand on ne passe pas à la télé et sur les radios parisiennes.

Cela restera une expérience exceptionnelle et positive. ●



S'aimer au-delà des frontières

Ce n'est plus aujourd'hui considéré comme singulier ou original, c'est même une situation plutôt ordinaire. La croissance des échanges internationaux, encouragés par le dispositif Erasmus, mais aussi le développement de la coopération à l'étranger et du bénévolat humanitaire ont largement favorisé les rencontres interculturelles. De fait, tout ceci a joué un rôle majeur dans la multiplication du nombre de couples binationaux, de même que l'utilisation banalisée des réseaux sociaux comme lieu d'échanges et de rencontres, entre deux personnes parfois éloignées l'une de l'autre par des milliers de kilomètres. Mais le gouvernement ne l'entend pas toujours de cette oreille... ➤ PAR VALÉRIE COUSSINET-NDIAYE*



Plus de couples binationaux, et pourtant : la législation en vigueur est loin de répondre à cette nouvelle réalité. Elle est, au contraire, contradictoire. D'un côté, les rencontres de couples franco-étrangers sont favorisées et, de l'autre, l'accès au territoire français est très souvent refusé à la personne étrangère du couple, en particulier lorsqu'elle est ressortissante d'un pays du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou d'Asie.

Cet article ne prétend pas recenser toutes les difficultés rencontrées ; son but est de mettre en lumière et dénoncer les principaux blocages administratifs que nous avons pu constater au sein des permanences de l'association « Les Amoureux au ban public ». Les décisions de refus de visa sont récurrentes pour les couples qui souhaitent se marier en France alors que le mariage s'impose souvent à eux comme étant la seule solution pour continuer à vivre ensemble.

2012 Zilimard Boualem Sancaoui, prix de la paix printemps algérien, prix du roman Arabes

Tout d'abord, quelques chiffres pour se faire une idée de la situation : selon le réseau européen de défense des couples binationaux ENB (European Network for Binational-Bicultural couples and families), une personne sur douze, en Europe, est en couple binational, soit 32 millions d'individus. En France, 15 % des mariages célébrés sont des mariages franco-étrangers. Ce chiffre est porté à 25 % si on inclut les mariages binationaux réalisés à l'étranger. Parmi eux, 37 % concernent des conjoints étrangers nés d'Afrique du Nord et 14 % d'Afrique subsaharienne.

L'un des premiers problèmes soulevés est celui de l'union libre. Reconnue et bien acceptée en France depuis des décennies, elle n'est pas encore reconnue juridiquement pour les couples binationaux, dans le sens où elle ne leur permet d'accéder à aucun droit (le conjoint étranger en couple avec un(e) Français(e) doit forcément être passé ou marié pour pouvoir, par exemple, prétendre à la délivrance d'un titre de séjour). Aux Amoureux au ban public, nous nous battons pour tenter de gommer cette injustice, car nous pensons que ce sont aux couples de choisir leur mode de vie : en union libre, concubinage, pacs ou mariage.

Un véritable parcours du combattant

Lorsque les couples doivent faire le choix de se marier, le constat que fait ENB sur le regard porté au traitement des dossiers de mariages binationaux est consternant : « Les règles de contrôle de la validité d'un mariage sont censées s'appliquer à tous les couples, quelle que soit la nationalité des partenaires. En réalité, ces règles servent de moyens de contrôle : elles entravent ou retardent, voire découragent les unions de ressortissant-es européen-nes avec leur partenaire non européen-e. »

Et pourtant, « dans toutes les conventions internationales et européennes, la liberté matrimoniale est reconnue comme un droit fondamental. À ce titre, un droit au séjour devrait être délivré à la personne étrangère du couple ».

Mais le durcissement des politiques migratoires mené ces dernières décennies par les États membres de l'Union européenne ainsi que les réformes juridiques successives mènent à ce résultat : la restriction constante de ce droit fondamental.

Se marier est alors devenu un véritable parcours du combattant, qui conduit bien souvent à l'éloignement des membres du couple pour des durées incertaines et à devoir parfois engager des démarches juridiques longues et coûteuses. On a d'un côté les couples qui peuvent se permettre d'engager une procédure avec un avocat, leur donnant davantage de chances d'aboutir, et de l'autre les plus modestes, qui n'ont pas les moyens financiers nécessaires. Pour ces derniers, il convient de souligner que l'aide juridictionnelle leur est de plus en plus souvent refusée dans le cadre de recours contre des décisions de refus de visa.



La crise sanitaire, facteur aggravant, a obligé les couples à faire preuve d'imagination pour pouvoir être réunis (en pays tiers, notamment), car seuls les couples mariés ou passés pouvaient à cette période franchir les frontières de la France pour se retrouver. Depuis, de nombreux couples ont choisi le mariage pour pouvoir se retrouver en cas de séparation géographique ou pour sécuriser leur relation.

Certains couples – même s'ils avaient déjà entamé des démarches en vue de mariage – se sont retrouvés bloqués, sans pouvoir s'unir, lorsque les frontières se sont fermées. Ainsi, la menace de devoir refaire tout le dossier s'est peu à peu rapprochée, le mariage devant avoir lieu dans les douze mois de validité des bans à compter de leur publication. L'urgence était là, mais le gouvernement français n'autorisait toujours pas le franchissement des frontières hors UE, plusieurs couples soutenus par Les Amoureux au ban public ont alors saisi le Conseil d'État pour faire valoir ce droit au mariage.

La juridiction administrative suprême leur a donné raison par sa décision rendue en référé du 9 avril 2021 (n° 450984) : « Entrer en France pour se marier doit pouvoir être possible, compte tenu de la faible menace sanitaire représentée par le nombre de couples concernés », enjoignant dès lors le ministère de l'Intérieur à modifier sa circulaire et inscrire le mariage dans la liste des motifs impérieux permettant le franchissement des frontières et de prendre les dispositions nécessaires pour que les consulats procèdent à l'instruction effective des demandes de visa.

Retour avec A. et M. (l'un des couples à l'origine de ce recours) sur vingt-six mois de démarches administratives.

Lorsque les couples doivent faire le choix de se marier, le constat sur le regard porté au traitement des dossiers de mariages binationaux est consternant

Témoignage de Karim (Algérie) et Priscilla (Nivillac)

« Bloqué en Algérie, je me bats avec ma compagne Priscilla depuis novembre 2019 pour que nous puissions nous marier, ce que j'espère de tout cœur, tout comme de pouvoir enfin serrer dans mes bras mon fils Liam, 2 ans, que je n'ai toujours pas pu rencontrer. Jusqu'à alors, nos démarches – pétitions et recours successifs au TA de Nantes – n'ont toujours pas permis la délivrance du visa nécessaire pour entrer sur le territoire français. Notre dernier espoir réside dans le recours au fond contre la décision de refus de visa en qualité de parent d'enfant français dont j'ai fait l'objet. L'audience n'aura malheureusement pas lieu avant décembre 2022 au TA de Nantes. Nous sommes totalement désespérés. » Et Priscilla d'ajouter : « Nous souhaitons juste pouvoir vivre ensemble, comme tout le monde, et notre enfant a besoin de ses deux parents. C'est inhumain, ce qu'ils nous font à nous et à notre enfant. »

tives, huit audiences cumulées au tribunal administratif (TA) de Nantes et au Conseil d'Etat et onze mois de séparation : « Le gouvernement sépare les couples binationaux pendant des mois et les empêche de se retrouver. Des familles entières sont détruites par cet éloignement forcé », s'insurgeait A., qui déposait alors une requête individuelle au tribunal de Nantes, puis montait au Conseil d'Etat. Une date de mariage peut enfin être validée, que les futurs époux fixent à fin juin 2021. Désormais réunis et soulagés, A. et M. ne comprennent toujours pas cet acharnement et les commentaires apparus sur les réseaux évoquant un mariage « blanc », « à célébrer plutôt en Algérie », « Cela s'appelle simplement l'amitié, il faut apprendre à s'ouvrir aux autres, à toutes les cultures. Ces personnes désinformées ne se rendent pas compte des souffrances psychologiques que nous avons vécues et l'impact sur mon entourage. » M., à ses côtés, acquiesce : « Oui, nous sommes juste des personnes de deux pays différents, c'est désolant d'entendre des gens parler ainsi » (L'Echo de la presqu'île, 24 juin 2021).

Une pluie de refus successifs
C'est alors une victoire qui redonne espoir aux couples binationaux séparés, mais qui est vite annihilée par la multiplicité des difficultés pratiques qui prennent la relève et dont la plupart perdurent à ce jour, et ce, malgré la levée des restrictions sanitaires ! D'une part, il peut s'avérer extrêmement difficile d'obtenir le rendez-vous obligatoire pour déposer sa demande de visa. Les autorités consulaires peuvent ainsi verrouiller pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois les rendez-vous pour certains types de visas qu'elles ne souhaitent pas délivrer ou qu'elles instruisent avec parcimonie. C'est un premier blocage administratif, contre lequel les couples ont peu de moyens d'action (sans risque de représailles lorsque la demande sera déposée).

D'autre part, si le dossier a finalement pu être déposé, l'instruction des demandes de visa pour entrer sur le territoire français en vue de mariage est très stricte. Notre association a pu constater une pluie de refus successifs, basés sur une prétendue fraude ou manque de ressources – même si un enfant est né de cette union – ou encore sur le « risque de détournement de l'objet du visa », soit le « risque » que le ressortissant étranger s'installe durablement en France aux côtés de son futur conjoint. Étrange, ce second point, car, en toute logique, la finalité du mariage n'est-elle pas de vivre avec son conjoint sur le territoire de son choix ?

Outre de probables consignes émanant du ministère de l'Intérieur et des « quotas définis par catégorie de visas », les couples binationaux se retrouvent confrontés à un véritable système kafkaïen

Outre de probables consignes émanant du ministère de l'Intérieur et des « quotas définis par catégorie de visas », les couples binationaux se retrouvent confrontés à un véritable système kafkaïen

La rhétorique du ministère

La rhétorique du ministère de l'Intérieur est d'ailleurs de prétendre que la célébration des mariages binationaux devrait se faire dans le pays étranger, arguant que le droit au mariage ne prévoit ni de choisir le pays de célébration du mariage ni sa date. Et pourtant, rien dans la loi n'oblige ce mariage à l'étranger. Si le Conseil d'Etat avait relevé en 2014 l'impossibilité de se marier dans certains pays pour des personnes de même sexe, les couples binationaux nous alertent quand le mariage est soumis à l'autorisation d'une autorité religieuse interdisant le mariage de confessions différentes. Cela implique une conversion religieuse, quand il minorise la femme, ou quand la personne française a des enfants d'une précédente union, nés hors mariage ; ce que le ministère de l'Intérieur ne peut feindre d'ignorer.

L'augmentation et la mise en place du renforcement des contrôles sur la délivrance des visas, remontant aux lois sarkozystes, visaient alors plus particulièrement les personnes ressortissantes d'Afrique subsaharienne. Depuis, les gouvernements successifs n'ont pas remis en cause ces politiques d'immigration. Au contraire, en septembre dernier, les décisions gouvernementales les renforçaient, annonçant une réduction drastique du nombre de visas accordés aux personnes ressortissantes de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, prétextant de l'immobilisme de ces pays à reprendre leurs ressortissants vivant illégalement en France.

De nombreux couples franco-tunisiens installés et mariés en France en ont depuis été victimes et se retrouvent dès lors séparés depuis des mois. En effet, le départ au pays des conjoint-es tunisien-nes, pour régulariser leur situation en demandant leur visa long séjour conjoint-e de français-e, normalement délivré de droit, s'avère en réalité impossible. Ces ressortissant-es restent bloqués loin de chez eux, souvent sans travail, sans revenus, survivant grâce à la solidarité familiale. Malgré plusieurs manifestations, devant le consulat de France à Tunis, puis à Strasbourg, la situation à ce jour reste bloquée, laissant près d'un millier de couples sur la touche.

« Insensé », « hyper violent »...

« Nous avons rencontré trois femmes du collectif « Refus visa conjoint français en Tunisie » : « Nos maris se retrouvent bloqués en Tunisie, plusieurs demandes successives ont été déposées et chaque fois refusées, toujours pour le même motif : soupçon de fraude au mariage. » C'est insensé pour Nadège, brestoise : « Ils pensent que c'est un mariage blanc, et dire que c'est moi qui l'ai demandé en mariage ! J'ai

fait deux fausses couches, vous croyez que je cherchais à faire un enfant si c'était un mariage blanc ? Je suis veuve et j'ai déjà trois enfants ».

« A la seconde demande d'Apéf, un second motif a été ajouté : menace à l'ordre public, sans explication, juste une case cochée », surenchérit Morgane, qui réside aussi à Brest. Et d'ajouter : « C'est hyper violent ! On n'a rien fait de mal. Son bulletin n° 3 d'extrait de casier judiciaire français est vierge, le tunisien aussi. De plus, la mariée a validé notre intention matrimoniale, et le consulat remet tout en cause, c'est incompréhensible. » Quant à P., résidente dans la Loire-Atlantique, elle estime que « trouver quelqu'un de bien, c'est tellement difficile. En la personne de L., j'ai enfin trouvé un homme qui me convient, et j'en suis privée trois mois après m'être mariée. Notre première année de mariage est un vrai cauchemar, alors que ça aurait dû être une année de bonheur ».

Bon à savoir, toutefois, après une entrée régulière sur le territoire français, prouvée par un tampon sur le passeport et six mois de vie commune en France, les couples peuvent solliciter un titre de séjour pour régulariser la situation du/de la conjoint-e étranger-ère, moyennant la constitution d'un solide dossier de preuves de vie commune. Les délais d'obtention d'un rendez-vous en préfecture peuvent néanmoins être très longs.

Le prisme du « risque migratoire »

A noter qu'un droit discrétionnaire s'applique également aux couples passés ; la preuve d'un an de vie commune, en France, est désormais généralement admise dans la plupart des préfectures (trois ans à Paris).

Puisque le Conseil d'Etat a ouvert la porte à la délivrance d'un visa long séjour aux couples dont le projet est de se marier et de s'installer en France, il devrait être simple d'adapter le système d'exploitation de demande de visa (France-Visas). Mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

Face à la multiplication des refus de visas, nous avons cherché à savoir comment la justice pouvait aider les couples binationaux en nous tournant vers le tribunal administratif de Nantes, seule juridiction compétente pour connaître des recours contre les décisions de refus de visas dans toute la France. Le collectif de Nantes accueille et accompagne régulièrement des couples au tribunal dans cette démarche.

Forcé est de constater que si le droit au mariage est un droit fondamental protégé par l'article 12 de la Convention européenne des droits de l'homme, la réalité vécue par les couples binationaux démontre qu'il est tout à fait possible pour l'Etat français de s'y soustraire par des moyens détournés. Le droit ne protège réellement les couples que dans la mesure où une démarche en justice peut être entreprise.

En admettant que des vérifications soient nécessaires avant de permettre l'entrée sur le territoire français à toute personne y prétendant, elles ne doivent en aucun cas entraver des projets de vie de couple pour des motifs inappropriés et plus que discutables : différence d'âge (notamment quand la femme est plus âgée que l'homme), demande de visa refusé alors que la personne n'était pas encore en couple, insuffisance des préparatifs de mariage.

Pour l'avocate Julie Bonher, « plusieurs solutions sont envisageables avec la volonté politique : il faudrait que l'administration reconsidère sa définition du couple, [...] la législation est orientée vers le mariage, le Pacs n'entrant pas en ligne de compte » (DNA, 12 février 2021).

Simplifier et adapter les démarches des couples binationaux serait évidemment une solution pour fluidifier les demandes de visas, désengorger les services consulaires et les tribunaux, mais ce n'est pas dans l'air du temps. Toute demande de visa, quel qu'en soit le motif, est malheureusement perçue par le prisme du « risque migratoire » et non comme un projet de vie de couple.

Dénoté très justement comme contradictoire par la sociologue Manuela Salcedo Robledo : « Les couples binationaux ont à la fois une injonction au mariage pour pouvoir rester ensemble sur le territoire, car la délivrance de visas est très compliquée, et en même temps le soupçon sur leur union est permanent. » Dans sa thèse de 2015, *Amours suspects, couples binationaux de sexe différent ou de même sexe sous le régime de « l'immigration subie »*, elle porte une réflexion et interpelle sur la notion du couple : « C'est quoi, un vrai couple ? Il peut y avoir à la fois des intérêts et de l'amour, la vie est plus compliquée que ça. »

La question qu'on a envie de soulever est : où va une société qui sépare les couples au lieu de les rapprocher ?

Le droit ne protège réellement les couples que dans la mesure où une démarche en justice peut être entreprise

Contact : Amoureuxauban.nantes@gmail.com



Le bocage, toujours en péril !

Le bocage est un type de paysage formé de prés clos par des levées de terre plantées d'arbres. Beaucoup considèrent qu'il est le paysage traditionnel en Bretagne ou en Normandie. Mais, dans un monde anthropisé comme le nôtre, un paysage n'est au fond toujours que le reflet d'une activité humaine. Aussi, chercher à replanter des arbres sans remettre en question le « modèle » agricole semble illusoire.

» PAR GAEL BRIAND

Ingenieur du remembrement Dis-nous le montant de ta prime « Ma prime, c'est quatre pour cent Sur les talus que je supprime » Sur l'abatage quatre pour cent Par talus ça fait pas beaucoup Pour que ça soit intéressant Il faut en détruire beaucoup

Quand Gilles Servat chante *Madame la colline*, en 1977, des milliers de talus ont déjà disparu, victime de l'administration centrale. Remanier les parcelles agricoles s'est fait de tout temps. En fonction du type de cultures, des propriétés, de tel ou tel usage, la délimitation du foncier agricole a bougé. Mais si plusieurs lois ont cherché à « remettre » des talus au début du XX^e siècle, c'est

bien entre les années 1960 et 1980 que la tendance a été la plus lourde.

La somme allouée au remembrement par le ministère de l'Agriculture passe de 62,9 millions de nouveaux francs en 1959 à 111,263 en 1960, soit environ le double. « Ces sommes énormes avaient pour but de convaincre les paysans et les élus locaux. À l'époque, ces derniers voulaient de bonnes routes et l'État leur disait qu'ils n'auraient pas de subventions s'ils ne promouvaient pas le remembrement. Du point de vue de l'État, il y avait trop de paysans, il fallait donc tout faire pour favoriser l'exode rural, vider les campagnes. L'agrandissement des fermes a permis cela : dans les communes remembrées, les fermes disparaissaient deux fois plus vite entre 1970 et 1980 », se souvient Fañch Jestin, de l'association Skol ar c'hleuzioù.

Dans un recueil de témoignages dans *Le Peuple breton* de janvier 1979, on peut lire : « La Bretagne attire des personnages aux dents longues, des requins pour qui le talus n'est rien de plus qu'une très juteuse source de revenus... une fois qu'il est détruit. » En 1978, le témoignage du professeur Jean-Claude Lefeuvre de l'université de Rennes, président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, estimait que « de 1962 à 1978, 50 000 hectares de forêts et de massifs boisés (sur 270 000 au total) [avaient] été supprimés en Bretagne ». Depuis lors, les talus ont continué à être arasés ou à disparaître faute d'entretien.

La période du remembrement a correspondu à la montée en puissance de la mécanisation agricole, de la modernisation d'une agriculture auparavant

traditionnelle et plus familiale et de l'introduction des engrais chimiques qui ont réduit le besoin de main-d'œuvre. Si bien que les paysages de bocage ont été laissés progressivement la place à des « openfields » (champs ouverts). Pourtant, les Bretons sont restés très attachés à leurs paysages. Le souvenir de la lutte contre le remembrement a continué à vivre et nombreux sont les anciens nostalgiques de cette époque. Cette lutte fait partie de l'imaginaire breton au même titre que la lutte contre le nucléaire ou les marées noires.

Breizh Bocage

Pour remédier à la disparition continue des talus et des haies, deux programmes « Breizh Bocage » ont été initiés par la Région Bretagne depuis 2007. Financés par les fonds FEADER, ils consistent à replanter dans le but de reconstituer le bocage breton. En 2021, une évaluation de ces dispositifs a été rendue : sur douze années, plus de 5 000 kilomètres de haies ont été plantés et 40 temps pleins ont été recrutés pour animer le programme. On estime que 18 % des exploitations de la région administrative ont planté des haies, soit environ 4 000 exploitations agricoles. Néanmoins, le bilan est honnête : « L'effort de plantation lié à Breizh Bocage permet tout juste de retrouver l'équilibre perdu à partir des années 1950 et lors des grands remembrements », est-il écrit sur le site de la Région Bretagne.

Qui plus est, toutes les plantations ne se valent pas : « Une jeune haie, fraîchement plantée, n'a pas les mêmes vertus écologiques et ne pourra pas

compenser immédiatement la destruction de haies anciennes », explique le rapport. Fañch Jestin s'attriste aussi du fait que le dispositif Breizh Bocage valorise surtout les haies au détriment de véritables talus : « Ils plantent des arbres à même le sol, mais ça ne retient pas l'eau en cas de grande pluie ! Il y a une confusion de langage : le talus, c'est une bosse de terre. Ce n'est ni une haie ni un talutage en bord de route. »

À Skol ar c'hleuzioù, on aide les agriculteurs à replanter : « Quand un arbre est planté sur un talus, la faune et la flore sont beaucoup plus riches », argumente Fañch Jestin. En regardant le bassin versant du Jaudy, du Guindy et du Bizen, il regarde le verre à moitié plein : « On continue de détruire des talus, mais au moins, maintenant, on en refait ! Ici, c'est 15 à 20 kilomètres par an. »

Pour le militant, « il ne s'agit pas de faire beau, mais solide. Il faut tasser sur le dessus et pas sur les côtés. Ni trop sec, ni trop humide. C'est pour cela qu'on les construisait fin avril, début mai. *Na re gleb, na re sec'h* ! disait mon père. Avant, on savait faire des talus, car cela avait une utilité. Cela gardait les vaches dans les champs, les empêchait d'aller chez le voisin. Une clôture naturelle. Aujourd'hui, on laisse tout pousser et on n'entretient pas. Chez moi, j'ai une petite fougère rare qui a réapparu, ailleurs je vois du cresson, mais aussi des plantes envahissantes qui colonisent les murets en pierre. Sans entretien, les plantes dominantes prennent le dessus et tuent la biodiversité. »

Pas de talus sans les agriculteurs

Or, c'est justement le principal problème de la reconstitution des talus : le temps ! Et la main-d'œuvre. Une enquête sociologique auprès des agriculteurs planteurs de bocage a été réalisée par deux étudiantes (Marie Toussaint et Catherine Darrot) en juin 2021. Elles expliquent que « le facteur limitant le présent et l'avenir du bocage est moins le moment et les moyens de la plantation que la prise en charge de son entretien dans la durée ; l'effort et le temps d'entretien, qui constituent une charge régulière et dans la durée, sont bien plus souvent mentionnés comme des limites que la plantation elle-même ».

Les témoignages recueillis dans l'enquête *Le bocage et vous ?* sont formels : « Je souhaite planter en prévoyant de déléguer l'entretien/exploitation du bois, car je ne vois pas comment je trouverais plus de temps pour le faire ». « Aujourd'hui, j'ai environ 20,5 km de haies (hors talus à nu) à entretenir. Un travail de titan. Le métier d'agriculteur n'est plus à faire du bois l'hiver. Je n'en ai ni la force, ni le courage ». « L'entretien du bocage prend beaucoup de temps non rémunéré. Je comprends que certains ne s'enquiquinent pas à gérer des arbres à fond perdu... ». En conséquence, beaucoup donnent le bois récupéré à ceux qui entretiennent ou font appel à des entreprises extérieures. Ou rasent.

Il n'est pas non plus étonnant de constater que près de la moitié des répondants à l'enquête sur le bocage (45 %) déclarent pratiquer l'agriculture biologique. Parmi eux, beaucoup d'éleveurs d'animaux pâturants (bovins et ovins, caprins et équins), des polycul-

vateurs-polyéleveurs et des polyéleveurs. Le type de culture que l'on trouve dans la Loire-Atlantique (l'un des départements où l'agriculture biologique se porte le mieux). Parcelles plus petites, rapport à la terre différent, utilisation de la biodiversité comme auxiliaire de culture... Aujourd'hui, le bois est (re) devenu une ressource intéressante, notamment en matière énergétique. Mais en effet, cela suppose du temps et de la main-d'œuvre. « Avant, il y avait du monde... » souffle Fañch Jestin.

Cela renvoie à une idée toute simple : peut-on espérer revoir des paysages de bocage sans une remise en cause du modèle agricole ? La Confédération paysanne réclame depuis des années des aides à l'actif plutôt qu'à l'hectare. Il s'agit ni plus ni moins de repeupler les campagnes, d'augmenter le nombre de paysans qui continuent de chuter. Décorer les champs est une chose, mais l'enjeu est bien de retrouver un autre rapport au sol.

Ce sont les pesticides qui ont facilité la réduction de la main-d'œuvre, c'est en les supprimant que l'on retrouverait tout l'intérêt des talus. C'est d'ailleurs aussi pour cela que les agriculteurs ont autant de mal à se passer des pesticides. S'occuper d'un champ gigantesque est chronophage sans aide humaine. Les intrants chimiques, c'est la facilité ! Mais avec les épisodes de canicule répétés et les déluges d'eau dans un court laps de temps, l'utilité des talus (pour rafraîchir les cultures ou les bêtes, retenir l'eau et la faire filtrer les pollutions au fil du temps, envoyer dans les rivières les déchets de nouveau appréciés).

Inondé !

Samedi 4 juin. Deux orages de grêle à peu de temps d'intervalle à Paimpol. Pour Philippe Martel, adhérent de l'UDB, ça ne pose pas de problème : « On avait besoin d'eau. Sauf que le champ est en pente, l'eau ou plutôt l'eau boueuse dévale sans rien pour l'arrêter. De plus, quand le champ est cultivé dans le sens de la pente, rien – pas le moindre sillon – pour la ralentir. Nos anciens [bien plus judicieux ou bien, moi, ma après au gain] cultivaient perpendiculairement à la pente et entouraient leurs champs de talus arborés. Un temps revu. Résultat : une route, des jardins, des maisons envahies par une eau boueuse pleine d'engrais ou autre. Cela se reproduit de plus en plus souvent si rien n'est fait au niveau climatique et au niveau agricole. On se consola en se disant qu'on aura des choux ou autres légumes gratuitement après les avoir bien nettoyés ! Les dégâts seront payés par les assurances, après tout. Mais au fait, qui paie les assurances ? »

Reste de bocage, à Commana

La fête des talus à Spézet. Pour organiser la défense...

On pensait le temps du remembrement révolu, les dommages faits, la réorganisation des terres abouties et la réflexion plus avancée aujourd'hui que dans les années 1960-70. Tout le monde est conscient aujourd'hui de l'importance de conserver la trame des talus qui structurent le paysage, protègent la biodiversité, agissent positivement sur le climat. Et pourtant, subrepticement, des linéaires importants de talus continuent à disparaître...

► PAR FULUP PLOUZANE*

Le logiciel n'a donc pas changé ? Souvent, on parle d'un ou deux exploitants zélés, à la recherche de plus de facilité, d'accessibilité pour leurs tracteurs de plus en plus gros, de plus de rentabilité. On pense aussi au mode de calcul des primes PAC, basé sur les surfaces exploitées.

Comment lutter contre cette politique de grignotage ? Le classement du bocage est un outil légal intéressant. Dans le document d'urbanisme en vigueur sur chaque commune, il est possible d'établir un état des lieux précis du bocage à un instant t. Cela peut être fait avec l'aide d'un.e chargé.e de mission ou d'un syndicat de bassin, responsable de la qualité des eaux sur le bassin versant concerné.

Une cartographie exacte permet de mettre d'accord tous les partenaires sur le constat de l'existant. Sur cette base, la commune met en place une commission chargée de gérer cette carte du bocage. Vient alors le vote en conseil municipal, dont l'objet est d'une part de permettre l'intégration de ce schéma dans le document d'urbanisme de référence, et d'autre part de fixer le fonctionnement de la commission ad hoc.

Celle-ci doit être saisie, via une déclaration de travaux déposée en mairie, comme pour construire une véranda ou toute autre opération relevant des règlements d'urbanisme, sauf à encourir des poursuites (amende, obligation de revenir à l'état antérieur...), avant toute action visant à changer un élément de la carte. La commission propose au maire soit d'accepter des modifications motivées, avec ou sans compensation, soit de refuser. L'information est donnée, le débat est possible.

Limites et espoirs

Mais la réalisation d'un tel état des lieux prend du temps et doit être fait de façon extrêmement rigoureuse pour ne pas souffrir de contestation : cela demande une vraie volonté politique de la commune, et un soutien logistique. Deuxième difficulté : la composition de la commission. Si celle-ci est en général tripartite (élus / agriculteurs / associations), certains peuvent manœuvrer pour être présents dans deux catégories, faussant ainsi le rapport de forces, déséquilibrant le débat, qui peut déjà être assez tendu. Un maire, un conseiller municipal parties prenantes de l'économie agricole sauront-ils faire la part des choses, s'attacher à défendre l'intérêt général plutôt que le leur ou celui d'un collègue ou voisin ?

Il est donc primordial de bien cadrer cette commission locale bocage, mais

d'autres éléments permettront de retrouver une plus grande sérénité dans ces décisions, de prendre du recul. Le passage des démarches d'urbanisme de l'échelle communale à l'échelle intercommunale permet d'éloigner la décision du cadre vicinal. Si c'est bien à chaque commune de prendre la décision de classer son bocage dans le plan local d'urbanisme, devenu PLU... pour « intercommunal », la commission devient intercommunale et peut maintenir la distance nécessaire pour examiner les demandes avec de plus grandes garanties d'indépendance... C'est l'un des points de progrès possible soulignés par Eau et Rivières de Bretagne, qui suit de près ces dossiers via sa commission bocage.

Fédérer les collectifs

Il y a donc nécessité impérieuse de sensibiliser la population, sentinelle de notre environnement, opinion publique locale pouvant peser sur les élus. Pour ne pas être mis devant le fait accompli, il reste encore du travail, un constat qui pousse à coordonner les collectifs locaux existants et à naître, autour de celui de Callac, de Spézet, Saint-Mayeux...

Le collectif de vigilance citoyenne de Callac a monté « une bonne trentaine de dossiers d'arasement illégal sur le canton », enregistrés sur le site Géoportail, puis transférés sur le site Sentinelles de la nature avec l'aide d'Eau et Rivières de Bretagne. Il appelle les collectifs constitués à se fédérer et propose d'aider les citoyens à monter leur propre collectif.

Kleuziou, la première fête des talus, a donc eu lieu le 4 juin dernier à Spézet, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement. Avec des centaines de personnes présentes tout au long de la journée, des stands associatifs permettaient d'échanger, de faire circuler l'information, tandis que sur scène se succédaient prises de parole et concerts, notamment avec Soig Siberil, Bernez Tangi ou encore Gilles Servat, dont la chanson *Maclama la colline*, toujours d'une grande actualité, était très attendue et a été saluée avec émotion...

* Renseignements et contact avec la coordination des collectifs locaux en cours de constitution : kleuziou.spieled@kml.bzh / www.kleuziou.bzh (en construction)

Bresk !, la « Babel heureuse »

Les 10 et 11 juin se tenait à Douarnenez le festival Bresk ! (fragile, en breton), sur le thème des langues minorées et de la traduction. Organisée par l'association Rhizomes, cette première édition a combiné interventions pointues, dépaysement et convivialité.

► PAR JACQUES DYONIZIAK

L'inauguration d'une exposition consacrée à François Maspéro ouvrait le festival : point de discours pompeux, mais une évocation joyeuse de la carrière prolifique du libraire-éditeur-écrivain-traducteur engagé alternant avec des lectures robotiques à cinq voix de ses textes à la librairie de L'Angle rouge.

Suivait à l'auditorium du port-musée *La Langue de la papivole*, spectacle de Matao Rollo, militant du gallo mais surtout artiste : de l'avis d'un spectateur non galésant, « même si tu ne comprends pas tout, on rigolait beaucoup grâce à la gestuelle et à l'humour de ce conteur extra ».

On pouvait alors attaquer le lendemain, samedi, la suite d'un copieux programme par la conférence sur la glottophobie (« Quand les accents excluent ») et plus généralement la (non-)prise en compte de la diversité linguistique en France avec le sociolinguiste Philippe Blanchet et Stéphanie Clerc Conan, maîtresse de conférences en sciences du langage, qui forme des enseignants à « accueillir la diversité langagière et mettre à distance des formes d'hégémonies linguistiques ».

Les deux chercheurs ont fait entendre quelques témoignages de victimes de glottophobie : on hésitait entre le rire et l'indignation. Les articles et ouvrages de Philippe Blanchet ont-ils eu un impact ? « Des progrès pour comprendre qu'unité ne veut pas dire unification, mais toujours beaucoup de suspicion dans les textes législatifs », répond ce dernier. « Ce sont les conséquences du mythe de Babel tel qu'interprété par les religions chrétiennes », assure Stéphanie Clerc Conan.

Suivait une restitution des premiers entretiens menés par Emglev bro Douarnenez en association avec le port-musée sur le parler douarneniste, « moitié français, moitié breton, moitié [sic] douarneniste » pour une des personnes interrogées. On a pu entendre un filigrane de réponses au questionnaire utilisé. À ce point de la journée, ce qui se présente jusqu'ici comme un



La conférence sur la glottophobie ouvrait la journée du samedi.

colloque universitaire des plus sérieux devient franchement joyeux et décontracté : « an teuzer », « mignon », « du reuz », « ça vient du dedans »...

À l'auditorium, on enchaînait avec une projection d'extraits de documentaires du site Bretagne culture diversité (BCD), « des extraits qui se répètent l'un à l'autre » en abordant le corse, le basque, le gallo (avec Matao Rollo), les langues du Kurdistan iranien, celles des Samis... « C'est pour donner envie de retourner sur BED », avoua malicieusement Caroline Trouin, responsable de la sélection.

Regards croisés

Parallèlement se tenait sur les estacades du Port-Rhu une initiation à la traduction du... swahili, langue sous-représentée malgré une production littéraire et un nombre de locuteurs importants. Origine, graphies, syntaxe et problèmes inhérents à toute traduction (et particulièrement si la sphère culturelle est très différente) ont été exposés par Nathalie Carré.

On restait sur ces problématiques avec Camille Luscher, traductrice suisse, qui évoqua le multilinguisme de son pays, « paradis de diversité linguistique », sans oublier « ses zones d'ombre », l'occasion d'évoquer les Yéniches, semi-nomades « discriminés jusque dans les années 1990 ». Cette spécialiste d'Arno Camenisch, écrivain de langue allemande influencé par le roman, a expliqué comment restituer en français son écriture particulière : par exemple par l'utilisation de gra-

phies distordues ou agglutinées, tout en restant compréhensible. Comme le public semblait avoir un peu de mal à suivre malgré tout, Camille Luscher a lu une de ses traductions en faux suisse allemand : un grand moment d'hilarité et de virtuosité qui valait tous les exposés traductologiques !

Moments émuivants avec des membres de la compagnie théâtrale La Obra, dont le témoignage d'une Chilienne qui a appris le breton, ce qui l'a fait « réfléchir sur la langue de [son enfance], le mapuche ». « Tout le monde devrait suivre la formation de six mois en breton », assure-t-elle ! Lecture d'un poème, écoute d'un chant... Puis, toujours pour le plaisir des oreilles, lecture d'une chanson de Gilles Servat et d'un poème d'Arleja Duval par une ancienne élève de Diwan, suivi du témoignage d'une Mexicaine de culture maya évoquant sa langue maternelle, toujours vivante : sonorités étranges, belles, avec poésie et hip-hop !

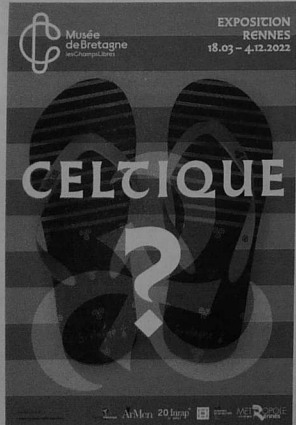
Retour dans l'auditorium pour un « rebond sur la Toile » avec une autrice de BD taiwanaise et l'enseignant en breton Stefan Moal. Le propos ? De nouveau un regard croisé pour montrer le dynamisme sur les nouveaux médias en faveur des langues minorisées. La journée s'est terminée par des interventions en breton de la troupe théâtrale C'hoariva.

Bresk ! s'est avéré une « université d'été » réussie. Qui appelle une nouvelle édition l'an prochain ?

1. <https://www.bed.bzh/fr/films/langues/>

« Celtique ? », l'expo polémique !

L'exposition *Celtique ?* présentée depuis le 18 mars au musée de Bretagne, à Rennes, propose d'interroger le caractère celtique de la Bretagne de l'âge du fer à nos jours à travers l'archéologie, l'histoire, la linguistique, la littérature, les beaux-arts, la musique et les produits marketing. Mais la volonté – louable, certes – de « déconstruire les clichés » d'un « récit régional » lié surtout à l'époque romantique est entachée d'amalgames, de manques et d'une vision orientée parfois bien peu scientifique... ► PAR ENORA KERMAREC



teur à s'interroger sur ce plan-là aussi alors qu'il est aujourd'hui tranché. Alors, pourquoi, en conclusion d'un tableau récapitulatif des langues du groupe celtique, qualifier le breton de langue néoceltique... ? Parler-on du français comme d'une langue néolatine ?

La carte présentant les migrations des Bretons insulaires au haut Moyen-Âge s'arrête à la Vilaine en s'appuyant sur les seules sources écrites, une approche transdisciplinaire, donc ; la linguistique comme la toponymie aurait permis d'inclure la presqu'île de Guérande et même quelques aires au-delà de la Bretagne actuelle.

Même présentation tendancieuse concernant le *Barzaz Breiz*. Ce recueil de chants bretons édités par Théodore Hersart de La Villemarqué en 1839 a fait l'objet d'une longue controverse quant à l'authenticité des collectages, une authenticité qui a été définitivement établie par les travaux de Donatien Laurent à partir des cahiers originaux de La Villemarqué, retrouvés en 1964. Cette conclusion est curieusement omise dans la notice consacrée à cet ouvrage, dans laquelle, là aussi, il est laissé place au doute en indiquant : « Pour ses détracteurs, La Villemarqué [...] n'est qu'un faussaire qui a favorisé la naissance d'un nationalisme breton. L'œuvre suscite néanmoins une émulation certaine. »

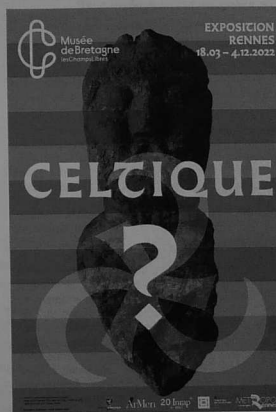
Sur le plan politique, l'exposition évoque l'emsav d'avant la Seconde Guerre mondiale afin de mentionner la fascination exercée sur celui-ci par la lutte de libération nationale en Irlande et le parcellisme. Parmi les documents pertinents, un numéro de *Breiz Atao* qui l'est moins. Daté de mars 1933, il montre l'adhésion précoce de certains dirigeants de l'emsav aux thèses d'extrême droite. Si cette adhésion est une vérité historique, la présentation de ce numéro vient redoubler la présence d'autres documents, comme le brassard avec triskèle des *bagadoù stourm* pendant l'Occupation, qui semblaient suffisants dans un espace muséographique où chaque centimètre carré est précieux.

Il aura donc semblé visiblement important pour les organisateurs de l'exposition de pointer du doigt cette période incontestablement noire en Bretagne. On aurait aimé toutefois que soit laissée une place pour des réalisations de membres de gauche de l'emsav, tel l'ouvrage de Maurice Duhamel, *Histoire du peuple breton*, édité par War Sao, proche du Parti communiste, et qui abordait une triskèle en couverture.

Sur le plan musical, qui a occupé une grande place dans le renouveau culturel breton d'après la Seconde Guerre mondiale, il est montré que la relève s'est appuyée sur la culture d'outre-Manche à travers l'adoption de la cornemuse écossaise et l'invention du bagad, modèle breton du pipe band, et par la renaissance de la harpe celtique, reconstituée par le père d'Alan Stivell. Figure marquante du renouveau musical, Stivell fait l'objet d'un entretien filmé. On s'étonne néanmoins de le voir noyé dans une mosaïque de pochettes de disque d'artistes qui n'ont pas forcément

toutes faites, le procédé manque parfois de subtilité, telles les bornes parsemant l'exposition invitant les visiteurs à répondre « celtique ou pas celtique ? » à diverses questions souvent incongrues (comme la forêt, par exemple), ou par certains textes, qui sèment le doute dans l'esprit du visiteur là où il n'y a pas lieu, comme c'est le cas pour la langue bretonne.

Ainsi, le panneau à l'entrée de la section linguistique intitulé « Le breton, langue celtique ? » conduit-il le visi-



teur à son compte ses orientations sur l'identité celtique de la Bretagne, comme on nous le laisse penser.

Certes, la nécessité de condenser cette partie foisonnante des dernières décennies se comprend, mais résumer le propos au point de mettre, par exemple, sur le même niveau les festoù-noz, plus bretons que celtiques (même si des instruments irlandais y font, ici ou là, leur apparition), et les festivals comme celui, inter-celtique, de Lorient, est un malheureux amalgame. Il manque donc un peu de nuance par endroits.

L'exposition se conclut par un film d'animation aussi clair que synthétique sur les mécanismes mis en œuvre au milieu du XIX^e siècle dans ce phénomène de construction identitaire que cette dernière section replace dans un contexte élargi, puisqu'il a « touché de nombreux pays et régions d'Europe » nous dit-on.

Ainsi, la Bretagne n'est pas la seule dans la mesure où Finlande, Écosse ou même Normandie ont aussi été impactées par cette construction qui repose sur des « faux », c'est quand même ça qu'on nous invite à retenir, globalement, au long de l'exposition. D'accord, mais alors, pourquoi ne pas avoir cité nommément la France, dont le roman national commence par proclamer que ses ancêtres sont les Gaulois et qu'elle remonte à Clovis ?

Nous attendons donc avec grande hâte une exposition dans un musée national aussi riche que celle-ci sur un sujet aussi important et intéressant et qui s'intitulait *Latine* ? ●

« Celtique ? », musée de Bretagne-Les Champs libres à Rennes, jusqu'au 4 décembre 2022.

Stivell retire son parrainage

Le parti-pris de l'exposition est tel qu'Alan Stivell, l'un des plus importants représentants musicaux bretons, a retiré son parrainage...

« Les responsables de cette exposition et le musée de Bretagne m'avaient demandé de [la] parrainer [...]. Ce thème est tellement central dans ma vie que je ne pouvais refuser » : c'est ainsi qu'Alan Stivell aborde sur son profil Facebook l'explication de son retrait.

Dans un premier post, le musicien concède avoir droit à une interview vidéo de dix minutes qui, précise-t-il, « [le] satisfait ». Il poursuit : « J'aime la recherche de l'objectivité. À une question « Celtique ? », on peut théoriquement avoir deux grandes réponses assez opposées. L'objectivité serait (comme chacun sait) une parité entre les deux grands points de vue. Ce n'est pas du tout le cas. La réponse vraiment positive à cette question (ma

position) est très très loin de bénéficier d'une parité. [...] Rester parrain pour voir les positions adverses en exercice, ce n'est évidemment pas possible. » Alan Stivell avoue avoir été aussi « beaucoup choqué » par la présentation d'un mouvement breton uniquement pro-nazi sans évoquer les résistants « nationalistes » bretons.

Dans un second post, à cette question « Celtique ? », Alan Stivell répond : « Celtique, pas de doute. [...] L'ensemble du monde occidental a gardé des traces [de son héritage celtique], souvent assez honteusement occultées, mais parfois revendiquées, comme en Galice.

« Mais c'est dans l'archipel comprenant Bretagne, Cornouailles, Galles, île de Man, Écosse, Irlande qu'on détecte un atavisme fort, depuis l'Antiquité celtique (ou l'expression un peu vague d'âge du Fer) et même avant.

« Il imprègne tous les domaines. Et, évidemment, pas d'attaché



entre ceux-ci. Cet héritage proprement celtique se mêle ici aux substrats plus anciens. Et ce métissage marque aussi l'identité commune de nos six pays. Ceci de la même manière qu'on parle de pays latins qui ne le sont pas purement non plus. D'ailleurs, les nations dites « latines » ont moins de points communs. »

► PAR LA REDACTION

Premiers « Jeux de Bretagne » : Nantes en fête durant 10 jours !

La première édition des Jeux de Bretagne a lieu dans le centre de Nantes jusqu'au 10 juillet. Plus de 100 000 personnes sont attendues à l'occasion de cette grande fête populaire. Sous le signe de l'audace et de la bonne humeur, les compétitions sportives (palet, tir à la corde, lancer de botte de paille, football gaélique...) sont associées à des temps culturels (concerts, festoù-noz, conférences...).

PAR JEAN ROUDAUT

Lequel des cinq départements bretons remportera le plus grand nombre de trophées ? Pour le savoir, la Bretagne a rendez-vous à Nantes. Atypique, décalé et gratuit, ce nouvel événement vise à devenir chaque année le grand rendez-vous populaire des amis de la Bretagne.

Depuis le mois de mai, des sélections ont eu lieu chaque week-end dans 10 villes de Bretagne, de Carhaix à Rezé en passant par Plougonec, Pont-Aven ou encore Pontivy. Le grand public a pu s'affronter dans le cadre de tournois de tir à la corde, de palet sur planche ou encore de lancers de bottes de paille, en partenariat avec la Fédération des amis des luttes et sports athlétiques bretons (FALSAB). Les vainqueurs de ces épreuves sont conviés à venir à Nantes pour les finales. Chaque département est représenté par un code couleur : bleu pour le Finistère, vert pour les Côtes-d'Armor, rouge pour l'Ille-et-Vilaine, orange pour le Morbihan et jaune pour la Loire-Atlantique. Les amis de la Bretagne sont quant à eux en blanc, symbolisant l'esprit d'ouverture de la fête.

La programmation du premier week-end annonce la couleur. Si tout s'est déroulé comme prévu (au moment de « boucler » nous ne sommes pas encore en juillet), la soirée d'ouverture, vendredi 1^{er} juillet, s'est faite au rythme des cornemuses du Bagad de Nantes puis des guitares électriques de Bantam Lyons, dont les membres sont issus de Rennes, Brest et Nantes. Samedi matin, la conférence d'ouverture a réuni tout à la fois des réseaux bretons (Diwan, Produit en Bretagne, Femmes de Bretagne...) et des représentants de grandes fêtes du territoire (Hellfest, Le voyage à Nantes, Festival

interceltique de Lorient...). Dimanche 3 juillet, l'événement phare : une parade de six bagadotù et six cercles celtiques issus des cinq départements a défilé sur le cours des Cinquante-Otages pour donner le top départ d'un trail urbain de 13,5 kilomètres. Le deuxième week-end sera marqué par les finales, avec



notamment le tournoi de gouren (lutte bretonne) dans la cour du château le samedi 9 puis la finale de football gaélique, le dimanche 10, au stade Michel-Lecoq sur l'île de Nantes.

La réunification par le sport

Le cours Saint-André est rebaptisé « le Village ». Il accueille notamment les compétitions de sports athlétiques bretons : lancer de poids de 20 kg, lever de l'essieu, tir à la corde, lancer de bottes de paille, relais des meuniers, bzh-yod... La FALSAB est partie prenante en organisant des initiations aux jeux traditionnels de force et d'adresse. Les tournois de palets sur planche rassemblent toutes les générations, à proximité des tireuses de bières artisanales. Le centre culturel Yezhoù ha Sevenadur initie le grand public à la langue bretonne. Les crêpes sont vendues par et pour Diwan. Radio Naoned est chargée des animations musicales.

L'humour est au rendez-vous, avec notamment le « basket-bol breton ». Plus de 1 000 bols issus de la faïencerie de Pornic ont été offerts et permettent d'organiser chaque soir à 19 heures, sur le cours Saint-André, un tournoi de tir de bols dans un panier de basket. Le compétiteur qui aura marqué un panier en étant situé le plus loin du panier sera sacré champion de Bretagne. La grande soirée des vins bretons, le mardi 5, aura marqué l'avènement du tournoi des rouleurs de barriques de muscadet. Le vendredi 8, l'association nantaise Kentelioù an noz frappera les esprits en organisant son karaoké en breton : brittophone ou non, chacune et chacun pourra reprendre les tubes de Shakira, Angèle ou Abba en breton !

L'événement a été imaginé dans le cadre de la délégation « enjeux bretons » créée par la nouvelle majorité nantaise issue des dernières élections municipales, et portée par l'adjoint à la maire de Nantes Florian Le Teuff, concepteur de l'événement. Le projet est aujourd'hui assumé par une association, le Comité d'organisation des Jeux de Bretagne.

Son président, Stéphane Briand, voit en cet événement « l'occasion de concrétiser la réunification par le sport. La fête fédère tout à la fois les clubs sportifs, les associations culturelles ou encore les collectivités ».

« La première édition est un saut dans le vide, admet Florian Le Teuff. La seule certitude, c'est que l'événement va pouvoir prendre ses marques à Nantes, rayonner avec de plus en plus de sélections dans les cinq départements pour monter en puissance d'année en année, afin de s'imposer rapidement comme une fête de référence en Bretagne ». La Bretagne à cinq, naturellement.

POBL VREIZH

Dilennadegoù. Spered an amzer

Uhel-spontus eo bet dregantad an dud chomet hep votiñ da geñver dilennadeg ar gannaded, ouzhpenn 50 %, 70 % gant ar re yaouank zoken. Tost 40 vloaz 'zo e lakea ar brodvegeg troet gant ar sokologiezh Gérard Mendel da embann e levr *54 millions d'individus sans appartenance, l'obstacle invisible du septennat*. Ur mod da gompren seurt emalc'hioù a ginnige deomp. > GANT PAOL AR MEUR

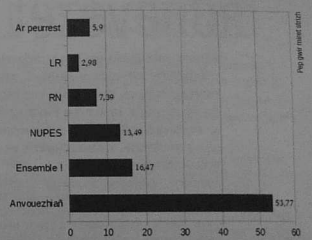
Lakaet e vez kresk an hiniennelouriezh er vuhez a-stroll da bennkaoz enkadenn ar vuhez politikel. Eted enkadenn ar sentiñ e vefe hervez Gérard Mendel (Pobl Vreizh Ebrel 2017 / "Gérard Mendel (1930-2004) Youl perc'hennañ an ober"). Displegañ a rae gant arguzennoù psikologour en e studiadennoù denoniel ne oa ket doareet an ensavadurioù kevredigezhel diouzh stumm-spered tud hon amzer ha kentelius e oa hervezañ studiañ an diforc'h etre efed trec'h Mitterrand e 1981 hag hini Talbenn ar Bobl e 1936.

Strolladoù politikel o koll izili

Gortoz a ra an tu-kleiz perzh youle ar werin er vuhez politikel, en aozadurioù a servij da vrudañ e ideologiezh. Gwiriziet eo an ideologiezh-se er stourmoù sokial. Kref e voe ar perzh-se da geñver Talbenn ar Bobl. Etre miz C'hwevrer ha miz Du 1936 e voe daougemmet niver izilian SFIO, Strollad Sokialour ar mare-se, tric'hementet hini ar Strollad Komunour. Tremen a reas niver izili ar CGT eus ur milion da bemp milion. Ar c'hontrol eo a c'hoarvezas an nebeud mizvezhioù war-lec'h trec'h Mitterrand e 1981, ha brasoc'h e voe ar c'holl gant ar Strollad Komunour eget gant ar Strollad Sokialour (un enkadenn a veze ivez en UDB d'ar mare-se). Kalz brasoc'h e voe ar c'holl en aozadurioù graet evit stummañ ar stourmerien yaouank hag a yeas diwar wei e-skoaz ma oant bet e penn meur a stourm e 1936.

Ur seurt iliz e oa ar Republik

Bodadoù dilenniell e oa deuet ar strollad politikel muioc'h muiañ e penn-kentañ ar bloavezhioù pevarugent. Ur berzh par da hini ur rejilion a oa bet gant meur a duad politikel betek ar bloavezhioù hanterkant. Dibunañ a rae stourmerien an tu-kleiz dre ar straedoù d'ar c'hentañ a viz Mae, da skouer, evel ma rae ar gatoliked gant o frosesionoù, ha par da oferennoù e oa kalz eus ar bodadegoù stourmerien. Ur seurt iliz e oa ar Republik hag ur seurt lid rejiliell e oa ar perzh en dilennadegoù e spered kalz tud. Kollet e oa bet gant ar rejilionoù o nerzh sachañ ha derc'hel feizidi d'ar memes mare evit ar memes abegoù denoniel. Eted un emdroadur bredoniell e oa. Un ober hag a zegase ur



Eil tro an dilennadegoù kannaded 2022, aet eo an tu-kreñv gant an anvouezhiañ a-bell.

galloud e oa ar perzh er vuhez a-stroll ha pa ne c'helle ket an dud perc'hennañ an ober-se en ensavadurioù piramidennec o frammoù e kollent hervez Gérard Mendel ar youl da glask kaout kargou enno.

Tri seurt personelezh

Displegañ a rae Gérard Mendel en e levr labour ar sokologour amerikan David Riesman (1909-2002), an diforc'h etre an den renet eus an diabarzh hag an den renet eus an diavaez. Tud renet eus an diavaez e veze re ar sevenadurioù koshañ ha tud renet eus an diabarzh re ar sevenadurioù desketañ. Dre ma vezant tud renet eus an diabarzh e c'helle ar visionerien, da skouer, gant o spered ramparzhel, daremprediñ endroù denoniel estren hep bezañ levezont ganto. Tud renet eus an diavaez e vefe deuet re an *xxth* kantved da vezañ adarre, met er c'hontrol eus re ar sevenadurioù koshañ e c'hallfent tremen eus an eil endro denoniell d'egile hep gouzariñ ur strafuilh. Nerzh ar "bersonelezh distag" eo hag a rofe ar seurt galloud dezho hervez Gérard Mendel, ha lakaet a rae an dud da zibab an hiniennelouriezh pa ne vefe ket ar mod da aozañ ar vuhez a-stroll diouzh o doare. Bras e oa bet levezon ar bredeffennañ e mod Gérard Mendel da gompren an traoù.

Medoù all zo da studiañ seurt emdroadurioù denoniell, evel hini ar sokologour Bernard Lahire, studiaden ar frammoù sokialaat hag a c'heller klokaat gant hini labour an neuron melezoùriou enno.

E galleg : Étude psychologique des comportements politiques tirée du travail du sociopsychanalyste Gérard Mendel, dont Paol ar Meur a oñs fait mention à plusieurs reprises. Et notamment des différences entre la victoire du Front populaire en 1936 et celle de Mitterrand en 1981.

Mirdi ar sevenadur Sámi adnevezet en Inari

Abaoe miz Even eo digor adarre doriou ar mirdi Siida en Inari, e Finland, goude un adnevezñ hag en deus padet ur bloavezh. Siida eo ar mirdi brasañ e Finland diwar-benn ar sevenadur Sámi hag e zarempredoù gant natur an Arktik, trehout kelic'h ar penn-ahel.

► GANT MAXIME GRANDIN
Ar Sámi, pe Samied, zo ar bobl vroad nemeti en Europa a-vremañ. O bro zo graet anezhi "Sápmi" ganto o-unan, hag asterin a ra d'lozhz Trondheim e Norvegia betek ledenez Kola e Rusia, a-dreuz padet bro : Norvegia, Sveden, Finland ha Rusia. Daoust ma eo diaes kontañ pet Sámi zo en holl e vez braspriziet ez eus ur 80 000-100 000 anezho : 40 000-60 000 e Norvegia, 15 000-35 000 e Sveden, 10 000 e Finland, 2 000 e Rusia ha marteze war-dro 1 000 e broioù all.

Ur bobl emren
Ur bobl minorelaet eo ar bobl Sámi. E-pad istor Europa an Norzh int bet heskinet, korvoet ha nac'het o diour hag o reizhoù. Pa voe treset ha cheñchet ar harzoù etre ar broioù (Norvegia, Sveden ha Rusia) e-pad ar Grennamzer e oa ret d'ar Sámi paeañ taosoù d'an teir bro, o vezañ ma vevent ur vuhez kantriat en ur heuliañ o c'hirvi-erc'h a-hed ar c'houlzoù-bloaz. War-lerc'h an dra-se e oa dibosupl mont a-dreuz an harzoù, dreist-holl e-pad ar brezelioù bed hag ar brezel yen. Bremañ emañ Norvegia, Sveden ha Finland er spas Schengen, hag aes eo mont eus ur vro d'eben, met serrat eo an harz gant Rusia.

E Fennoscandia o deus ar Sámi o farlamantou : hini norvegiat e Karasjok (Kárášjohka), hini svedat e Kiruna (Giron) hag hini finlandat en Inari (Aanaar / Aanar / Anár). E Rusia e voe krouet Bodádeg ar Sámi e ledenez Kola er bloavezh 2010, met n'eo ket anavezet gant ar pennadurezhioù rusat. E Finland, Norvegia ha Sveden e tiviz ar parlamant Sámi ar pezh a zo liammet gant aferioù ar Sámi, o sevenadur, o identelezh.

E galleg : Maxime Grandin prend prétexte de la réouverture du musée sur la culture sami à Inari en Finlande pour nous parler du seul peuple autochtone reconnu comme tel en Europe. Un peuple présent sur quatre pays et parlant neuf langues différentes.



Azasaet d'lozhz kartenn Sámi gant The Deceolnial Atlas - Jordan Engel.

Liesseurdez yezhel sami
Ul lodenn vras eus ar sevenadur zo ar yezh, evel-just. Bez ez eus nav yezh Sámi hiviziken (sellit ouzh ar gartenn), a zo dispartiet etre samiegou ar c'hornôg (samieg ar Su, Ume, Pite, Lule, ha samieg ar Norzh) ha samiegou ar reter (Inari, Skolt, Kildin ha Ter) - bez e oa samiegou all hag a zo marvet dija. Hag ar re a zo bev c'hoazh zo komzet gant nebeud a dud. Samieg an Norzh an hini eo a zo komzet gant an niver brasañ a gomzerien (war-dro 20 000), hag ar samieg Lule a zeu war e lerc'h (1 000-2 000 komzer). Al lodenn vrasañ eus ar samiegou n'eo komzet nemet gant un nebeud kantadoù a dud, hag a boan ez eus 20 komzer samiegou Ume ha Pite. Ha priziet eo n'eus nemet etre daou ha dek komzer samieg Ter, neuz ez eus nebeut a spi e c'hellfe bazañ saveteet, dreist-holl en ur vro ha n'anavez ket ar bobl Sámi nag he reizhoù.

Yezhoù finnek-ougiiek eo ar samiegou, met disheñvel a-walc'h eo an eil diouzh egile koulskoude. Da skouer e c'heller keñveriañ ar penn-kentañ eus ar c'han-broadel Sámi e samiegou zo :

Guhkin davvin Dávvgáid vuokte sabmá suolggai Sámeenan. Duotár leabbá duoddar duohkin, jávni seabbá jávni lahka. (samieg an Norzh, yezh oin ar c'han)
Tääbbin tavveen Távvgái yvelni mist li stuorá Sámeennám. Tuodár láabbá tuodár tyehin, jávni šárráá jávni alda. (samieg Inari)
Ku'kken távven lu'se vuo'Inn. Saá'm čokk, Saá'm jánnan. Tuodár kuštai tuodár tu'kken, jaau' špeikka jaau' vedága. (samieg Skolt)
Allen šuhjunišaj vuolen šppen ráfes. Sámeennám Duotártuoogen duottar vuojnuu jávve sledu lahka-lahko. (samieg Lule)
Альмьест чувесьт тоасьтэ вӱлпӧнӧ Куххӧккӧнӧ алыкт Соаме Еммӧне. Паххӧкк пӧхкк мӧллӧт уйлант куас, Колӧсэ эвӧтес чӧзь чӧллӧт. (samieg Kildin)

An droidigezh e brezhoneg a vefe : "Pell en Norzh dindan Kastell-karr Kamm Bras e tiwan ar vro Sámi douzig. Menez war-lerc'h menez. Lenn war-lerc'h lenn." Gwelet e vez o deus bet levezonet ar yezhoù hag o zrezuz-skrivadur gant ar yezhoù broadel (da skouer gant an 'á' svedat e samieg Lule, pe gant al lizherenneg kirilek e samieg Kildin), met roudoù heñvel etrezo a anavezet mat a-walc'h c'hoazh.

Evit deskiñ muioc'h diwar-benn ar bobl-mañ hag he sevenadur eo mirdi Siida en Inari ul lec'h dispar. An diskouezadegoù nevez-e-barzh ti ar mirdi hag an ekomirdi er-maez zo leun a skridoù ha traoù diwar-benn ar Sámi hag o endro : an natur arktikel. E Savettijärvi, un eurvezh hanter diouzh Inari dre garr, e c'heller bitañ ti hengoun ar Sámi Skolt ivez. Un doare da sikour ar bobllo minorelaet eo deskiñ diwar-benn o sevenadurioù !

Stourm an adunvaniñ en dilennadegoù kannaded

Gant ar gevredigezh *À la bretonne* e oa bet goulnnataet pep danvez-kannad a-raok an dilennadegoù, da c'houzout ha prest e oant da sinañ un endalc'h da zifenn aozadur ur vouezhiadeg e Liger-Atlantel evit ma c'hallo ar boblañs dibab kuitaat Rannvro Broioù-al-Liger ha bezañ perzh eus Rannvro Breizh. Roet e oa bet da c'houzout war-lerc'h, dre ar mediaoù ha war ar rouedadoù sokial, piv en doa asantet pe nac'het. ► GANT NIL CAOUSSIN

Er strolladoù politikel brasañ e oa bet respontoù disheñvel hervez an dud goulnnataet. Evit Ensemble (ar vakrounourien) e oa bet meur a gannad osinañ : Eric Bothorel evit pastell-vro Lannuon, Yannick Aury (Raez), Annaig Le Meur (Kemper), Anne Le Gagne (Saint-Malo)... ha reoù all c'hoazh. Met a-enep e oa Flozenn Guegan (Floermael), pe c'hoazh Valérie Oppelt (Naoned).
En tu-kleiz e oa dizemglv ivez : a-du e oa Julie Laemoes (EELV, Naoned) ha Damien Girard (EELV, An Oriant) met a-enep e oa Gregory Lebert (EELV, Kemper) ; a-du meur a hini eus LFI, evel Marie-Madeleine Doré-Lucas (Pond) ha Mathias Tavel (Saint-Nazer), met enebet e oa Marie-Amélie Troadec (Lannuon) ha Muriel Lepraud (Gwengamp)... Evit ar PS n'eus bet hini ebet a-enep, ha tri diwar pemp o deus respontet a-du : Claudia Rouaux (Morforzh), Antoine Ravard (Loudieg) ha Mickaël Bouloux (Roazhon).
N'eo ket diouzh o strollad neuz e oa tu da ziforc'hañ an danvez-kannaded war ar poent-se en eil tro. Evit an abeg-se hag abegoù all ivez e oa bet dibabet gant Unvaniezh demokratel Breizh chom hep gervel da votiñ evit an tu-kleiz en holl bastelloù-bro, met gwelet evit pep hini ha poellek e oa skoazelz danvez-kannad-ez an tu-kleiz : alese e komprenner perak e oa bet soutenet gant tud eus UDB Marie-Madeleine Doré Lucas pe Andy Kerbrat (LFI) en eil tro pa ne oa ket bet galvet da votiñ evit Pierre-Yves Cadalen pe Marie-Amélie Troadec, a zo eus ar memes strollad avat.

Gant danvez-kannaded UDB e oa bet asantet gant *À la bretonne* evel-just, evit an dro gentañ - o vezañ ma ne oa chomet hini ebet eus UDB evit an eil tro.
E galleg : L'association *À la bretonne* a fait un gros de travail de lobbying auprès des candidats et des candidates aux législatives à propos de la réunification de la Bretagne. Nil Caoussin fait ici le bilan des pour et des contre, particulièrement les pour parmi les élu-e-s.

Trec'h ar re a-du... pe a-enep
Peseurt efed o deus bet respontou an dud war ar renk evit an eil tro ? En ur bastell-vro arouezius eo aet ar maout gant an hini a-du gant ar referendom : ar sokialouezh Melanie Thomin e pastell-vro Kastellin, a-enep Richard Ferrand, prezidant ar Vodadenn Vroadel en doa-er nac'het sinañ. An nebeud a vouezhoù diforc'h a ro da soñjal ez eus bet ur pouez bennak gant endalc'h Melanie Thomin : dilennerien UDB en dro gentañ da skouer (3 %) a zo bet un tamm aesoc'h dezho mont da votiñ eviti. Trec'hat eo bet ivez Pierre-Yves Cadalen, eus LFI, enebet ouzh ar referendom, gant nebeut a vouezhoù ouzhpenn evit e gevezer Jean-Charles Larssonneur, a-du gant ar referendom. A-wechoù avat e oa aet ar maout gant an hini enebet ouzh ar referendom, evel e Gwengamp pe e Pondi.

Bilañs
Embann a ra *À la bretonne* ez eus bet dilennet 21 c'hannad a-du gant ar referendom war an adunvaniñ, diwar 37 kannad dilennet e Breizh. Trec'h ar re a-du neuz, met tu vefe da ober gwelloc'h c'hoazh. Setu amañ al listennad kannaded nevez-dilennet (pe ad-dilennet) sinet ganto an endalc'h : Ensemble - strollad ar Prezidant : Mickaël Cosson evit pastell-vro Sant-Brieg, Eric Bothorel evit pastell-vro Gwengamp, Annaig Le Meur evit Kemper, Jean-Charles Larssonneur evit Brest, Erwan Balanant evit Kemperle, Laurence Maillart-Méhaignerie evit Roazhon-Norzh, Thierry Benoit evit Felger, Yannick Hauri evit bro-Raez, Sandrine Josso evit Gwenrann, Lysianne Métayer evit An Oriant, Anne Le Héanaff evit

Ur gwir labour jobi zo bet gant gant ar gevredigezh evit pouezañ war sujed an adunvaniñ.
Fur evit pastell-vro Loudieg, hepken. Unan diwar daou neuz. Paul Molac, emrenour eus an tu-kleiz hep strollad, en doa sinet ivez. ●



Du ha gwenn ha plas da lenn...

POBL VREIZH



► GANT HERVE LATIMIER

Fahrenheit 451 gant Ray Bradbury | troet diwar ar saozneg gant Alan Martel | embannet gant an Alarc'h 2021 | 236 p. | 11 €



Un romant brudet eo *Fahrenheit 451*. Re ledan eo rann al lennegezh anvet Skiant-falz-tazi evit renkañ aes al levrioù enni. E rann an distopiezh e lakaer al levrioù a daolenn ur gevredigezh tost ouzhañ hon hini en amzer met neo'hus e-keñver mont-en-dro, un utopiezh teñval... Bez e c'heller renkañ er rummad-se levrioù evel *Brave New World* gant Aldous Huxley, 1984 gant George Orwell pe *The Handmaid's Tale* gant Margaret Atwood e-touez re all. Ma echu reoù zo gant spt, ne reont ket holl. *The Handmaid's Tale* zo bet troet e brezhoneg gant Alan Martel ivez, hag embannet gant an Alarc'h e 2018 (*Ar Vatezh ruz*). Ur film zo bet tenet eus romant Bradbury gant François Truffaut e 1966. Er Stadoù-Unanet, da vare *Fahrenheit 451*, e vez difennet lenn levrioù (dreist-holl romantoù, levrioù prederouriezh pe skiantoù sokial...) peogwir e lakaont an dud da brederiañ pa 'z eo pal ar gouarnamant e vefent "diñs" o wezeñ hag o tremen o amzer o sellet ouzhañ abadennoù

pellwel diot pe ouzh abadennoù sport... An dudenn bennañ, Guy Montag, zo pomper, karget da zeññ al levrioù a c'heller kavout c'hoazh e ti tud 'zo ha n'eo ket ken da lazhañ taniou-gwall. Diazezet eo douet da vezañ gant ar pezh a ra, dindan levezon ur plac'h yaouank neurgret, ha kregiñ 'ra da lenn. Heuliañ a reer anezhañ a-hed e droadur. Daoust d'al levri bezañ bet skrivet e 1953 e laka da brederiañ war stad hor c'hevredigezh-ni, siwazh. Ul levri diarbenn eta. Pouezus eo gellout lenn seurt levri e brezhoneg. Ur wander a zo, koulskoude. Dibabou yezh an troer a c'hell mirout ouzhañ an dud da... lenn. Martel eo reizh kavout gerioù nebeut implijet, n'eo ket aes pa vez kalz ha pa ne gaver ket anezho er geriadurioù implijet ar muiañ gant al lennerien...

Mont a riao kuit, pezh-c'hoari gant Goulc'h han Kervella | embannet gant Skol Vreizh | 92 p. | 9 €



Diaes eo bepred kaout un all war ur pezh o lenn an destenn nemetken. Dleout a reer gwelet ar pezh evit ma vefe kloc' ar sell. Koulskoude, daoust ma n'em eus ket gwelet ar pezh em eus kavet mat-kaer an obereñ, Fromus eo ha santout 'reer ez eo diazezet war traou

bet bevet. Daou danvez a gaver er pezh, da m'meno. Liammet etrezek met disheñvel. Da gentañ ar c'hieshved, ar skizofregant an dud. Gant an den klawh e-unan met ivez gant e gerent. Kompen, asantiñ, choukañ, klask kavout an emzalc'h reizh, en em santout kablus... Da eil, emzalc'h kerent dirak emzalc'h bugel. Gwelet ar reer ivez an harp a c'hell degas ar vezeien, zoken ma n'int ket difaziuz, hag ar biskologourien.

Arivioù zo, en emgav kentañ etrezi hag ar gerent o ra ar vedinezh gant luc'haj he micher, muioc'h dre diaezamant eget dre zibab, da m'meno. Santout a reer ar gerent un tamm divar'het. Implij ar galleg (chimik a-walc'h...) en diviz a ziskouez mat an troc'h etre daou ved, an diaester da gompren, da zegemere an traoù.

Gwelet e vez mat strivoù, dizampart a-wechoù, an dud evit skouet o mab. Divinout a reer ivez an dizesper o vezañ trec'h war ar paotr yaouank dindan e emzalc'h na dirollet, na trist". An arvest V zo gouestlet d'an doare diwaskadenn bevet gant an tad goude marv e vab. Amañ c'hoazh e teu a-benn Goulc'h han Kervella da lakaat al lenner da verzout poan-spered an dudenn, da gemer pezh enni en ur slumenn. Darem predou an daou bried am eus kavet taolennet en un doare gwirion.

Aliañ a ran hol lennerien da vont da welet ar pezh pa c'hellint pe da lenn an destenn ma n'hellont ket.

Al Liamm | Tir na nÓg | N° 452

► GANT MORGAN TREMEL

Gant *Flogig ar pesk* gant S. Piriou ez omp degemeret e rann ar barzhonegoù, ha da heul emgav gant *Barzhonegoù* 3 S. Carpentier, eus Enez Vaore e kas P. Tabuteau deomp *Na pa giever g'liv ar Muezzin*.

Petra a c'hoarvez 'ta pa ne glevet nemet kroz *Div silabenn* huchet e danevell D. Bodat. *Mal-lozh sant Houarnev* a dregern diwar ijin F. Lanuzel a ro buhez da dud ar vro, pell-pell zo. Tostoc'h ouzhomp en amzer, halbun (meskaj komzou-plaen hag haiku) Mai-Ewen a zampred hor barzhet e-kerzh *Ar veaj difich*.

Nag a bennadoù hag a studiadennoù a zo bet savet diwar-benn ar Vretoned hag ar gwin! Furchet en deus E. Hupel ha kavet ton ha son e *Bacchus e Breizh*. Peadra da leuniañ e werenn.

Hir ha gouzañvus e vez nozvezhoù zo, ezhom ezeurel... ur gwir vrzhud pa zispak ar gerioù e brezhoneg, setu testennoù fromus Herve Poëns: *Nozvezh*.

E miz Eost 1957 e oa bet Vefa de Bellaign en Iwerzhon. Eil lodenn hec'h evorannou a gas ac'hanomp betek Galway, ar C'honnemara, an inizi Aran... E Dulenn eo gant Roparz Hemon ne doa bet emgav.

E Dulenn e chomere gant *Poltred kêr*, un danevell gant G. McDonnell bet troet diwar ar saozneg gant K. Braz. Kejadenn gant ur gêr garet ha tud plijus.

En ur prantad distabil emeur, gant se en em c'houlenn E. O. petra dalv "demokratelezh". Peadra da vagon *Preder... Preder...*

Eizh pajennad a ya gant al levrioù bet lennet gant H. Latimier e *A-dreuz lenn*. Ha 12 pajennad gant *Petra nevez ?* 10 levri kinniget gant M. Bouëssel du Bourg, M. Baron, E. Pastori hag H. Latimier. An *Notennoù* a gloc an niverenn-mañ, livioù liesseurt enni. Lennadenn vraz deoc'h!



Al Liamm - niverenn 452 : 76 kourmanant bloaz : 35€
Tachenn Volita 2
1 straed Ampère, 22300 Lannou
02 96 48 03 00
sekretourva@alliamm.bzh
www.alliamm.bzh

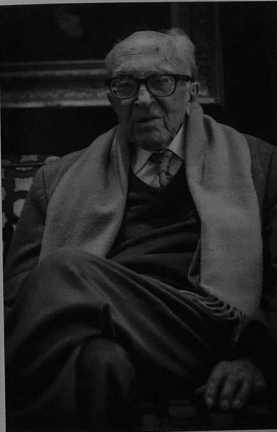
International

Adieux à Boris Pahor

C'était le doyen de la littérature mondiale, le gardien de la mémoire de la minorité slovène d'Italie, de sa ville natale de Trieste et des tragédies du xx^e siècle : l'écrivain Boris Pahor est décédé le 30 mai, à l'âge de 108 ans.

► PAR JEAN-ARNAULD DÉRENS

Il est rare que la figure tutéaire des lettres d'un petit pays ne soit pas citoyen de ce même pays, mais d'un grand État voisin. La vie de Boris Pahor se confond en effet avec le destin, souvent difficile, de la minorité slovène d'Italie. Il était né le 26 août 1913 à Trieste, qui appartenait encore à l'Empire d'Autriche-Hongrie, d'une mère cuisinière et d'un père photographe de la gendarmerie autrichienne. Dans ce grand port, niché au fond de la mer Adriatique, on parlait alors toutes les langues, l'italien, l'allemand, l'italien ou le slovène.



À l'issue de la Première Guerre mondiale, la ville fut attribuée à l'Italie et Pahor, enfant, vit les fascistes italiens investir sa ville, détruisant le 13 juillet 1920 le Narodni Dom, le prestigieux centre culturel slovène. Le « fascisme de la frontière » visait en effet à italianiser à toute force ces complexes territoires de confins, où peuples et langues avaient toujours cohabité.

Engagé dans la défense des minorités

Boris Pahor a grandi dans une ville où tout usage de la langue et toute expression de la culture slovène étaient bannis. Durant la Seconde Guerre mondiale, il s'engage dans la résistance, rejoignant les Partisans yougoslaves de Tito. Déporté à Natzweiler-Struthof, en Alsace, puis dans les camps de Dachau, Mittelbau-Dora et Bergen-Belsen, il revint à Trieste à la fin de la guerre et ne quitta plus sa ville natale, définiti-

vement repassée sous contrôle italien en 1954, après une période incertaine, disputée entre Italie et Yougoslavie.

Engagé dans la défense des droits de la minorité slovène en Italie et des droits des minorités en Europe, il avait été candidat de la Slovenska Skupnost, le parti de la minorité slovène en Italie, membre de l'Alliance libre européenne (ALE) aux élections européennes de 2009. Souvent invité aux festivals Etonnants voyageurs de Saint-Malo, il appelait les Bretons à « parler davantage leur langue ».

Boris Pahor habitait les hauteurs de Trieste – Trst en slovène –, surplombant l'Adriatique, là où la minorité se fait par contre plus discrète, même si elle dispose désormais de droits élargis. En 2020, l'écrivain avait encore prononcé un discours lors d'une cérémonie de réconciliation italo-slovène, aux côtés des chefs d'État des deux pays, Sergio Mattarella et Borut Pahor, marquée par la restitution de l'ancien Narodni Dom à la communauté slovène. A cette occasion, il avait reçu les plus hautes distinctions honorifiques des deux pays.

« Le symbole de la ville de Trieste »

Boris Pahor fut aussi un critique du système politique yougoslave, participant en 1966 à la création de la revue indépendante *Zaliv*. Le quotidien slovène *Dnevnik* citait un de ses collaborateurs de l'époque, Peter Kovacic Persin, qui rappelait le double sens de l'engagement de Boris Pahor : « [Son premier engagement] est sa lutte contre les diverses idéologies et totalitarismes, tout en construisant une république de liberté. Le second est son œuvre littéraire et journalistique inestimable. Il y a toujours un fil conducteur qui le traverse : son amour pour sa langue maternelle. C'est un apôtre de la Slovénie dans un environnement qui lui est encore défavorable aujourd'hui. »

Au lendemain de son décès, *Il Piccolo*, le quotidien de la ville italienne, lui rendait hommage en le présentant comme « le symbole de la ville de Trieste » qui a vécu « toutes les horreurs et toutes les douleurs du xx^e siècle ».

Ses romans les plus connus – *Arrêt sur le Ponte Vecchio*, *Quand Ulysse revient à Trieste*, *Printemps difficile*, *Pelerin parmi les ombres...* – reviennent sur l'expérience du fascisme, de la guerre et de la déportation. Titulaire de nombreux prix et distinctions, son nom avait souvent été cité pour le prix Nobel de littérature. Tous ses livres ont été traduits en français, et sont notamment disponibles en Livre de poche ou aux éditions Phébus.

Si de grands auteurs triestins d'expression italienne ont depuis longtemps acquis une juste réputation – du poète Umberto Saba à Claudio Magris en passant par Italo Svevo –, il est essentiel de découvrir cette pièce majeure de la mosaïque triestine que représente l'œuvre de Boris Pahor. ●

L'État suédois et ses minorités nationales

La Suède renvoie l'image d'un pays exceptionnellement actif sur la scène internationale, clairement positionné contre les violations des droits humains. Or, si l'on considère le traitement que le pays a réservé à ses propres minorités nationales, l'image reflétée est tout autre. La Suède a peiné à se défaire des discriminations à l'endroit de ses minorités, et notamment d'une tradition coloniale qui persiste jusqu'à aujourd'hui.

► PAR FELIKS RICEL* (TRADUCTION RÉMI CARBONNEAU)

Il existe cinq langues minoritaires officielles en Suède : le finnois, le meänkieli parlé par les Tornédaïens (*Tornedalingar*), le sami, le romani et le yiddish. Plusieurs de ces langues ont peu de locuteurs et sont très menacées, elles ont besoin d'un appui politique afin d'être transmises aux générations futures.

Ces cinq communautés linguistiques sont reconnues comme minorités nationales sur la base de quatre critères : elles (1) habitent la Suède depuis longtemps, (2) ont une affiliation linguistique, religieuse, traditionnelle et/ou culturelle explicite, (3) occupent une position non dominante dans la société et (4) expriment le désir de maintenir leur identité.

Les Sami, qui sont également reconnus comme peuple autochtone, habitaient ce qui est aujourd'hui le nord de la Suède avant que les premiers Suédois ne s'y installent. Les Finlandais et les Tornédaïens étaient là aussi avant la formation de l'État suédois, la Suède et la Finlande ayant été un seul pays pendant plus de sept cents ans, jusqu'en 1809. Les Juifs vivent dans le pays depuis le XVII^e siècle et les Roms depuis au moins le XVI^e.

Selon les estimations du gouvernement, il y aurait 20 000 Juifs, 65 000 Roms, 450 000 Finnois, entre 20 000 et 40 000 Sami et 150 000 Tornédaïens. Parmi ces groupes, les Juifs et les Roms ne disposent pas d'une zone d'implantation historique dans une région spécifique de la Suède. Dans le cas des Finlandais, des Sami et des Tornédaïens, ces zones se trouvent principalement dans le nord du pays.

Stigmatisation et discrimination

La relation historique de discrimination de la Suède à l'encontre de ses minorités nationales ne fait pas souvent l'objet de débats publics. Bien qu'étant une monarchie constitutionnelle unitaire, la Suède a une longue tradition de décentralisation dans laquelle la Constitution reconnaît l'autonomie locale dans quelques domaines et délègue certaines responsabilités administratives aux régions et aux municipalités.

Pendant, dans les régions du nord, où Finlandais, Sami et Tornédaïens étaient majoritaires, ce système ne les a jamais dotés de l'autonomie territoriale. Le nord de la Suède est resté, pendant plus de mille ans, un territoire contesté où les groupes nationaux se sont disputés les ressources naturelles. Étonnamment, peu de sang a coulé dans le nord de la Suède. Les batailles juridiques et politiques en ont été d'autant plus intenses.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les Sami furent aussi précieux pour l'État que les biens qu'ils produisaient grâce aux ressources des forêts et des montagnes. Grâce à leurs rennes apprivoisés, les Sami assuraient le transport, qui, dans cette vaste région dépourvue de routes, ne pouvait se faire qu'en hiver. Dès le XIV^e siècle, ceux-ci ont bénéficié de certaines libertés (impôts moins élevés, exemption du service militaire) auxquels le reste des paysans suédois n'avait pas droit. Si les Sami, Finlandais ou Tornédaïens étaient relativement à l'abri de l'oppression de l'État, ce n'est qu'en 1870 que les Juifs se sont vu accorder des droits civils.

À la même époque, la perspective suédoise sur les minorités ethniques a glissé d'une certaine tolérance vers le mépris et l'exploitation. En effet, on observe

au cours du XIX^e siècle que les principaux cercles politiques et culturels suédois sont de plus en plus influencés par le romantisme dominant en Europe, qui contribua à concevoir la Suède comme une nation unitaire avec une seule langue. Les détenteurs du pouvoir ont alors commencé à préconiser l'assimilation des groupes minoritaires, comme cela était courant ailleurs en Europe, notamment en France.

Enviés par les autres peuples autochtones, notamment dans les Amériques, les droits des Sami seront érodés à mesure que croît l'intérêt de l'État pour les ressources naturelles du nord. Ceci se traduit par une politique encourageant la colonisation agricole et, plus tard, l'industrialisation.

La situation hydrologique et géographique favorable du nord de la Suède contribua à faire très tôt de l'énergie hydro-électrique la base du réseau électrique suédois. L'exploitation à grande échelle des matières premières fut réalisée avec l'approbation des autorités suédoises et une grande partie des terres sames reconnues fut transférée à la Couronne.

L'élevage des rennes fut encadré par la Loi sur le pâturage des rennes, adoptée en 1886 sans la participation des Sami. Les terres sames furent collectivisées en unités d'élevage, appelées *samebyar*, ce qui fit en sorte de restreindre aux seuls éleveurs de rennes le droit d'utiliser les terres sames et de refuser cet accès à tous les autres Sami.

Création de l'Institut de biologie raciale

Durant la première moitié du XX^e siècle, la Suède procéda à un inventaire « biologique » de ses minorités pour distinguer préalablement les groupes « déviants » du reste de la société suédoise et ajuster ses politiques en conséquence. La politique de « suédoisation » (*försvenskning*) allait finalement conduire à la création de l'Institut de biologie raciale à Uppsala en 1922, dont les recherches étaient fondées sur le postulat d'une supériorité raciale de la Suède nordique, dénigrant les peuples divergents de cette norme abstraite et arbitraire.

Les preuves « scientifiques » de l'infériorité raciale vinrent ainsi conforter les convictions des politiciens qui purent mettre en œuvre un ensemble de pratiques telles que la craniométrie, les examens médicaux forcés et la stérilisation des femmes roms. Les enfants tornédaïens ayant grandi avec le meänkieli furent désormais éduqués uniquement en suédois, tout comme les enfants des éleveurs de rennes sames.

Ces mesures coercitives étaient jugées nécessaires, ces groupes étant considérés comme situés à un stade de développement inférieur et donc inapte à la vie dans la société suédoise modernisée. Cette politique mise en place par l'État suédois pour effacer la culture et l'histoire des minorités a souvent été décrite par les militants sames comme un « génocide culturel ».

Après la montée du nazisme en Allemagne, le mouvement suédois de « biologie raciale » est devenu de plus en plus compréhensif. L'Institut de biologie raciale sera finalement absorbé par le département de génétique humaine de l'université d'Uppsala en 1956.

Changement de perspective

Depuis les années 1960, de nombreux mouvements sociaux ont modifié l'opinion de la majorité nationale suédoise à l'égard des minorités et l'État a commencé timidement à promouvoir leur protection. Aujourd'hui, la politique suédoise en matière de minorités est façonnée dans une large mesure par la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales et la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, que la Suède a ratifiées en 2000, faisant de la politique des minorités un domaine distinct dans le budget national suédois.

Depuis 2000, des zones administratives spéciales (*förvaltningsområde*) ont été créées – 84 municipalités et 15 régions – où le sami, le finnois et le meänkieli disposent d'un statut particulier et peuvent être utilisés dans les relations avec les autorités locales et les tribunaux. Les municipalités appartenant à ces zones reçoivent des fonds de l'État pour mettre en œuvre les droits des minorités nationales, notamment pour offrir des services préscolaires et des soins aux personnes âgées dans les langues minoritaires.

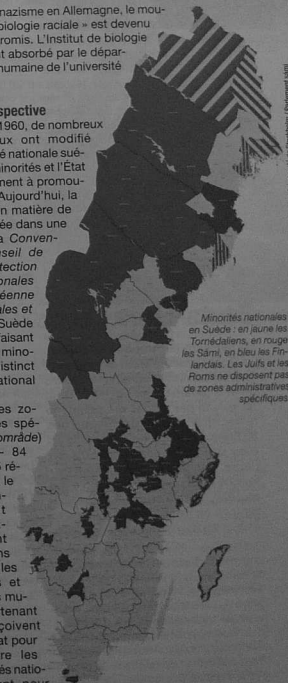
Comme évoqué plus haut, le yiddish et le rom n'ont pas de zones administratives spécifiques, car ils ne sont pas considérés comme des langues ayant un ancrage territorial. De plus, la politique relative aux minorités n'est pas suffisamment mise en œuvre en dehors des zones administratives.



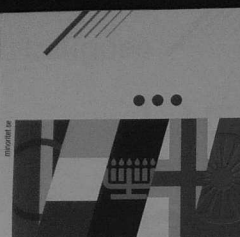
* Politologue, Institut sorabe (Bautzen, Allemagne)



Bâtiment de l'ancien Institut de biologie raciale, à Uppsala.



Minorités nationales en Suède : en jaune les Tornédaïens, en rouge les Sami, en bleu les Finlandais. Les Juifs et les Roms ne disposent pas de zones administratives spécifiques.



Drapeaux fusionnés des 5 minorités.

En vertu de la Loi sur les minorités nationales et les langues minoritaires introduite en 2010, les municipalités ont la responsabilité de protéger et de promouvoir la culture des cinq minorités dans tout le pays. Par exemple, les enfants des groupes minoritaires ont le droit d'être scolarisés dans leur langue maternelle selon un principe de personnes, quelle que soit leur situation géographique.

La loi a été révisée en 2019. Désormais, toutes les municipalités et régions concernées sont tenues d'adopter des objectifs et des lignes directrices pour la mise en œuvre de leur politique en matière de minorités et sont soumises à un contrôle.

Bien que la Suède ait fait des progrès considérables pour protéger ses minorités nationales et que la société soit de plus en plus conscientisée sur cet enjeu, plusieurs problèmes subsistent. Certes, l'État admet depuis longtemps l'autonomie régionale, mais celle-ci n'a jamais été conçue pour répondre aux demandes d'autodétermination des minorités nationales. La

Suède, qui à l'étranger exhorte volontiers les autres pays à respecter les droits des minorités, a du mal à suivre ses propres préceptes chez elle.

Même si le gouvernement suédois a reconnu les Samis comme peuple autochtone en 1977 et a appuyé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en 2007, non seulement cette dernière n'est toujours pas contraignante, mais l'État n'a pas non plus ratifié la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail relative aux peuples indigènes et tribaux dont l'article 14 stipule que l'État signataire doit reconnaître le droit de propriété et de possession des peuples autochtones sur les terres que ceux-ci occupent ou utilisent traditionnellement. Pareille concession serait très douloureuse, car de nombreuses ressources naturelles se trouvent dans les zones traditionnelles des Samis.

Bien que l'exploitation des ressources naturelles sur les terres sames ait été une condition préalable de la prospérité de la Suède, le rôle central joué par le colonialisme dans le financement de l'État-providence suédois demeure, aujourd'hui encore, un tabou. Il en va de même de la question de la dette de la Suède envers ses minorités historiques. ●

États-Unis : le droit à l'IVG remis en question

La décision est tombée le 24 juin. La Cour suprême vient de révoquer le droit constitutionnel de recours à l'avortement acté en 1973. Cela ne le rend pas illégal, mais ramène la décision au sein de chacun des 50 États. De fait, il deviendra illégal dans une partie importante du territoire. Une telle régression est historique. À l'exception de la Pologne en 2020, jamais un pays n'était revenu en arrière d'une telle manière concernant l'avortement.

C'est avec un certain empressement que certains États ont déjà interdit l'avortement depuis la décision de la Cour suprême. Une vingtaine d'entre eux a prévu ou prévoit de l'interdire, avec souvent une forte pénalisation et l'absence d'exception, y compris en cas d'inceste, de viol ou pour raison de santé. Dans les faits, certains États opposés au droit à l'IVG, à défaut de pouvoir l'interdire, le contournent. Ils avaient déjà pris des mesures pour rendre difficile voire impossible le recours à ce qui était pourtant encore un droit, via l'absence de financements, le déremboursement des actes, la fermeture d'établissements pratiquant l'IVG...

Ainsi que Trump avait été déchu, on aurait pu croire que les États-Unis auraient

échappé à ce type de scénario. Comment cela a-t-il pu se produire ? Il faut savoir qu'aux États-Unis c'est le président qui nomme les juges de la plus haute juridiction, avec la validation du Sénat. Conséquence des trois nominations de Trump, cette instance est actuellement dominée par six juges républicains sur neuf. Niant toute responsabilité, l'ancien président a simplement commenté : « C'est la décision de Dieu. » Quant à Joe Biden, lui-même fervent catholique, il a exprimé ses regrets quant à la décision de la Cour suprême. Il appelle les Américains et les Américaines à voter aux élections de mi-mandat en novembre pour rebattre les cartes au Congrès et restaurer ce droit qui était en vigueur depuis près d'un demi-siècle. Il est cependant peu probable que cela aboutisse.

Assurément, les États-Unis sont un pays de paradoxes, hyper polarisé, tiraillé entre archaïsme et modernité, conservatisme et avant-gardisme. La question de l'avortement a en effet toujours fortement divisé la société américaine. Si cette décision est un réel choc, elle n'est pas pour autant une surprise. Elle s'inscrit dans un contexte de lutte menée depuis des décennies par l'Église et des lobbies contre le droit à l'avortement. Une lutte entre les « pro-life » et les « pro-choix ».

De manière plus générale, c'est la question des droits des femmes qui divise l'opinion. Rappelons que l'ERA (Equal Rights Amendment) n'a jamais fait consensus. Il s'agit d'une proposition d'amendement déposée en 1923 visant à inscrire dans la Constitution l'égalité entre femmes et hommes, afin qu'elle ne puisse être remise en cause par aucune législation. Cette proposition n'a cependant jamais été ratifiée malgré de nombreuses tentatives réitérées depuis 1982.

Tandis qu'à l'échelle mondiale, 25 millions d'avortements à risque ont lieu chaque année, et qu'une femme meurt toutes les neuf minutes d'un avortement clandestin, ce qui se passe outre-Atlantique nous rappelle à quel point les droits sexuels et reproductifs sont fragiles et réversibles. Ils sont pourtant une question de santé publique, et une condition indispensable pour l'autonomie des femmes et l'égalité.

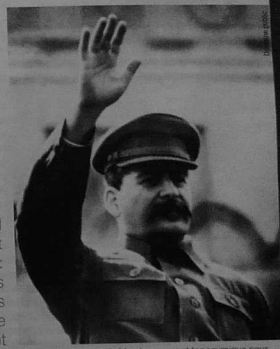
► PAR AODREN TREHIN



Campagne planning familial, 1969.

Histoire

« Ma ville veut dire Staline »



Joseph Staline a utilisé le changement toponymique pour, entre autres, effacer la mémoire des tsars et imposer le culte de plusieurs personnalités, dont la sienne.

En 1924, les bolcheviks profitaient de la mort de Lénine pour donner son nom, Leningrad, à Petrograd, l'ancienne capitale, fondée par le tsar Pierre le Grand. Dans l'Histoire, depuis la Rome des Césars, plusieurs empires ont rebaptisé les villes. Les toponymes sont des marqueurs du territoire, les empires se les approprient, faisant table rase du passé, imprimant leur idéologie ou simplement le culte local de personnalités, mortes ou vivantes. Ils cohabitent avec d'autres marqueurs, plus amovibles encore : les noms de rues, de places, et les statues des chefs comme Lénine et Staline. Les différentes politiques de « communisation » mais aussi de « décommunisation » des toponymes en Russie et Ukraine depuis 1922 illustrent bien ce phénomène.

► PAR FRANÇOIS WAAG

Sur des cartes de la Russie et de l'Ukraine même actuelles, on s'aperçoit à quel point les communistes soviétiques avaient poussé cette pratique du changement toponymique. Des dizaines de villes, petites ou moyennes, entre la mer Noire et l'Oural, portent encore aujourd'hui des noms attribués depuis la fondation de l'URSS, en 1922. Ils sont loin d'avoir été tous effacés lors de la chute de l'empire soviétique en 1991.

Cette « communisation » toponymique a connu trois phases : les dix premières années du « règne » de Staline (1924-1934), puis l'extension de l'URSS vers l'ouest en 1945, enfin le « règne » de Brejnev (1964-1982). À l'inverse, il y eut des phases de « décommunisation » sous Khrouchtchev (1956-1964), à la fin de l'ère Gorbatchev (1990-91) et, plus récemment, en Ukraine seulement, depuis le conflit du Donbass.

La communisation n'avait pas touché également cet espace : la Moscovie ainsi que les confins baltiques et biélorusses avaient été presque complètement épargnés, quand la plus forte densité de toponymes bolcheviques est encore aujourd'hui encore bien visible dans quatre régions périphériques de la Russie : le bassin de la Volga, le Kouban (versant nord du Caucase), l'Oural central et le Donbass ukrainien.

Les changements toponymiques sont plus fréquents dans la Nouvelle Russie, autrement dit les territoires conquis sur les Tatars ou sur les Turcs aux XVII^e et XVIII^e siècles. Par exemple, en Ukraine, l'est et le sud, aujourd'hui envahis par les Russes, ont été très concernés ; en revanche, le phénomène affecte très peu le centre et l'ouest, qui avaient appartenu à la principauté de la Rus de Kiev au Moyen-Âge.

Comment expliquer ces différentes phases de flux et de reflux, quel est leur fil conducteur ? D'abord, Joseph Staline a utilisé le changement toponymique pour remodeler la carte de l'URSS, effacer la mémoire des tsars et imposer tantôt les nouveaux symboles, tantôt le culte de plusieurs personnalités, dont la sienne.

Les bords de la Volga sont touchés : Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine, est ainsi honoré à Simbirsk, sa ville natale, qui devient Oulianovsk en 1924. Non loin de là, la grande ville de Samara prend le nom de Viatka, un militant bolchevik de la première heure. Toujours dans la vallée de la Volga, plus en amont, Nijni Novgorod, « la nouvelle Novgorod », devient Gorki, et, plus à l'est, Viatka devient Kirov. Gorki, c'est Maxim Gorki, l'écrivain très proche de Staline, et Sergueï Kirov, c'est un autre ami du bureau politique, mort mystérieusement en 1934. En Arménie soviétique, deux villes seront appelées Leninsk et Kirovakan.

Dans l'Oural, le chef-lieu Iekaterinbourg, « la ville de la tsarine Catherine », devient Sverdlovsk, du nom de Iakov Sverdlov, un militant bolchevik contemporain, et, encore plus loin, Romanovsk, du nom de la famille impériale, devient Novosibirsk, « la nouvelle Sibirie », dont elle deviendra la capitale régionale. On remarque aussi dans l'Oural une quantité de petites villes portant la préfixe krasno- « rouge » en russe, comme le drapeau, ou encore une bourgade dénommée Oktabrsk, « octobre », le mois de la révolution.

En descendant le cours de la Volga, vers le sud, on rencontre deux petites villes éponymées Marks (Karl Marx) et Engels. Engels est une banlieue de la grande ville de Saratov. Marks est le nouveau nom de Iekaterinenstadt.

Communisation et décommunisation toponymiques suivent différentes phases de flux et de reflux

100%

« la ville de Catherine » aussi, mais son suffixe allemand rappelle qu'elle était le centre de la région autonome des Allemands de la Volga, créée par les bolcheviks dans une région où beaucoup de colons allemands avaient été installés par la tsarine Catherine au XVIII^e siècle. La région autonome a été supprimée pendant la Grande Guerre patriotique (1941-45), quand sa population a été déportée au Kazakhstan sur l'ordre de Staline.

1. « Porog », c'est les rapides dans les langues slaves, comme dans Prague, ou Praga, faubourg de Varsovie.

2. Ceci explique pourquoi un autre Galiots, le Premier ministre Lloyd George, avait envoyé un de ses compatriotes, journaliste gallois, pour enquêter sur le Holodomor, la grande famine dans les années 1930.

3. Dans lequel Nikita Khrouchtchev fait un procès posthume de Staline, prend la défense des peuples déplacés, et aussi des Ukrainiens, « qui n'ont pas été déplacés du fait de leur nombre, et parce qu'on ne savait pas où les réinstaller... »

4. Chef cosaque, de l'allemand Hauptmann.

Plus en aval encore, on trouve la bourgade dénommée Krasnoarmeïsk, « l'armée rouge », et enfin Tsantsyryne. Cette ville portait le nom d'un affluent de la Volga, la Tsantsa, mais qui rappelait trop les tsars. Pour cette raison sans doute, elle devait prendre le nom de Joseph Staline, Stalingrad, dès 1925.

Dans la région de Moscou, seule la ville de Tver, sur la route reliant les deux capitales, a pris le nom d'un militant bolchevik : Mikhaïl Kalinine, originaire de ce secteur.

En Ukraine, la commémoration toponymique a aussi été massive aux temps staliniens. Il a fallu débaptiser les villes qui portaient des noms de tsars ou tsarines. Au bord du Dniepr, Iekaterinoslav, « la gloire de Catherine », devient Dniéproupétrovsk, associant le nom du fleuve à celui de Grigori Pétrovski, un militant bolchevik ukrainien du temps de la guerre civile. À côté, Dniéproudzerjinsk rappelle le nom du fondateur de la Tcheka, la police politique, Félix Dzerjinski. Et non loin, Komsomolsk a pris le nom des jeunes communistes.

Plus en aval, Alexandrovsk, fondée sous le tsar Alexandre I^{er}, prend le nom de Zaporozjé, aujourd'hui Zaporijia en ukrainien. C'est un nom à double sens, historique à cause des cosaques zaporogues, dont le quartier général, la Sich, s'était trouvé à côté, et d'autre part géographique, car il signifie « près des rapides ». Vers l'ouest, Iélizavetgrad, du nom de la tsarine Elisabeth, a été rebaptisée d'abord Zinovievsk, du nom de Grigori Zinoviev, membre du Politburo, puis en 1934 Kirovograd, du nom de son collègue Sergueï Kirov.

Mais c'est surtout dans l'est ukrainien, le Donbass, que la commémoration a été massive. Dans cette région industrielle, au prolétariat nombreux et en majorité russe-slophone, le parti communiste a été mieux implanté qu'ailleurs. On va retrouver des petites villes nommées Sverdlovsk, Krasnoarmeïsk, Dzerjinsk. Aussi, les deux plus grandes villes, aujourd'hui capitales de républiques sécessionnistes, avaient été rebaptisées sous

Staline, Louzovka, fondée en 1869, portait à l'origine le nom de John James Hughes, un entrepreneur gallois qui avait investi dans les mines de charbon locales¹. En 1932, elle s'appelle Stalino (aujourd'hui Donetsk). Dans une ville pourvue d'aciéries, le jeu de mots avec stal (l'acier, en russe) était facile, Staline signifiant d'ailleurs « l'homme d'acier ».

Non loin, le maréchal Kliment Vorochilov, piètre stratège mais fidèle complice de Staline, né dans le Donbass, est honoré à Vorochilovgrad (ex-Lougansk), Vorochilovsk non loin de là, et encore Vorochilovsk (ex-Stavropol) dans le Kouban. Ce personnage aura vu trois villes porter son nom, plus que Staline ! Un record partagé avec Kirov.

La deuxième vague de commémoration arrive en 1945. Elle est petite et touche des territoires conquis sur l'Allemagne ou la Pologne. En Prusse-Orientale, Königsberg, annexe, est rebaptisée Kaliningrad, Tilsit devient Soanexée, est rebaptisée Volhynie, région polonaise rattachée à l'Ukraine soviétique, Kristinopol, au nom trop chrétien, devient Tchervonograd : ici, l'adjectif *tchervono*, rouge en ukrainien, a été préféré à *krasno*, alors qu'en Ukraine orientale une autre ville s'appelle Krasnograd.

Occasion de réconciliation

C'est tout pour le « régime » de Staline, mais c'est déjà beaucoup. Aussi, son successeur, Nikita Khrouchtchev, auteur du fameux rapport antistalinien en 1956², voulut d'abord réconcilier les Russes avec les Ukrainiens, qui avaient été très maltraités sous Staline. Khrouchtchev, né près de la frontière russo-ukrainienne, a vécu dans le Donbass puis s'est marié avec une Ukrainienne.

L'occasion de la réconciliation lui est donnée par le tricentenaire du traité de Pereiaslav (1654-1954). En 1654, l'hetman³ des cosaques ukrainiens, Bohdan Khmelnitky, avait pactisé avec le tsar de Moscou, Romanov, pour débarrasser l'Ukraine de la domination polonaise. Sans le vouloir, il avait remplacé une sujétion par une autre, la « petite Russie » ayant été ensuite absorbée par l'empire moscovite.

On le fête donc en 1954. En signe de bonne volonté, Khrouchtchev rattache la Crimée russophone à l'Ukraine. On connaît la suite... Dans le même esprit, la ville de Proskurov, entre Kyiv et Lviv, est rebaptisée Khmelnitky. Mais le plus étonnant concerne la ville de Stanislav, en Galicie ex-polonaise. Elle s'était appelée Stanislawow en souvenir des rois de Pologne jusqu'en 1945. En 1962, la ville doit fêter son tricentenaire, elle prend le nom d'Ivano-Frankivsk en souvenir du poète ukrainien et demi-polonais Ivan Franko (1856-1916), qui était socialiste, mais nationaliste ukrainien et antimarxiste. Cela n'a pourtant pas pu se faire sans l'aval du camarade Khrouchtchev...

Celui-ci va ensuite déstaliniser la toponymie : en 1958, pour punir Kliment Vorochilov d'avoir tenté un putsch contre lui, Khrouchtchev fait débaptiser Vorochilovgrad, qui redevient Lougansk. En 1961, on utilise les noms des cours d'eau, politiquement neutres : Stalingrad devient Volgograd, Stalino devient Donetsk. Quant à Vorochilovsk au Donbass, l'ancienne Attchevsk, elle prend le nom de Kommounarsk en souvenir des communards parisiens de 1871, auxquels Lénine avait voué un culte.

Khrouchtchev a décidé qu'on ne pourra plus baptiser des villes du nom de personnalités encore vivantes.

L'assez long règne de l'Ukrainien russophone Leonid Brejnev (1963-1982) à la tête de l'URSS ne connaît que trois changements et un retour : en 1970, Lougansk redevient Vorochilovgrad. Ensuite, Brejnev, internationaliste, veut rendre hommage à trois leaders communistes européens, qui avaient vécu la guerre à Moscou : dans les années 1970, une ville de la Volga, Melekess⁴, devient Dimitrovgrad, du nom de feu Georgi Dimitrov, secrétaire du PC bulgare. Non loin de là, une ville nouvelle, très industrielle, est baptisée Togliatti, du nom d'un ancien secrétaire du PC italien, et enfin, dans le Donbass, une petite ville prend le nom de Thorez, en l'honneur de Maurice Thorez, secrétaire du PC français. C'est le chant du cygne de la commémoration des noms.

Vent de liberté

Au début des années 1990, la *perestroïka* et la *glasnost* sont impulsées par Mikhaïl Gorbatchev, le dernier leader de l'URSS et, avec elles, un vent de liberté souffle sur les villes, y compris dans le domaine toponymique. Sur les six plus grandes villes de Russie, toutes millionnaires en habitants, cinq portaient encore des noms d'origine bolchevique en 1990 : Leningrad, Gorki, Sverdlovsk, Novosibirsk et Koubychev. Les municipalités consultent la population⁵ et, dans l'euphorie du moment, cinq villes sur les six reprennent leurs anciens noms, qui rappellent une histoire glorieuse du temps des tsars. Seule Novosibirsk, dont le nom n'est pas anthroponymique, et dont l'histoire n'était pas longue avant 1917, préfère le statu quo.

Dans le Donbass, Vorochilovgrad redevient Lougansk, c'est son quatrième changement. Mais pour le reste, c'est plutôt le conservatisme : les villes petites et moyennes gardent leurs anciens noms, aussi bien en Russie qu'en Ukraine, même indépendante en 1991. Dans les bassins industriels de la Volga, du Donbass, et même du Dniepr ukrainien, les villes sont moins grandes et ont une histoire moins longue, le souvenir de l'histoire et ont une histoire moins longue. La population plus d'avant 1917 y est moins prégnante. La population plus ouvrière est plus souvent communiste et reste attachée – plus longtemps que dans les grandes métropoles – aux toponymes bolcheviques, de même qu'aux statues de Lénine qui y garnissent les places. Ceci est aussi vrai pour l'Ukraine : malgré l'indépendance, à ce moment aucun nom n'y est changé, hormis à Lougansk. Les Ukrainiens de 1991 semblent rester attachés à l'histoire commune, soviétique du XX^e siècle, au moins jusqu'en 2014, début de la guerre du Donbass.

Cette guerre va changer les mentalités. Le temps a passé aussi depuis 1991, les générations communistes ont vieilli. Le nationalisme ukrainien, même démocratique, cherche à se démarquer de l'histoire soviétique, vu comme une histoire grand-russe. Alors que dans le Donbass, plus russophile, les noms ne changent toujours pas jusqu'à aujourd'hui : en 2016, on remarque que Dniéproupétrovsk s'appelle Dnipro. Exit Petrovski,

le bolchevik de la première heure, pourtant ukrainien. La ville voisine, Dniéproudzerjinsk, a aussi enlevé Dzerjinsk de son nom. Tous jours en 2016, les habitants de Kirovograd ont voulu se débarrasser du nom de Kirov, trop stalinien. Le retour à Iélizavetgrad a été un temps envisagé, mais repoussé comme trop tsariste. C'est finalement Kropivnitsky, du nom d'un poète ukrainien de la région de Kherson, Marko Kropivnitsky (1840-1910), qui a été choisi (voir tableau ci-dessous).

Les toponymes bolcheviques ont donc perdu la plupart survécu, dans une abondance frappante jusqu'à aujourd'hui. Les populations, aussi bien en Russie qu'au Donbass pro-russe, y sont restées attachées, du moins dans les villes petites et moyennes. Sont-ils révélateurs d'une nostalgie discrète du communisme, ou d'une histoire simplement assumée, qui n'a pas laissé que des mauvais souvenirs en Russie périphérique et dans le Donbass ? Ou bien, ces noms sont devenus usuels, on s'y est habitué, on se sait plus par quoi les remplacer.

En Ukraine, dans le bassin du Dniepr au centre du pays, on a débaptisé trois villes, mais on a attendu la guerre du Donbass pour ce faire. C'est donc bien une « ukrainisation » ou « dérusification » par rétorsion contre l'ennemi. On y évite le retour à un ancien nom, tsariste ou polonais, donc à un legs d'un autre impérialisme étranger.

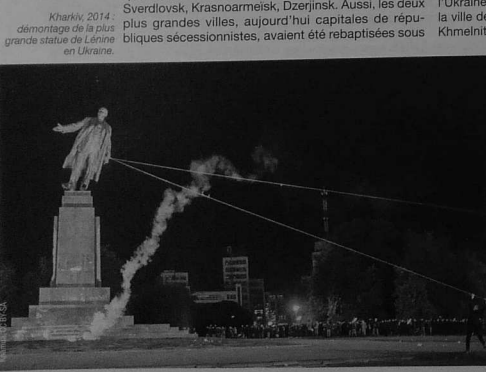
Les Ukrainiens « débaptisent » plus massivement en déboulonnant des statues de Lénine, ce qui est plus simple. On constate que ces statues sont envoyées à la ferraille à partir de 2014 (voir photo page précédente), quand débute le conflit russo-ukrainien. Il s'agit là aussi d'une mesure de rétorsion contre la Russie. Lénine était considéré comme un Russe, et le bolchevisme comme un régime importé de Russie.

Pour autant, à la différence de Staline, Vladimir litoch Oulianov avait toujours méprisé le chauvinisme grand-russe, et avait donné une autonomie à l'Ukraine dans l'URSS de 1922. Au regard de l'histoire, Lénine, que Poutine ne respecte pas autant que Staline, n'est pas la cible idéale du nationalisme ukrainien, même si son nom seul est resté un symbole de la domination russe, à son corps défendant. ●



Bien avant l'effondrement de l'URSS, Nikita Khrouchtchev a décommunié certaines toponymes, avant d'en déstaliniser d'autres.

5. Le nom n'est pas russe mais tchouévache, ce peuple minoritaire étant présent dans le secteur. 6. À Leningrad, les habitants ont le choix entre trois noms : le statu quo, Petrograd (comme de 1914 à 1924) ou Sankt-Petersbourg, la forme la plus germanique, originale, qui avait été russifiée en Petrograd en 1914 par Nicolas II par rétorsion quand Guillaume II déclara la guerre à la Russie.



Kharkiv, 2014 : démolition de la plus grande statue de Lénine en Ukraine.

Changements de noms à Iélizavetgrad (Ukraine centrale)			
Iélizavetgrad	1764-1924	Élisabeth	Tsarine
Zinovievsk	1924-1934	Grigori Zinoviev	Membre léniniste du Politburo
Kirovograd	1934-2016	Sergueï Kirov	Membre stalinien du Politburo
Kropivnitsky	2016-...	Marko Kropivnitsky	Poète ukrainien du XIX ^e siècle.

Langues latines en Bretagne, des origines au XII^e siècle

L'histoire des formes populaires des langues latines dans la Bretagne actuelle est une histoire longue et complexe. Cet article n'en est qu'une mise en bouche. Nous passerons d'une époque à l'autre en nous fixant à chaque fois sur un objet : le poème de Haute-Goulaine, la coupe de Vannes et le plomb de Rezé pour la période antique, les monnaies mérovingiennes et le cartulaire de Redon pour le premier Moyen-Âge. L'histoire de ces parlers est également une histoire sociale, celle du rapport entre la langue des élites et celles du peuple, entre latin classique et rustique, langue sacrée et profane. Une histoire du quotidien aussi : qu'est-ce qui est plus intime que les mots avec lesquels nous pensons et communiquons ? Enfin, une histoire de contact, avec d'autres langues, ici les langues celtiques, d'abord la langue gauloise puis la langue bretonne. ► PAR ANTON CHATELIER

La conquête des Gaules a eu des effets rapides et profonds dans les pratiques linguistiques des habitants dès les premiers siècles de notre ère. Le latin s'y est installé rapidement en même temps que de nouvelles pratiques culturelles, comme l'écriture. Durant les deux premiers siècles de notre ère, l'alphabetisation était galopante en Gaule. Le nombre de graffiti en latin ou en gaulois trouvés par les archéologues le reflète, même si le nord-ouest de la Gaule reste, tout de même, un petit peu en retard dans ce domaine.

Le témoin le plus éloquent de la pratique du latin dans la sphère privée est sans doute ce graffiti trouvé dans la villa des Cléons en Haute-Goulaine, au sud de Nantes (entre le I^{er} et le IV^e siècle de notre ère). Il s'agit d'une déclaration d'amour anonyme dans un latin impeccable :

(...) *sici quidquid mihi obvenierit hereditate Musici tibi dedi, ut illis statim solveres. Quamvis sollicitum) n(e)nebas et... feci tam(en) ut me amares. Ego tibi meas delicias. Tout ce qui m'a été transmis de l'héritage de Musicus, je te l'ai donné, pour que tu sois aussitôt délivré du séducteur. Toi bien que tu m'aies tenu dans l'inquiétude. Je l'ai fait pourtant pour que tu m'aimes; je t'ai donné des plaisirs.*

A Vannes, dans l'ancien sanctuaire de Bilaire, citons cette petite coupe du III^e-IV^e siècle qui annonce, après une partie endommagée :

(...) *bibis (e)res) gratis Tu bois de la cervoise gratuitement*

Comment résister ?



Petite coupe (ancien sanctuaire de Bilaire).

Arrivée du latin, mais aussi arrivée de la diglossie, c'est-à-dire que deux langues cohabitent sur un même territoire, et chacune jouit ou pâtit d'un statut social différent. Pas très loin de Haute-Goulaine, à Rezé, les archéologues ont trouvé le plomb qui porte désormais le nom de cette commune, écrit en gaulois et datant de la même époque. Il témoigne du bilinguisme de la société de l'époque, entre celtique et latin. Le latin y apparaît discrètement, comme dans la zone 4 :

setigi primo ascanius are boletu XV

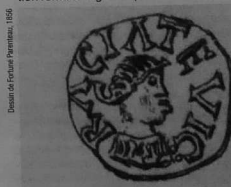
Le nom latin Ascanius a été écrit avec sa déclinaison latine alors que le reste est celtique, comme le verbe *primo*, par exemple, sans doute « achète » en gaulois (cf. *prenañ* en breton, de même sens). Pierre-Yves Lambert traduit ce passage par « avec cela Ascanius a acheté pour 15 boletu ».

L'alphabetisation s'écroule autour du III^e siècle de notre ère. Les causes sont multiples : difficulté à s'approvisionner en papyrus, crises sociales et politiques... Les données deviennent alors rares pour les linguistes. Les noms de lieux peuvent parfois témoigner de la pratique du latin dans la péninsule durant

cette période de la fin de l'Antiquité et du premier Moyen-Âge. Même dans l'actuelle basse Bretagne, on trouve en effet quelques toponymes qui pourraient être d'origine latine ou romane : Carhaix (Quadravium, le Carrefour), Sarzeau (Exartum, l'Essart), Grand-Champ (Grandi Campo), Pommeret (Pommeretum, la Pommerie), Morlaix (Mons Relaxus, Mont Relais)... Malheureusement, encore une fois, les données sont rares et difficiles à interpréter.

À l'époque mérovingienne, l'écriture est toujours rarissime. Les monnaies et les archives mérovingiennes écrites en latin peuvent, néanmoins, parfois nous renseigner sur les pratiques populaires du latin « de tous les jours ». Par exemple, les monnaies frappées à Rezé le nom antique de la cité était *Ratiata*. Ce genre de petites erreurs nous permettent de savoir comment les locuteurs de latin rustique prononçaient à l'époque. *Ratiata* était prononcé /ratsiate/, d'où la confusion.

Depuis les alentours du IV^e siècle de notre ère, le latin populaire du nord de la Gaule est touché par de grands changements phonétiques, qui aboutiront aux langues d'oïl actuelles. De nombreuses consonnes avaient alors subi des modifications, comparez Bruz près de Rennes et Bruc-sur-Aff en zone anciennement bretonnante. Toutes deux remontent au gaulois *bruca* (bruyère), mais la seconde a gardé la consonne d'origine grâce à la présence de la langue bretonne, alors que dans la première elle a disparu, ce qui est l'évolution romane régulière pour cette zone.



Le nom de Ratiata/Rezé sur une monnaie mérovingienne.

Pendant des siècles, les locutrices et locuteurs de latin rustique étaient inclus dans la grande galaxie linguistique du latin (on parle alors de communauté linguistique). Entre le V^e et le IX^e siècle ou lieu un long et complexe processus linguistique et social de différenciation de ces parlers populaires vis-à-vis du latin. Processus qui donnera à terme le roman, puis, dans la zone qui nous concerne, les langues d'oïl.

Le premier cartulaire de Redon

Le cartulaire de Redon a été écrit en deux temps. Sa première partie a été rédigée avant la période viking, s'ensuit une pause, avant de reprendre au XI^e siècle. Dans ce premier cartulaire, on ne dénombre qu'une dizaine de noms de lieux romans répartis assez inégalement sur environ six paroisses orientales (Thourie, Bourg-des-Comptes, Lusanger, Savenay, Cornou et Grandchamp-des-Fontaines) et aucun surnom.

Force est de constater que le latin populaire n'est pas très présent dans ces anciennes chartes. Le breton est bien mieux représenté, en témoigne les 84 noms de lieux pour la seule paroisse de Ruffiac, dont 94 % sont d'origines bretonnes, les pourcentages restants dérivent des langues antiques, sans parler des nombreux anthroponymes.

Concernant le roman, citons par exemple la *villa Munera* à Thourie, Bona Font à Cornou (bonne source/ fontaine), ou *Campus Alainel* à Lusanger (IX^e siècle). Ce dernier est intéressant pour plusieurs raisons. Son sens, d'abord : le Champ de l'Agneau. Mais aussi parce que le cartulaire cite le nom d'un autre pré tout proche : Pulverno, qui vient du breton (le maréage de l'aulnaie). Ici aussi nous avons une preuve de contact entre les deux langues. Parce que la frontière linguistique passait par là ? Témoinage d'un bilinguisme réel ? Une langue a succédé à l'autre dans le temps ? Difficile de trancher ici.

Les noms de la Bretagne orientale nous donnent des indications sur la prononciation d'alors. L'ancien nom de Bourg-des-Comptes, Coms dans le cartulaire, dérive d'un mot gaulois emprunté par le latin : *Cumbris* (les vallées). Si l'ancien *Cumbris* est devenu Coms, c'est parce que, comme dans tout le reste du nord de la Gaule à l'époque, la langue de l'époque accentue fortement sur l'avant-dernière syllabe jusqu'à faire disparaître la voyelle finale : *cumr(b)is* évolue en *coms*. Au contraire, le breton de l'époque était accentué sur la dernière syllabe (comme le vannetais actuel). Le monde à l'envers ! Cette accentuation très forte sur l'avant-dernière syllabe est à l'origine de nombre de nos « e muets » en français moderne.

Le second cartulaire

Le second cartulaire montre une progression du roman, notamment parce que ses chartes concernent des zones orientales comme la frontière entre Nantes et Anjou et le pays de Retz (même si breton et roman se mêlent dans ce territoire). Les surnoms romans font leur apparition : *Gradelonius Crosleboec* à Juigné en 1084 (« cros le boc », c'est-à-dire qui « frappe le bois »); *Orri le Bovier* à Pierric en 1148, qui montre que l'article « le » s'imposait déjà face à « li » à l'époque dans la langue parlée, faisant fi des cas.

Toujours à Juigné-les-Moutiers, *Kenmarhuc*, dit « Pupart », tire son surnom de « poupart » (garment) au XI^e siècle, *Rivalonus Afichet* (l'agrafe, l'épingle) à Sixt-sur-Aff au XII^e, ce mot est toujours vivant en gallo (affiche, ferrure d'armoire), mais aussi avec des mots comme fiche (gros clou), d'où affiche (qui est posée avec des fiches). Ces trois cas montrent, par ailleurs, qu'il n'était pas rare de porter un prénom breton (*Gradelon*, *Kenmarhuc*, *Rivalon*) et parler le roman dans ces zones de la Bretagne orientale.

Pendant des siècles, les locutrices et locuteurs de latin rustique étaient inclus dans la grande galaxie linguistique du latin. Entre le V^e et le IX^e siècle ou lieu un long et complexe processus de différenciation, qui donnera à terme le roman, puis, dans la zone qui nous concerne, les langues d'oïl.

incāpū.alanel.

Campus Alainel

Les noms de la Bretagne orientale nous donnent des indications sur la prononciation d'alors. L'ancien nom de Bourg-des-Comptes, Coms dans le cartulaire, dérive d'un mot gaulois emprunté par le latin : *Cumbris* (les vallées). Si l'ancien *Cumbris* est devenu Coms, c'est parce que, comme dans tout le reste du nord de la Gaule à l'époque, la langue de l'époque accentue fortement sur l'avant-dernière syllabe jusqu'à faire disparaître la voyelle finale : *cumr(b)is* évolue en *coms*. Au contraire, le breton de l'époque était accentué sur la dernière syllabe (comme le vannetais actuel). Le monde à l'envers ! Cette accentuation très forte sur l'avant-dernière syllabe est à l'origine de nombre de nos « e muets » en français moderne.

Le second cartulaire montre une progression du roman, notamment parce que ses chartes concernent des zones orientales comme la frontière entre Nantes et Anjou et le pays de Retz (même si breton et roman se mêlent dans ce territoire). Les surnoms romans font leur apparition : *Gradelonius Crosleboec* à Juigné en 1084 (« cros le boc », c'est-à-dire qui « frappe le bois »); *Orri le Bovier* à Pierric en 1148, qui montre que l'article « le » s'imposait déjà face à « li » à l'époque dans la langue parlée, faisant fi des cas.

Toujours à Juigné-les-Moutiers, *Kenmarhuc*, dit « Pupart », tire son surnom de « poupart » (garment) au XI^e siècle, *Rivalonus Afichet* (l'agrafe, l'épingle) à Sixt-sur-Aff au XII^e, ce mot est toujours vivant en gallo (affiche, ferrure d'armoire), mais aussi avec des mots comme fiche (gros clou), d'où affiche (qui est posée avec des fiches). Ces trois cas montrent, par ailleurs, qu'il n'était pas rare de porter un prénom breton (*Gradelon*, *Kenmarhuc*, *Rivalon*) et parler le roman dans ces zones de la Bretagne orientale.

Kenmarhuc, qui et Pupart (Kenmarhuc, dit « Pupart »).

Pour ce qui est de la toponymie, citons enfin la Male Masure à Frossay en 1127 (facilement compréhensible, même près de mille ans plus tard) ou encore Muncels à Sion-les-Mines en 1104 (le tas, le « mousiao » en gallo aujourd'hui). Parfois, l'hésitation des moines nous renseigne sur la prononciation populaire comme à Macheoul au XI^e siècle, où la Chaume est écrite Culmo et Chalma, qui dérivent du latin *calma* (terre en

friche). La prononciation de l'époque se situait entre les deux, quelque chose comme *l'chaw/mo*, fortement accentué sur l'avant-dernière syllabe, un petit peu comme en italien ou en espagnol.

Au XI^e siècle, le roman est en passe de connaître une période particulièrement favorable. Le vieux français devient une langue prestigieuse que l'on parle depuis les cours d'Angleterre jusqu'à celle de la péninsule italienne. En Bretagne, une grande partie de la zone centrale passe du breton au roman durant ce second Moyen-Âge. La langue des archives duales, en « français », fourmille encore de termes et locutions locales qui préfigurent ce qui deviendra le gallo. Mais tout cela est pour une autre histoire ! ●

Pour aller plus loin
Bibliographie et
sources de l'article sur
fbkistorbzh.wordpress.com

Le centenaire de la SHAB

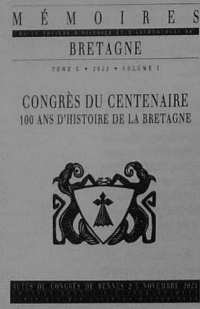
Ce très gros ouvrage correspond aux actes du congrès du centenaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (SHAB). Il perpétue une tradition qui illustre la richesse de l'historiographie bretonne qui, traditionnellement, allia les études d'universitaires et d'amateurs passionnés et de très bon niveau, une sorte de mixité sociale au sein même de la recherche, qui est un atout considérable. On retrouve avec plaisir ce foisonnement dans les sociétés départementales d'histoire et d'archéologie dans tous les départements bretons.

Toutefois, l'une présente vraiment un problème : elle traite de l'histoire de Bretagne sous le titre « Le roman nationaliste des nationalistes bretons » et se concentre sur l'histoire éditée par Skol Vreizh. Curieusement, les auteurs reconnus et patentés de ces 25 éditions – de Yannick Lecer à Jean Kerhervé, en passant par Yann-Ber Piriou, Patrick Gourlay et d'autres – ne sont pas invités au bilan de leurs nombreuses années de travail sur le sujet au sein de Skol Vreizh et ailleurs, et se voient répertoriés comme « nationalistes » par un piètre connaisseur de l'historiographie bretonne, à part le moment qui correspond à la collaboration, qui semble l'obséder. Sans évocation des apports des membres décédés de l'équipe, de Léon Fleuriot à Donatien Laurent en passant par Jean-Christophe Cassard, Jean Tanguy, Claude Geslin et Corentin Canévet et bien d'autres.

Ils pourraient tous témoigner que *l'Histoire de Bretagne pour tous* a été rédigée, reprise, améliorée – parfois en sept éditions différentes – sans aucune interférence politique et qu'elle a bien servi à toutes les histoires de Bretagne ultérieures. Toutes proportions gardées, l'historien qui nie toutes spécificités bretonnes et considère 30 historiens reconnus comme des historiens nationalistes, voire nazis, se comporte comme un ultranationaliste, de la même façon que Poutine traite de nazis ceux qui tentent de résister à son agression. La SHAB ne nous avait pas habitués à la publication d'une intervention aussi unilatérale.

Cela dit, saluons le gros travail réalisé par l'équipe d'édition et l'intérêt de nombre d'articles sérieux, que celui-ci entache. Mais c'est effectivement l'un des dangers de l'histoire contemporaine récente que de voir l'idéologie l'emporter sur l'établissement des faits, ceux-ci étant juste choisis et interprétés pour aller dans le sens souhaité au préalable. ► PAR JEAN-JACQUES MONNIER

* Actes du congrès du centenaire (novembre 2021), « 100 ans d'histoire de la Bretagne », Mémoires de la SHAB, tome C, 2022, 840 pages en deux volumes



On y trouvera beaucoup d'informations très intéressantes, y compris dans les compléments de lecture : notamment le livre en anglais de Barry Cunliffe, *Bretons and Britons*, présenté par Michael Jones. Un régal ! Pas question pourtant de lister ou de hiérarchiser les communications.

Un jour avec...

Un ichtyotaxidermiste et un ichtyologue

Pourquoi, parmi le foisonnement d'organismes de recherche en biologie marine et, plus précisément, à la station marine de Concarneau du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) avoir opté pour un portrait croisé de Bernard Bourlés, ichtyotaxidermiste, et Samuel Iglesias, chercheur en ichtyologie ? ► PAR PAUL GUÉGUENIAT



Samuel Iglesias et Bernard Bourlés.

à la recherche d'espèces au Sénégal, Madagascar... Hébergé à la station de Concarneau, il travaille avec les chercheurs et rencontre en particulier Samuel Iglesias. En 2006, Samuel est recruté au MNHN. Les réalisations de Bernard lui sont précieuses en tant qu'outils d'étude utiles à l'avancement des sciences. Loin de l'image du savant coupé du monde, isolé dans son laboratoire, il participe à des expéditions océanographiques et de pêche professionnelle, forme les observateurs des pêches, rôle essentiel pour la conservation des espèces. Le jour où nous l'avons rencontré, il parlait pour une campagne de pêche en Corse.

Le travail de Samuel consistait à nommer et décrire des espèces nouvelles pour la science. Il en a d'ailleurs découvert une dizaine, dont trois dans les eaux européennes. Mais aussi à établir les liens de parenté entre les espèces par recours à la génétique et au séquençage ADN. Ils étudient comment vivent et se reproduisent les espèces, comment elles disparaissent, comment elles sont menacées, expertises pour aider aux décisions gouvernementales, aux interdictions ou restrictions de pêche et de vente. Avec le temps, les pêcheurs accapent de mieux en mieux la présence à leurs côtés des scientifiques, la conservation des espèces étant leur intérêt.

« Le bar est le seul poisson normal »

Le MNHN conserve des millions de spécimens qui servent de référence. Le Muséum trouve donc un intérêt à collaborer avec Bernard, qui a fourni 70 spécimens, de toutes tailles.

Pour sa part, l'ichtyotaxidermiste resta attaché, au-delà de l'ouverture attendue au monde de la science, à la beauté de ses réalisations et à la transmission de son savoir-faire. Sa technique exige beaucoup de méticulosité : il faut dégager la peau au scalpel, procéder à la prise de mesures et au dessin, fabriquer une forme en polystyrène, recoudre et recolorer, n'omettre aucun détail. Il dit que le bar est « le seul poisson normal », tous les autres ayant une spécificité qu'il ne faut pas négliger.

L'activité concarnoise autour du MNHN est méconnue ; elle est pourtant d'une grande richesse et dessine des perspectives intéressantes dans le domaine de la recherche maritime, à relier bien sûr avec le travail de l'Ifremer ou de l'Institut polaire, mais aussi dans le rapprochement qui s'amorce avec Agrocampus, avec l'activité d'Under the Pole, avec les recherches de Roland Jourdain ou de François Gabart pour une navigation responsable.

La mise en synergie de ces divers organismes pourrait donner à Concarneau, avec la construction et la réparation navales, un élan que les transformations de la société rendent nécessaires. Ce ne serait pas du luxe pour la troisième ville du Finistère, dont l'avenir ne peut pas être sûr être celui d'un club de retraités ni une orientation vers le tout-tourisme. ●

L'activité concarnoise autour du Muséum national d'histoire naturelle est méconnue ; elle est pourtant d'une grande richesse et dessine des perspectives intéressantes dans le domaine de la recherche maritime

Nous voulons au départ présenter celui qui a mis au point une technique unique en Europe parce qu'il voulait prendre une voie professionnelle qui lui permettrait de satisfaire deux souhaits : travailler en Bretagne et voyager. La recherche de Bernard Bourlés était esthétique, mais, au contact des scientifiques de la station coupe un labo voisin du sien, elle s'est également orientée vers l'appui à la recherche scientifique, démarche inverse à celle de départ.

Sans cette proximité du lieu d'exercice, ils n'auraient sans doute jamais perçu leur complémentarité professionnelle. Au fond, à la base, tout les oppose. Le parcours de Bernard, autodidacte « qui a fait sciences peaux » s'amuse-t-il, c'est l'aventure, l'empirisme, le travail esthétique, le statut indépendant, puisqu'il est hébergé à la station de biologie marine sans organisme de rattachement.

Brestois, dès l'enfance, il traque le gobie. Vers ses 12 ans, il aime porter à son professeur de sciences naturelles des oiseaux qu'il a naturalisés. Et puis lui vient l'envie de faire connaître la richesse, la diversité des poissons, de mer et d'eau douce. Il se lance dans ce mode de naturalisation et forge le terme : l'ichtyotaxidermie. « Ce néologisme m'est apparu évident en 1982 quand j'ai commencé à naturaliser mes premiers poissons, le mot taxidermie venant du grec *taxis* (arrangement) et de *derma* (la peau), il suffisait d'y ajouter le terme issu du grec *ichthyo* (poisson) pour définir ce qui allait devenir mon métier à part entière. »

Mais pour en faire son métier, il faut vendre. Il trouve une opportunité en Ville close à Concarneau, où il ouvre un petit musée accueillant 10 000 passages par an. Le déclic, ayant vu que sa démarche suscitait de l'intérêt, a été de se rendre pour une « exposition sauvage » des conservateurs d'aquariums à Paris.

Dès lors, il reçoit ses premières commandes institutionnelles avec le MNHN, Océanopolis, Nantes, La Rochelle, l'Institut polaire (poissons des glaces) ; il va

Nous avons lu

→ K.T. : Klaod Thomas → J.-J.M. : Jean-Jacques Monnier

Minorités plutôt dominante

L'éditeur de Crozon publie un nouvel ouvrage dans sa collection « Peuples en péril », destinée à faire connaître des peuples en voie d'extinction ou de disparition de massacrés ou de dispersion. Les minorités d'Europe de l'Est sont aussi le sujet de pré-dilection des deux auteurs, bien connus de nos lecteurs pour leurs ouvrages fondamentaux, notamment sur les peuples baltes. En Europe de l'Est, on associe souvent les Allemands à des dominateurs, agents d'un impérialisme, et l'on passe par pertes et profits leur retour forcé vers la « mère-patrie » juste avant et après la dernière guerre. Cette ethnie allemande a pourtant été séparée de son creuset germanique du XII^e au XIX^e siècle, soit pendant sept siècles, et a développé une culture et une société originales et distinctes. Peu nombreux, ces « colons » n'ont jamais cherché à éliminer les autochtones. Malgré son sujet spécialisé, le livre, bien illustré de cartes et de photos, est de lecture très plaisante, dans un style accessible. On suit le sort de cette minorité plutôt dominante dans les ports de la Hanse, puis sous l'empire russe, avec une orientation vers la culture et l'activité intellectuelle, outre la possession de terres et la domination économique. L'empreinte culturelle et historique demeure importante, et généralement respectée, en Lettonie et en Estonie, toutefois l'histoire a ramené la majeure partie de cette minorité vers l'Etat allemand pour échapper à Staline. Mais à partir de juin 1941, la minorité a subi le sort général des Baltes, avec force déportations. » J.-J.M.

Les Germano-Baltes
| Suzanne Pourchier, Yves Plasseraud
| Armeline, 290 p., 14 €

Colonie cosmopolite

Concarneau et sa ville close forment évidemment un des joyaux de la côte méridionale bretonne. Les peintres n'y sont pas trompés. Le pionnier Alfred Guillou va voir se regrouper autour de lui une colonie allant s'agrandissant

et qui a pour caractéristique essentielle d'être cosmopolite : l'Américain Thomas A. Harrison, le Danois Krøyer ou l'Irlandais Thaddeus viennent peindre le bord de mer et ses habitants, marins pêcheurs et leurs épouses. Une autre caractéristique de la peinture concarnoise est sa longévité : les artistes (plusieurs centaines) s'y retrouvent jusqu'après la Seconde Guerre mondiale. Et puis, il y a les deux plus célèbres : Paul Signac y séjourne en 1891, laissant derrière lui quelques voiliers bien dans son style pointilliste. Et puis, il y a Nicolas de Staël, qui a épousé une Concarnoise, peintre elle aussi, Jeannine Guillou, qui a vécu quelques mois dans la ville bleue. Il n'a laissé comme témoignage de ce séjour qu'une toile peinte en 1945 : *Port-Manech*. D'un format pratique, agrémenté de multiples illustrations, cet ouvrage fait le tour pictural essentiel sur une cité moins connue par ses peintres que Pont-Aven ou Le Pouldu. » K.T.

Concarneau et ses environs vus par les peintres
| André Cariou | Coop Breizh, 100 p., 19 €

Sortie de l'oubli

C'est sous forme d'interview fictive que Patricia Godard a choisi de traiter la biographie de Colette Cosnier : heureuse initiative qui permet à cette Sarthoise de naissance, mais aussi bretonne d'adoption, de sortir de l'oubli. Colette Cosnier, qui fut actrice de théâtre et enseignante de lettres à l'université de Rennes, fut l'une des premières à révéler les écrivaines dans ses cours. Colette Cosnier fut une féministe, curieuse de tout et grande productrice d'articles, de théâtre et de romans (des pages sont nécessaires pour compiler tout ce qu'elle a laissé derrière elle). Retenons son roman *Le Chemin des salicornes* (Albin Michel, 1981) et sa pièce de théâtre, *Marion du Fauët, la catin aux cheveux rouges* (P.J. Oswald, 1975). Patricia Godard, de par son immense travail de recherche et son parti pris de dialogue par-delà les années, nous livre le portrait d'une femme hors du commun en questionnant les aspects sociologiques et historiques de son parcours. » K.T.

Colette Cosnier. Un féminisme en toutes lettres
| Patricia Godard | Goater, 290 p., 16 €

Une rare violence

Du Congo à Belle-Ile-en-Mer, le couple formé par Jeff, vétérinaire, et Marjolaine, médecin, accompagné par la jeune guenon Lina, va vivre une histoire riche en rebondissements dus à la résurgence de drames anciens. La naissance sur l'île de leur fils Joseph va exacerber l'hostilité à l'encontre de leur cercle familial, transformant leur terre promise en un terrible enfer. Rares livres de Cario aura été aussi sombre, entraînant le lecteur dans une intrigue bien menée où les personnages se mêlent et se heurtent les uns aux autres avec une rare violence. » K.T.

Laisses de sang
| Daniel Cario | Coop Breizh, 370 p., 20 €

Repertoire haut en couleur

C'est autour de 30 chansons en breton accablées à leur traduction en français que s'articule ce bel album sous couverture cartonnée. Les deux autrices ont fait des recherches pour collecter ces chants du pays Bigouden datant de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1960. Années hautes en couleur, principalement du fait des grèves des sardinières. Ce répertoire chanté par les deux écrivaines, gravé sur deux CD vendus avec l'ouvrage, relate en particulier la grève des Penn Sardin, des conserveries de Douarnenez et les révoltes sardinières en pays Bigouden dans les années 1920. Ce travail rend hommage au courage de ces femmes et décrit la pénibilité de leurs conditions de travail. En sus des CD, l'ouvrage contient un travail écrit important sur l'histoire de ce pays qui aime à faire valoir sa singularité. Placé dans un écrin iconographique souvent inédit, ce récit, bâti autour de ces chants peu connus en dehors de leur terroir d'origine, constitue un véritable petit chef-d'œuvre. » K.T.

Le Chant des sardinières
| Marie-Aline Lagadic et Klervi Rivière
| Coop Breizh, 120 p., 35 €

Mystérieux étranger

Court récit, finement ciselé, où il n'y a pas un mot de trop : c'est une pépite que Louis Grall nous adresse aujourd'hui. Le narrateur reçoit pour mission de relater l'aventure d'un homme venu de Leningrad du temps de la guerre froide et qu'un bateau a lâché à quelques encablures de l'abbaye de Landevenec, chargé à lui de rejoindre la côte à la nage. Il n'accomplira pas l'acte de sabotage pour lequel il avait été envoyé d'URSS, mais trouvera refuge auprès des moines bénédictins. L'auteur nous relate son arrivée par la mer, avec pour seuls témoins un renard, une buse et une foule. La géographie y est présente en filigrane comme chez Julien Gracq, mais juste ce qu'il faut pour enrichir le décor sans écarter le récit. Un très bel ouvrage. » K.T.

Le Nageur d'Aral
| Louis Grall | La Manufacture de livres, 120 p., 12,90 €

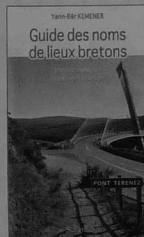
Sidroc'h, la suite...

Les lecteurs ayant aimé le premier tome des *Mystères de Sidroc'h* seront certainement ravis de retrouver les personnages et les lieux de ce conte fantastique dans ce second tome : les druides, le grand conseil, le gardien du passage. Sans déformer l'intrigue, disons déjà que Marcel a disparu. Antoine, son neveu, décide de partir à sa recherche. Malheureusement, les druides sont de plus en plus tyranniques et les jeunes amis sidrochiens d'Antoine égarés et perdus. Et puis, attention, car Irène, la puissante druidesse et sœur de Marcel, n'a pas encore assouvi sa vengeance... Dès 9 ans, joliment illustré par Senyphine. » K.T.

Les Mystères de Sidroc'h. Les chemins noirs
| Armelle Raulo et Senyphine | Beluga, 300 p., 16 €

Le livre du mois

PAR JEAN-JACQUES MONNIER



Un outil pour l'action

Tout le monde connaît l'auteur de ce livre, célèbre pour avoir lancé la bataille médiatique et la mobilisation contre la francisation fanatique des noms de lieux sur la commune de Telgruc, presque île de Crozon. Coordinateur et éditeur de nombreux ouvrages patrimoniaux sur sa commune et, entre autres, de méthodes de breton, Yann-Bêr Kemener allie la conviction à la clarté du raisonnement et des documents. Là, avec le sous-titre-programme *Un trésor à préserver, un patrimoine à partager*, le livre qu'il nous offre est un outil efficace pour unir le maximum de gens dans la défense d'un patrimoine essentiel et menacé insidieusement, puisqu'il est essentiellement immatériel : les noms de lieux, toponymes, microtoponymes et odonymes, ce dernier terme désignant le nom des voies d'accès à des lieux-dits.

Après une courte méthodologie d'accès aux données du cadastre dit « napoléonien », l'ouvrage débute par un point d'histoire, ce qu'il en était au Moyen-Âge quand les noms de lieux désignaient soit une activité, soit la fonction précise du lieu (marché, justice, jeux...), soit des noms plus poétiques et subjectifs. Puis, avec l'urbanisation et la francisation, les noms ont désigné des personnalités à honorer dans le cadre du roman national en cours d'écriture : de Jeanne d'Arc à de Gaulle, de Solferino à Verdun. Ou des héros de la Résistance, de Jean Moulin à Pierre Broselette. Les noms de personnes posent souvent problème par le manque de recul lors de leur attribution et par le changement d'appréciation qui a pu se faire jour avec les années (par exemple Pétain, et les attitudes de tels écrivains ou hommes politiques face à l'Occupation). L'auteur présente ensuite sous forme de tableau les périodes d'apparition de tels noms de lieux, notamment les noms à préfixes bretons, des très anciens *plou* aux plus récents *lok*, *bod* et *keniz*, avec des formes romanes également. Tous ces exemples sont illustrés de très nombreuses photos utilement expliquées.

Défendre les noms traditionnels en les expliquant

La partie suivante est aussi importante : elle porte sur la signification des noms de lieux, des paroisses anciennes aux noms de personnes en passant par les établissements religieux ou civils. Ces listes de termes que l'on trouve dans toute la Bretagne anciennement bretonnante accompagnées de leur traduction constituent un lexique qui rendra grand service à tous ceux qui veulent défendre les noms traditionnels en les expliquant. Rien que pour les noms de chemins, nous disposons de 19 termes différents. En fin d'ouvrage, un lexique breton français de 800 mots récapitule les mots les plus fréquents dans les toponymes traditionnels. L'auteur fournit également un manuel d'action pour le citoyen qui veut œuvrer pour le sauvetage ou le rétablissement de nombreux noms dont l'usage passé est attesté et qui renvoient tous à une réalité historique ou géographique locale. On pourrait traiter aussi, dans un autre ouvrage, de la toponymie en milieu urbain. Une rue Anjela-Duval et de telle autre personnalité locale méritant d'être connue et honorée vaut sans doute mieux, pour éviter la banalisation, qu'un mail François-Mitterrand, personnage dont la mémoire n'est pas menacée. Faire sortir des personnalités bretonnes, des savant(e)s, des chercheurs de l'oubli est sans doute intéressant dans nos villes, quelle que soit leur taille. Mais ici, on tient un livre sérieux, passionnant et, mieux encore, un guide utile pour l'action : à lire et faire lire !

Guide des noms de lieux bretons | Yann-Bêr Kemener | Skol Vreizh, 158 pages, 16 €

Redressons nos regards !

Irís Brey est journaliste, autrice et critique de cinéma française, spécialiste des représentations de genre et des sexualités au cinéma et dans les séries télévisées. Son essai interroge le regard porté sur les films, leur réalisation, leur mise en scène. Un des objectifs est de faire réfléchir à notre rapport aux œuvres cinématographiques, sur ce que nous acceptons de regarder, parfois sans voir les choix de mise en scène, comme autant d'habitudes visuelles. > PAR TIFFEN SIRET



En 2018, Cate Blanchett est présidente du jury du Festival de Cannes. Accompagnée d'Agnès Varda, elle prononce un discours émouvant et engagé après la montée des marches du Palais des festivals par 82 femmes, actrices et productrices, réclamant une égalité femmes-hommes. 82, c'est le nombre de femmes retenues en compétition pour la Palme d'or par le Festival depuis sa première édition en 1946, contre 1 688 hommes. Depuis sa création, 71 réalisateurs ont reçu une Palme d'or, contre seulement deux femmes : Jane Campion en 1993 pour *La Leçon de piano*, ex aequo avec le réalisateur Chen Kaige, et Agnès Varda elle-même, pour une Palme d'honneur en 2015.

Irís Brey revient sur la notion de genre comme construction sociale. Si l'on peut schématiser l'approche du *male gaze* (regard masculin) comme la tentation de faire du corps féminin un objet de désir, on peut alors proposer l'approche du *female gaze* comme la mise en sujet du corps féminin.

L'autrice prend l'exemple d'un film *male gaze* comme *Mektoub, My Love : Intermezzo d'Abdelkhalil Kechiche*. La triangulation proposée (caméra, personnage, spectateur) est un exemple du genre où le spectateur oublie l'objectification du corps par habitude. Si le film n'est pas misogyne en soi, il flatte la pulsion scopique (le plaisir de regarder) inconsciente, alimentée depuis près de cent ans d'images.

Ce que propose le *female gaze* (qui n'est pas une simple inversion du *male gaze*), c'est un « détachement passionné », une production d'images conscientisées, une manière de penser. Il y a en effet une réflexion sur la manière dont on met en scène un corps féminin et l'imaginaire lié aux femmes. Le genre du cinéaste ne conditionne pas sa manière de filmer, l'idée n'est pas d'essentialiser l'œuvre des femmes, car réalisateurs comme réalisatrices peuvent expérimenter le *female gaze*.

L'idée est de conscientiser un regard qui donne une subjectivité au personnage féminin, permettant ainsi au spectateur et à la spectatrice de ressentir l'expérience de l'héroïne sans pour autant s'identifier à elle.

Irís Brey pose, par ailleurs, plusieurs fois la question des tabous entourant certaines représentations du corps féminin. En voici un exemple : dans une perspective féministe, le viol est-il irreprésentable ?

L'autrice souligne en effet que l'analyse du viol au cinéma reste absente des études cinématographiques ou féministes. Elle met aussi en question la formation nécessaire du regard sur ce sujet car la fétichisation du beau efface l'horreur de la situation dans de nombreux films ou séries. Elle analyse, ainsi, la mise en scène de certains épisodes de la série *Game of Thrones*, comportant des scènes de viol banalisées par la pulsion scopique citée plus haut.

Proposer d'autres formes scéniques

Il s'agit alors selon l'autrice de proposer d'autres formes scéniques, où « le *female gaze* permet de voir comme une expérience qui laisse des traces dans notre chair ».

Irís Brey prend aussi les exemples de la représentation de la maternité, de l'avortement, de l'orgasme, du corps en éternelle transformation. Ils permettent de faire entendre un discours social et une subjectivité féminine. Très peu de cinéastes osent s'aventurer sur ce terrain au-delà du tabou et du cliché.

La vision haptique (que l'on peut toucher) du corps féminin, le principe de distanciation par le regard caméra, la mise à distance « viscérale » avec un plan fixe à bonne distance, autant d'éléments expérimentés dans les œuvres de Jane Campion, Sally Potter, Chantal Akerman, ont été repris par la suite. Cette « interfinalité » (lorsque qu'une œuvre cite d'autres œuvres de cinéma ou série) devient, selon l'autrice, « une technique pour générer du *female gaze*, pour accéder à l'héritage visuel de l'héroïne et en même temps créer un héritage collectif de films de femmes trop souvent méconnues ».

L'autrice rappelle que l'écriture-femme n'existe pas, comme le film-femme n'existe pas. Il existe en revanche des regards féminins sur l'écriture et les films, la distinction est cruciale. Réfléchir à l'écriture féminine, c'est donc étudier le genre de la langue, le genre des images. Celles et ceux qui utilisent un regard féminin sur l'écriture ou les films ont compris la place centrale du genre. Grâce à la mise en scène, on peut créer de nouveaux imaginaires affranchies du *male gaze*. Pour aller plus loin, Irís Brey propose en fin d'ouvrage une sélection d'œuvres cinématographiques et sérielles issues de ce regard féminin. ●

Le Regard féminin. Une révolution à l'écran | Irís Brey. Éditions de l'Olivier (2020), Points (2021). 220 pages, 6,90 €

Selaouit

→ Pierre Morvan

QUE DU BON !

Maison d'édition, tant pour le livre que pour la musique, la Coop Breizh est aussi le premier diffuseur et distributeur d'œuvres littéraires et musicales bretonnes. Depuis plus de soixante ans, elle assure le rayonnement de la culture bretonne sous toutes ses formes et a su s'adapter aux évolutions du « marché », des boutiques des origines, en passant par la vente à distance sur catalogue, jusqu'à la vente en ligne, le e-commerce, le streaming. Disons-le tout net, la Coop Breizh est un outil indispensable et irremplaçable pour la créativité culturelle bretonne, pour les auteurs et musiciens bretons. Les deux dernières années ont été compliquées, on s'en doute, et malgré un chiffre d'affaires en hausse, la coopérative implantée à Spezet peine à équilibrer ses comptes et doit faire des économies. Pour se remettre à flot, elle fait appel à l'actonariat populaire et lance une souscription (www.coop-breizh.fr) - Je deviens sociétaire). On peut aussi la soutenir en achetant les produits qu'elle diffuse... Rien que ce mois-ci, Selaouit vous propose une sélection de trois CD distribués par la Coop Breizh. Et rien que du bon !

Sylvain GIRO et Le CHANT de la GRIFFE



« Car la guerre, c'est un massacre ! De gens qui ne se connaissent pas ! Au profit de gens qui toujours se connaissent ! Mais qui ne se massacent pas » - cette citation de Paul Valéry forme l'un des couplets de *La Rue des Lilas*, l'une des chansons, poignante, du nouvel album de Sylvain Giro, le quatrième sous ce nom de scène. Poignant en effet ce cri du cœur contre la guerre, contre toutes les guerres. « Que maudite soit la guerre ! Maudits les chars, les fusils, les combats » - ces mots prennent tous leur sens, tragique, alors que les Ukrainiens meurent par milliers sous les bombes russes. Avec *La Veine puisatère*, Sylvain Giro s'insurge contre les violences policières qui ont émaillé les manifestations de Gilets jaunes. « C'est ton œil qui l'a pris d'un assaut de ravage »... Dans *Le Sang de la lune*, la parole se fait encore acoustique : comme dirait l'autre, la planète brûle et nous regardons ailleurs ! Mais l'engagement peut être aussi ailleurs, auprès de l'autre. C'est *Le Chant de la...* qui se glisse « Comme entre nos mains / Comme entre nos langues / Comme entre nos âmes »... Ou *Trembler de toi, pour* « S'inventer nos vies à l'envers ». Ou encore *Hibiscus de porcelaine* (déclaration en bonne et due forme. Et *Écran de 1000*, qui voit grandir trop vite beaucoup trop vite !) ses propres enfants. « le regard tourné vers la suite ». C'est encore d'amour qu'il s'agit. Et Sylvain Giro sait si bien en parler, sans dire le mot. C'est d'abord cela *Le Chant de la griffe*, un défi d'écriture, une écriture racée, percutante, une poésie nerveuse, intense, un jeu de mots permanent faisant écho aux jeux de voix qui constituent le socle de cet album. Les voix, c'est celle de Sylvain bien sûr, mais aussi celles, en parfaite harmonie, d'Hélène Bourdaud, Elsa Corre, Youenn Lange, Sébastien Spessa ou parfois du multi-instrumentiste François Robin, quand il abandonne un instant ses machines, son violon ou sa veuze. Chacun apporte son propre

bagage musical, ses influences, bretonne ou occitane, pour proposer une polyphonie lumineuse, incandescente, un chant de très haute intensité. En disque et/ou en live, ne manquez pas l'émotion garantie du Chant de la griffe ! > À la Zim !, Coop Breizh, art0621

YOUN KAMM | Trel[zh]



Ne manquez pas non plus *Trel[zh]*, du Lorientais Youn Kamm, selon moi l'un des plus beaux disques parus ces derniers temps en Bretagne. Youn Kamm, on le suit depuis déjà un bout de temps. C'est par la danse et le fest-noz qu'il fait son entrée en scène, avec le groupe Pevar Din, au début des années 2000. On le retrouve aussi dans Alambig Elektrik, puis, à partir de 2009, dans l'excellent groupe N'diaz, dont il est toujours le trompettiste en titre. En 2010, sous la houlette d'Enk Marchand, il participe à la troisième session de la Kreiz Breizh Akademi, *Elektridial*, qui mettait à l'honneur instruments électriques, percussions et cuivres. C'est là qu'il fait une rencontre déterminante, celle du trompettiste d'origine libanaise, Ibrahim Maalouf, qu'il accompagnera en tournée partout dans le monde pendant plusieurs années. Et voilà qu'après Youn Kamm et le *Bagad du Bout du Monde* en 2016, sort cette année *Trel[zh]*, un album totalement abouti, où le musicien restitue avec brio toutes les expériences, toutes les influences qu'il a pu emmagasiner, sans jamais trahir ses racines bretonnes. Du jazz-rock aux accents orientaux - de Lorient à l'Orient ! Il n'y a qu'un pas - en passant par l'univers poétique de Youenn Gwernig, Youn Kamm nous sert une musique bretonne totalement décomplexée, flamboyante. Les huit morceaux constituent une suite conquérante, avec en apothéose le feu d'artifice cuivré qu'offrent les deux derniers titres, *Arall* et *Amzer*. Pour ce voyage sidéral et sidérant, pour cette musique bretonne très actuelle, Youn Kamm a embarqué Ivan Balz pour peaufiner les textes, Jeff Alluin (claviers), Etienne Callac (guitare basse), Benoit

Guillemot (percussions), Stéphane Kerihuel (guitare électrique) ainsi que le Brass Band de Lorient, une formation d'une douzaine de musiciens qui envoient... du bois ! Et l'on découvre que le trompettiste a aussi des talents affirmés de chanteur. L'un de mes amis m'a gîssé à l'oreille : « Le dernier Youn Kamm est une merveille... il a raison ! > L'Usinerie, Coop Breizh, APP10

WAR-SAV | Ar Vuhez



Ces gars-là s'y entendent pour nous donner des suées jusqu'au bout de la nuit ! Voilà une bonne dizaine d'années qu'ils arpègent le festu-noz et festivals et Korentin Le Devay (chant), Mathieu Messenger (batterie), Elouan Le Couls (violon), Quentin Guillou (accordéon) et Camille Bossard (guitare) ne rechignent pas à faire résonner eux-mêmes les planchers des salles des fêtes. Quand ils ont commencé, il y a onze ans, ils ne connaissaient probablement pas grand-chose de la vie, et maintenant, ils la chantent ! *Ar Vuhez*, c'est le titre de leur premier disque, sorti il y a quelques mois. Ça commence par une suite gavotte impeccable. Dès les premières notes, les tourmils vous grimpent le long des jambes, la cigale attendra, c'est parti pour la bambouche ! Avec le rond de Loudeac qui suit, le rythme s'emballa et Rouiller se retrouve Gros-Jean comme devant, le nez dans le sable coquillier... Car leur ennemi, aux gars de War-Sav, c'est bien la finance. Vinci et compagnie, comme on le découvre un peu plus de Saint-Nicolas qui termine l'album, *De Notre Dame à la Paquetière*. Du l'art de faire grimper la température, tout en dénonçant le réchauffement climatique ! C'est carré, c'est solide, c'est parfaitement dansant... et là superbe mazurka *Ar Vuhez 7*, sur un texte emprunté à Anjela Duval, ne vous lasserons pas de marbrer. > Frekris, Coop Breizh, FREKANS10



Les festivals bretons, au-delà des clichés...

La Bretagne est une « terre de festivals », mais ceux-ci sont trop souvent des « colosses aux pieds d'argile ». Mythe ET réalité, cette double affirmation a été souvent entendue, souvent lue. Oui, il y a un grand nombre de festivals en Bretagne, où le public est souvent apprécié des artistes et réciproquement. Oui, ces événements sont fragiles par nature, comme vient de le montrer encore une fois l'épisode covid. Une année totalement blanche, 2020, et une année des plus compliquées, 2021, ont confirmé cette fragilité. > PAR PIERRE MORVAN

« Par nature », en effet, c'est le cas de le dire. Nos manifestations se déroulent en plein air, sans solution de repli pour la plupart des concerts. Avec l'épée de Damoclès permanente que représente la météo et les épisodes extrêmes qui ont tendance à se multiplier, réchauffement climatique oblige. Ainsi, à Saint-Brieuc, début juin, ArtRock a vécu un orage intense qui aurait pu avoir raison de la première soirée. Et le Hellfest à Clisson a démarré sous la canicule, qui a conduit la préfète de Gironda à annuler tous les événements en extérieur...

Les organisateurs du festival métal ont dû prier le Ciel, ou plutôt l'Enfer, pour qu'il n'en soit pas de même en 44 !

Mais ces deux événements, qui ont lancé la saison des festivals bretons, ont aussi montré que les festivaliers n'avaient rien perdu de leur appétit pour la musique et la fête. ArtRock comme le Hellfest ont fait le plein ! Pourtant, l'avenir n'est pas totalement rose pour les festivals.

Déjà, la covid n'a pas dit son dernier mot et au moment même où nous

écrivons ces lignes, les chiffres de la pandémie remontent fortement. Verra-t-on le retour des gestes barrière, des masques et des passes sanitaires

qui gâchent quelque peu les rassemblements festifs ? Sans attendre de connaître la réponse à cette question, on peut déjà identifier trois scénarios que devront contempler nos festivals pour pouvoir naviguer en eaux apaisées...

Remobiliser les bénévoles

La crise sanitaire a mis le monde associatif à l'arrêt pendant de longs mois

et démobilité les bénévoles. Les activités ont pour la plupart repris, mais

parfois au ralenti, et des associations, peu nombreuses toutefois, ont mis la

clé sous la porte. Or c'est souvent sur le tissu associatif local que les festivals

bretons s'appuient pour pouvoir tout simplement avoir lieu. Ainsi, les Vieilles

Charrues carhaisiennes mobilisent à chaque édition quelque 6 000 béné-

voles. Le Chant de marin à Paimpol 1 500, le Bout du monde à Crozon comme

le Festival interceltique à Lorient 1 700, un millier au Cornouaille-Kemper,

environ 600 à ArtRock... Ces bénévoles s'activent avant, pendant, après les

événements à une multitude de tâches, pour le montage et le démontage

du site, la gestion des parkings, l'accueil des artistes, les buvettes ou la

restauration... Sans eux, pas de festivals ! Avec une moyenne d'âge qui ne

baisse pas, en lien avec celle de la population bretonne, et la crainte du virus

toujours bien présente chez certains, c'est un vrai défi pour les festivals que

de reformer leurs bataillons de bénévoles.

Remobiliser les festivaliers

On l'a vu, à Saint-Brieuc comme à Clisson, les festivaliers étaient au rendez-vous, et c'est de bon augure pour les événements de l'été : oui, la culture, la musique, c'est « essentiel » ! Mais les tendances actuelles montrent que les spectateurs, touchés par les annulations ou reports de ces deux dernières années, retardent souvent leurs achats de billetterie. Quand le public réserve au dernier moment, ce n'est une bonne nouvelle ni pour la sérénité des organisateurs ni pour la bonne santé de leurs trésoreries... Et ce sont plutôt les gros événements alignant les têtes d'affiche qui ratent la mise, au détriment des plus petits festivals et de la découverte artistique... Ce n'est pas forcément une bonne nouvelle pour la création bretonne, déjà trop souvent « oubliée » par une partie des programmeurs des festivals bretons.

L'effet ciseaux

Mais le premier problème que doivent affronter les festivals, en Bretagne comme ailleurs, c'est l'augmentation des coûts de production. On s'en doutait, la guerre, la crise internationale, l'envol des prix du carburant ne pouvaient pas rester sans effet sur les budgets des festivals. De fait, les répercussions risquent d'être importantes. Les cachets des artistes, les devis des prestataires loueurs de matériels, entre autres, sont revus à la hausse, ce qui devrait conduire les festivals à augmenter leurs prix d'entrée. Mais c'est une réponse à la crise qui peut trouver rapidement ses limites, tant le pouvoir d'achat des festivaliers est lui-même malmené. Entre l'augmentation de leurs coûts de production et la baisse de moyens de leur clientèle, les festivals bretons vivent ce que l'on appelle l'effet ciseaux...

Ce ne sont pas les seuls défis que doivent relever les festivals bretons. Une certaine banalisation des programmations qui tournent trop souvent autour des mêmes artistes hyper-médiatisés, les risques de « privatisation » quand rôdent des « sociétés de divertissement » comme Live Nation, AEG ou Vivendi, la nécessité de s'engager dans le développement durable et la parité femme-homme... font désormais partie d'un paysage culturel en pleine

(ré)volution. Pour autant, les festivals bretons ont toujours su surmonter les épreuves et s'adapter... Résilience est le mot à la mode ! La liste ci-contre en témoigne. Bel été festivalier !

Petit état des lieux, non exhaustif...

Du 7 au 10 juillet, Rennes accueille une nouvelle fois les Tombées de la nuit, avec une foule de propositions pluridisciplinaires pour « faire de l'espace public une scène et révéler poétiquement la ville », entre proximité et ouverture. www.lesombesdelanuit.com

Un petit nouveau ! La deuxième édition des Scènes de Bréhat aura lieu les 6, 7 et 8 juillet. Où ça ? A Bréhat ! Avec au programme Agnès Jaoui, Magenta, Mask ha Gazh, Vincent Dedienne, Pauline Croze... www.scenesdebrehat.fr

Renaud Doherty



Kann al Loar revient à Landerneau du 8 au 10 juillet. Pas vraiment de tête d'affiche, mais une programmation bretonne aux petits oignons, Youn Kamm, Startjenn, Garlonn, et quelques belles échappées vers le Québec ou l'Occitanie. <https://kann-al-loar.bzh>

Les 38^{es} Rencontres internationales de harpe celtique auront lieu du 13 au 17 juillet et la fine fleur des « harpeurs des scènes bretonne et internationale » s'y donnent à nouveau rendez-vous. www.harpe-celtique.fr

Rendez-vous incontournable des amoureux du patrimoine maritime et de la mer, les Fêtes maritimes de Douarnenez, qui ont au passage abandonné l'appellation « Temps fête », auront lieu du 14 au 17 juillet. On y fêtera les 90 ans de la Belle Route, les 30 ans du groupe de chant de marin Mouezh Port Rhu, le tout bien arrosé à la taverne du Cachalot assouffé www.tempsfete.com

Les Nuits salines c'est à Batz-sur-Mer, les 22, 23 et 24 juillet. On y retrouvera Denez Prigent, Carlos Nuñez, les Cent Z'Escapes, Vin-

Emmanuel Poir



centale, Plantec... mais aussi le Village gastronomique et le Marché du terroir et des saveurs, où l'on peut faire le plein de sel de Guérande ! Avec un maître-mot, la convivialité bretonne ! <https://lesnuitsalines.bzh>

Du 14 au 17 juillet à Carhaix, c'est les Vieilles Charrues bien sûr ! Sans Céline Dion, qui a une nouvelle fois reporté sa tournée. Mais avec Stromae, Orelsan, M. Meute, Matmatah, les Têtes raides... et beaucoup d'autres. www.vieillescharrues.asso.fr

Les 29, 30 et 31 juillet, Les Escalles débarquent à Saint-Nazaire pour fêter, elles aussi, leur trentième anniversaire. Pour l'occasion, elles proposent « une édition globe-trotter » : Coups de cœur, découvertes, pépites musicales... et devinez qui... Clara Luciani ! www.festival-les-escalles.com

Le Festival interceltique de Lorient s'étale sur deux week-ends, du 5 au 14 août pour proposer une programmation bretonne et celtique si couteuse qu'il est impossible de l'annoncer ici. Il faut savoir que 2022 est l'année des Asturies et que le Championnat national des bagadou sera bien au rendez-vous. www.festival-interceltique.bzh

Eddy de Pretto, IAM, Lujpeka, Magenta, Odoazene, Synanson, The Limitanas... seront présents, parmi d'autres, du 5 au 7 août au Pont du rock à Malestroit, les 6, 7 et 8 août. www.aupontdurock.com

Aux mêmes dates, à Crozon, le Festival du bout du monde gonfle ses voiles et embarque à son bord H.-F. Thieffaine, Thyliacine, Selah Sue, Simple Minds, Seun Kuti, Bernard Lavilliers, Balthaz Sissoko, Gazi Faye, Gaëtan Roussel et pas mal d'autres... www.festivalduboutdumonde.com

Du 12 au 14 août, les Celtiques de Guérande font également leur retour pour proposer une Celtic fest-noz avec Skolvan, Esquisse... le samedi et une foule d'animation le dimanche. www.lesceltiquesdeguerande.bzh

Le Festival de la Saint-Loup, qui aura lieu à Guingamp du 15 au 21 août, annonce Toxic Frogs, les Ramoneurs de menhirs, la Kerlenn Pondi, Calum Stewart... et bien sûr le Championnat national de danse bretonne avec les cercles de la catégorie Excellence. <https://saintloup.bzh>

Du 17 au 20 août à la Route du rock de Saint-Malo, on retrouve la « Collection été » : The Limitanas, Fontaines DC, Aldous Harding, Big

Joanie, King Gizzard & The Lizard Wizard... en tout une bonne trentaine de groupes. www.laroutedurock.com

On adore les noms des groupes qui se produisent dans les festivals de métal et le Motocultor Festival, petit frère du Hellfest, respecte à la lettre la tradition - Kreator, Apokalypcia, Dark Angel, Testament, Viscera ou encore Sublime Cadavéric Décomposition ou Cattle Decapitation ! Mais aussi Plantec ou les Ramoneurs de menhirs. A Saint-Nolff du 18 au 21 août. www.motocultor-festival.com

Les Rendez-vous de l'Erdre 2022 auront lieu du 22 au 28 août. Un festival qui fait le lien entre musique et belle plaisance, et reste à ce jour l'unique festival de jazz gratuit ! 100 concerts sur 15 scènes réparties sur les 13 communes qui bordent l'Erdre sur 30 kilomètres, entre Nort-sur-Erdre et Nantes. On y attend 150 000 spectateurs. www.rendezvouserde.com

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le programme du Festival fisel (Rostrenen) n'est pas encore connu, mais l'équipe organisatrice nous donne rendez-vous du 25 au 28 août pour une cinquième édition « sacrement mémorable ». www.fisel.org

Le Festival du roi Arthur se tient du 26 au 28 août à Bréal-sous-Montfort. Avec Feu ! Chatterton, Deluxe, Gauvain Sers, Selah Sue, Veronique Sanson, Ladaniva ou Komodrag & The Mounique, un groupe mi-palmpalais mi-douarnenniste qui envoie du bois, forcément ! <https://festivalduroiathur.fr>

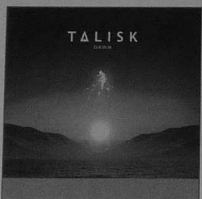


Le Festival Cornouaille Quimper a un peu réduit la taille. Il aura lieu sur quatre jours (au lieu de six), du 21 au 24 juillet. Mais la programmation musicale demeure couteuse : Duo du Bas, Nolwenn Korbel, The Celtic Social Club, Zucchero, la troupe Ar Vro Bagan, Jane Birkin et un hommage à Yann-Fañch Kemener... <https://www.festival-cornouaille.bzh>

Musiques de Celtie

→ Philippe Cousin

MUSIQUE



TALISK | Dawn

Déjà huit ans au compteur pour le groupe écossais Talisk et deux albums, en 2016 et 2018. Les voici de retour en 2022, après les divers confinements, avec un troisième opus, Dawn. Et, le moins que l'on puisse dire, c'est que l'énergie, que dis-je, l'exubérance de ce jeune groupe n'a rien perdu au fil des ans. Une énergie portée avant tout par la vivacité et l'ardeur de Mohsen Amini et de son concertina. Un petit instrument, et pourtant si présent dans la musique de Talisk. Les dix titres de leur album nous transportent de la goutte de lumière juste avant le lever du soleil (dawn) jusqu'à la lumière du jour, en passant par toutes les étapes de l'astre solaire. Le disque s'ouvre sur le tourbillonnant *Aura* porté par le concertina impétueux d'Amini, qui joue la ligne centrale, tandis que le fiddler de Benedict Morris et la guitare de Graeme Armstrong déroulent de subtils entrelacs autour de lui. Suit *Surya*, le dieu soleil hindou, alors que la lumière et la chaleur envahissent le ciel du matin. Mohsen et ses complices sont capables de faire monter au firmament avec l'apostrophe *Aura* puis revenir à des moments d'introspection sur des morceaux comme *The Light of Day*. Plus originale sur *Lava*, la voix de Graeme Armstrong fait une apparition osée et franchit avec brillance ce qui s'avérerait un pari un peu fou. Avec *Beast* et *Dystopia*, le groupe repousse toujours plus loin ses limites, atteignant de profondes explosions d'énergie. *Dawn* distille une suite de mélodies essentiellement dynamiques et parfois éthérées. Un album qui brille d'une luminosité féconde, nous entraînant dans une farandole effrénée à la poursuite de la lumière, insuffisant à l'auditeur la frénésie de ces trois brillants musiciens. > Autoproduct-wwww.taliskmusic.com



TÉADA | Coiscéim Colligh - As the days brighten

Avec près d'une décennie sans nouvel album, en voici un sixième *Coiscéim Colligh - As the days brighten*. Vingt et un ans d'existence, et pourtant, on peut noter la stabilité du groupe, avec les cinq mêmes musiciens depuis pratiquement le début : Oisín Mac Diarmada au fiddle, Seán McElwain à la guitare et au bouzouki, Tristan Rosenstock au bodhrán, Paul Finn à l'accordéon et Damien Stenson à la flûte. Ils ont depuis quelques années été rejoints par l'accordéoniste et chanteur du Kerry Séamus Begley et la pianiste Samantha Harvey, un plus incontestable à leur formation. Cette fois, ils ont invité en la personne de John C. Reilly, acteur irlandais-américain qui donne la réplique à Séamus Begley sur *Eileen Úg*, également connue sous le titre *The Pride of Petravore* et popularisée en son temps par les Dubliners et Dé Danann. Téada reste fidèlement ancré dans la tradition irlandaise et reels, jigs, hornpipes, barndances et marches sont leur marque de fabrique, entrecoupés de-ci, de-là par quatre chansons qui permettent d'apprécier la voix profonde et mélodieuse de Séamus. Le fiddle subtil d'Oisín est toujours l'élément déterminant du groupe, entraînant à sa suite la flûte, l'accordéon, la guitare, le bouzouki et le bodhrán. Cette superbe collection de 12 titres est un trésor de mélodies récentes côtoyant des airs ancrés dans le siècle passé, développant chez l'auditeur une envie irrésistible de les découvrir en concert. Le plaisir de jouer ensemble semble intact pour les membres de cet excellent groupe. > Gael Linn CEFD218-wwww.gael-linn.ie



PATRICK MANGAN AND FRIENDS | The Frost Is All Over

Je vous avais présenté le fiddler Patrick Mangan en 2003, à l'occasion de la sortie de son premier album. Musicien prodige, lauréat à 9 ans du Championnat d'Irlande, puis soliste de Riverdance à seulement 16, Patrick est natif de Brooklyn. Il a publié un deuxième en 2015, il a fallu attendre 2020 pour le voir s'atteler à un troisième. Entre-temps, il a tourné avec Riverdance pendant plus de dix ans et enseigne le fiddle à New York. Profitant des confinements, il a fait appel à neuf musiciens des deux côtés de l'Atlantique pour enregistrer, chacun dans son coin, le magnifique album au thème hivernal *The Frost Is All Over*. Au fil des dix titres, on croise le guitariste et chanteur Seamus O'Dowd et Declan Masterson, multi-instrumentiste irlandais. Ou encore John Whelan et son accordéon sur deux airs célèbres de Turlough O'Carolan. Bien que la majorité des morceaux soient des traditionnels, Patrick Mangan signe *Tune For Joe* et *Johanna's Jig*. *Assez* originale, la présence de *Wacht Aui*, un morceau classique de J.-S. Bach, sur lequel Patrick est rejoint par Nate Luock à la mandoline et Peter Sachon au violoncelle, rappelant au passage qu'il a débuté par le violon classique. À signaler également *Lo, How a Rose E'er Blooming*, sur laquelle la chanteuse Julia Libassi pose une voix délicate sur des harmonies fraîches et un accompagnement instrumental majestueux mais discret. Voici un album absolument charmant sur lequel Patrick Mangan donne la pleine mesure de son talent, concluant le CD avec fougue et énergie. > Autoproduct-wwww.patrickmangan.com



LUCIE PÉRIET | Planxty Project Vol.1

En novembre 2020, je vous présentais le premier album de Lucie Périet, jeune flûtiste française. Quelques mois plus tard, la voilà de retour avec *Planxty Project Vol.1*. Contrairement à tous les flûtistes de tradition irlandaise ou presque, qui jouent de la flûte traversière en bois, Lucie Périet joue sur une flûte en métal, à la musicalité sensiblement différente. Cette fois encore, c'est de la musique d'inspiration irlandaise à laquelle nous avons affaire. Mais une musique particulière, car, en dépit d'une couleur musicale et de morceaux aux titres non équivoques, les dix plages de ce délicat album ne sont en rien traditionnelles, tous émanant de l'inspiration très riche de Lucie, même si celle-ci trouve ses racines dans l'île d'Émeraude. Des morceaux cousus main, à la fois simples et complexes, qui vous procureront, si l'on en croit le court texte de présentation, des vibrations apaisantes, des mélodies en étroite harmonie avec la nature, qui vous conduiront tout droit à la « Terre Mère ». Un album entièrement dédié à la flûte, pour lequel Lucie n'a fait appel à aucun invité ou artifice de studio. La musique à l'état pur. Sa technique est parfaite, son jeu est limpide, mais, ne vous y trompez pas, le travail de recherche est palpable. Ne vous attendez pas à des reels ou des jigs traditionnels. Hormis une polka et deux airs de danse, tous les airs sont issus de l'inspiration sans bornes de Lucie Périet. Un seul regret toutefois : la brièveté de cet album, qui ne dure qu'une trentaine de minutes. À quand le volume 2 ? > Autoproduct-wwww.lucieperiet.com

Tom Delany : le retour aux sources

À l'occasion de la sortie de son premier album solo, nous nous sommes entretenus avec Tom Delany, dont le père appartient à la diaspora irlandaise installée en France. > PAR PHILIPPE COUSIN

Tom a grandi dans le village de Treffort-Cuisiat, tout près de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, dont est originaire sa mère. Son père, Rory, est natif de Navan, au nord-ouest de Dublin ; venu s'installer en France dans les années 1980 comme charpentier, il y a fait souche.

« Mon père joue du fiddle, de la guitare, du banjo et chante. Et donc, mon frère et moi avons appris la musique vers l'âge de 9-10 ans. J'ai commencé par le piano, mais je me suis vite tourné vers le tin whistle pour jouer ce qu'on écoutait à la maison. »

Son père lui apprend à lire la musique et à jouer de la flûte. Puis, à 13 ans, j'ai eu la chance de recevoir un set de uilleann pipes comme cadeau d'anniversaire. Il était assez inhabituel, car il était petit et conçu à l'origine pour un enfant. En fait, il s'est avéré parfait pour moi. »

Mais l'apprentissage est assez délicat quand on habite dans l'Ain et Tom s'aide de livres et de cassettes vidéo : « Il nous arrivait d'avoir la visite de quelques pipers à la maison, comme Christian Vesvre, qui m'a encouragé et aidé. Vers 14 ans, j'ai eu l'occasion de rencontrer les luthiers Didier Heuline, qui a fabriqué mon instrument actuel, et Marc Guilloux. Je leur suis vraiment redevable. »

Tom part ensuite poursuivre ses études à Lyon, où la scène irlandaise est très vivante. Il joue avec Julien Carbonnet, du groupe Shelta : « J'y ai passé de super années, mettant en pratique mon style durant les nombreuses sessions irlandaises dans les pubs ou les ateliers, qui foisonnaient. »

À 16 ans, Tom se rend en Irlande, dans le Clare, et il est époustoufflé de se trouver dans le comté natal de l'un de ses héros, le piper Willie Clancy. Il y retourne chaque été, apprend de musiciens renommés dans leur environnement naturel.

« Durant ma troisième année d'études d'anglais à Lyon, j'ai postulé pour Erasmus et je suis parti à Dublin. Une période formidable, se remémorer-t-il. J'ai ensuite voyagé et je suis revenu faire un master en musique traditionnelle à Limerick. C'est à cette époque, en 2010, que j'ai décidé de m'installer à plein temps en Irlande. »

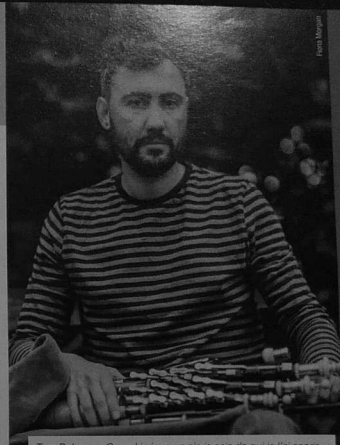
Depuis l'adolescence, Tom a fait partie d'une foule de petites formations musicales, avec son père d'abord puis dans des groupes qu'il monte avec des amis, comme Sin É, avec Benoît Volant, Camille Philippe et Clément Guyard, et avec lequel il joue encore à l'occasion.

Avec FourWinds

« En Irlande, je joue avec FourWinds, précisez-t-il, une formation que j'ai montée avec Caroline Keane, Robbie Walsh et Daorí Farrell en 2011, lorsque nous étions à Limerick. Aujourd'hui, le groupe comprend Alan Murray en remplacement de Daorí Farrell. C'est un groupe avec lequel j'ai beaucoup voyagé : France, Canada, USA, Australie, Finlande... On rentre tout juste d'un mois à Dubaï. »

Tom joue également avec sa femme, Caroline Keane, excellente joueuse de concertina. Ils ont publié un album en duo l'an passé.

« Quand je suis parti faire un master à Limerick, j'ai dû me concentrer sur ma façon de jouer, reconnaître-t-il, et j'ai eu l'occasion de jouer avec des maîtres pipers qui m'ont beaucoup aidé. Je me suis mis à jouer davantage en solo. Je vis à Dingle, une petite ville pleine de musique, et j'ai ainsi l'occasion de me produire très souvent seul en concert. »



Tom Delany : « Quand je joue un air, je sais de qui je l'ai appris. »

« J'ai grandi en écoutant Planxty, Rotho Band, Moving Hearts et les Chieftains. Je pense que ça ressort dans mon jeu. J'aime aussi beaucoup l'idée que personne ne joue de la même façon et que j'ai la chance de jouer un type de musique qui valorise l'individu et son interprétation. »

« Chaque morceau a son histoire »

À l'occasion, Tom compose : « C'est une chose qui m'attire, mais pour qu'un morceau me plaise il faut qu'il sonne trad, ce qui n'est pas toujours facile. »

Pour son premier album solo, Tom a voulu se faire plaisir et cherché à faire ressortir les couleurs des années 1970 : « La plupart des morceaux sont des airs que je joue depuis des années. Des traditionnels appris au fil du temps de mon père ou d'amis, comme Conor Lamb et Deirdre Galway. Quand je joue un air, je sais de qui je l'ai appris. Il y a donc de nombreux souvenirs qui me reviennent. Chaque morceau a son histoire et je n'ai rien choisi sur l'album qui soit là juste parce qu'il est techniquement difficile. »

Pour l'heure, après deux années particulièrement difficiles, comme pour tous les artistes, Tom Delany espère pouvoir reprendre ses tournées dans le monde entier, afin de faire découvrir aux auditeurs sa musique et sa culture.

L'eau An dour

Élément vital, si précieux, si dégradé aussi en Bretagne ! L'eau, *an dour*, est partout dans la toponymie, sous diverses formes. Pluriel : *dourioù*.



Elle se marie souvent avec la terre, *an dourar*. Une seule lettre les sépare. Dans la prononciation, c'est parfois moins : il n'est pas rare, dans le centre Bretagne par exemple, d'entendre prononcer *dourar* sans le « a », ou plutôt avec un « a » si affaibli qu'on le devine plus qu'on ne l'entend. Cela donne quelque chose comme *an dou'r*. Les novices peuvent confondre avec l'eau.

Concrètement, quand *dour* et *dourar* se confondent, cela donne *fank*, de la boue. On trouve aussi *bouilhenn*, *kailhar*... *Kailhar* peut aussi avoir le sens moral de souillure – et, a contrario, *digailhar* peut signifier par métaphore la pureté.

Quand l'eau stagne, on la retrouve dans des *poullou* (singulier *poull*), c'est-à-dire des mares. En plus grande quantité, cela peut donner *stank* (étang) ou *lenn* (lac). *Gwern* pour marais. Les sources sont des *eiannoù* ou des *stivelloù*. Pour un ruisseau, ne pas confondre le mot *gwazh*, *ur wazh* (féminin) avec *gwaz*, *ur gwaz* (masculin), qui signifie homme/mari. Ne pas confondre non plus avec *gwaz*, *ur waz* (une oie). D'où l'importance des mutations !

Pour des cours d'eau de plus grande ampleur, on utilisera le mot *stêr*. Pensez à Lanester/Lannarstêr (*lann ar stêr*).

Sauf exception lacustre, les cours d'eau se jettent dans la mer, *mor*, ou dans l'océan, *meurvor*.

Évaporée, l'eau s'appelle *aezhenn*.

Quand elle tombe des nuages (*koumoul*) sur terre, c'est chez nous presque toujours sous forme de *glav*, pluie, plus rarement *arc'h*, neige, parfois *grizilh* ou *kazarc'h*, grêle.

Si elle parvient jusqu'aux pôles ou au sommet de hautes montagnes, elle peut y rester un certain temps sous forme de *skorn*, glace. Elle peut être intégrée à la banquise, *mor-skorneg* (*mor* pour mer, *skorn* pour glace), former des *menezioù-skorn* (icebergs), dériver dans la mer et finalement *teuziñ*, fondre.

Ce qui est mouillé/humide est *gleb*, ou *mouest* (plutôt légèrement, c'est-à-dire moite). Ce qui ne l'est pas est *sec'h*, *sec* – d'où *sec'hed*, soif.

On retrouve l'eau dans *dourañ* (arroser), *dour-tan* (eau-de-feu : essence), *dourek* (semblable à de l'eau : liquide)...

Contrairement au français, le breton attribue souvent le genre masculin aux mots aquatiques : *dour*, *glav*, *mor*, par exemple, tous féminins en français. On aura donc *an dour*, *ar mor*, *ar glav*, sans mutation après l'article. C'est le contraire pour *gwazh* et *stêr*, féminins en breton, masculins en français.

Le gallois a un mot presque identique, pour l'eau : *dwr*, et pour la pluie, *glaw*. Il faut savoir que *glav* breton se prononce très souvent comme s'il finissait par un « w ». Voir aussi pour la langue celtique de Cornouailles *dowr* pour l'eau et *glaw* pour la pluie.

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH
Mensuel (58^e année)
Rédaction : 9, rue Pinot-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC
contact@lepeuplebreton.bzh

Directeur de la publication : Benoît Montagné
Rédacteur en chef : Gael Briand | 06 71 83 70 76
Responsable des pages Pobl Vreizh : Maxime Touzé
Secrétaire de rédaction : Jacques Dyoniziak
Conception et mise en page : Cones Design | Sabrina C...
Administration : A. ar Gal, B. Montagné, A. Quéneré...

Ont contribué à ce numéro :
Nl Doussin, Louis Capart, Gael Briand, Niko, Lydie Massard, Gail La Ny, Christian Pierre, Yannick Dourinehervé, Joël Morvan, Aurélien Boulé, Yann Fivet, Maxime Touzé, Valérie Cousinot, Filip Plouzane, Jacques Dyoniziak, Ehora Kermarec, Jean Roudaut, Paul ar Meur, Maxime Grandin, Izal Gwegag, Tréline Kervin, Hervé Latimier, Morgan Tremel, Jean-Arnaud Dorcas, Félix Ricci, Rémi Carbonneau, Adrien Trehin, François Vireau, Anton Chabrier, Jean-Jacques Monnier, Paul Gouguennat, Monique Le Treut, Maod Thomas, Tiffen Siret, Pierre Morvan, Philippe Cousin.

Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnaud Dérens
En Corse : Fabiana Giovannini
En Occitanie : Gérard Tautill

Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
15, hert Fauteun-ar-Wenn - 22500 Paimpol
Celtie : Philippe Cousin

Critiques de livres : Jean-Jacques Monnier
19, Pen-ar-Paer - 22300 Lannion
Livres en breton : Hervé Latimier
Park-ar-Poull-Du - 62, rue Kervenn - 22300 Lannion
Editeur : Presses populaires de Bretagne

CPPAP : 0622 0 86914 ISSN : 0245-9507
Dépôt légal : n° 4071
Impression et routage : Roudenn Grafik à Guingamp

Souscription permanente

« Les militaires qui contrôlent la presse sont les plus subventionnés par l'Etat. À ce premier scandale s'en ajoute un autre : les mêmes siphonnent la majorité des aides apportées par les géants de la technologie américains. Cette convergence protège la presse sous influence et étouffe la presse indépendante » - c'est ainsi que débute l'article de Laurent Mauduit du 22 juin sur *Mediapart*. Nos abonnés ne pensent sans doute que *Le Peuple breton* est solide puisqu'il sort chaque mois à l'heure, comme du papier à musique. Et pourtant, il est plus que fragile. Comme tous les cinq ans, notre titre, minuscule spécimen de presse indépendante dans un monde de géants, vient de déposer son dossier pour la Commission paritaire des publications et des agences de presse (CPPAP). Sans réponse à ce jour, nous retenons notre souffle ! Car un refus de cette commission équivaut à payer encore plus cher les envois postaux, à ne plus disposer d'un statut de presse urgente et donc à dégrader la qualité de notre offre et, à terme, à couler un magazine de près de 60 ans. Les peuples, pour qui l'Etat est le meilleur rempart contre le capitalisme, seraient bien inspirés de revoir leur logiciel. L'Etat centralisé, obèse, parle avec les grands groupes, pas avec les TPE/PME, encore moins avec les associations comme la nôtre.

Isabelle Petitbon, Paris, 55 € ; Marc Ilou, Plunivier, 15 € ; Michel Le Roy, Trefflagat, 55 € ; Pierrick Samson, Trémearc'h, 5 € ; François Le Nédelec, Plouzec, 15 € ; Philippe Rajabu, Janzé, 5 € ; Laure Le Maréchal, Hennebont, 10 € ; Hervé Keromnes, Landerneau, 15 € ; Antoine Calvez, La Roche-Bernard, 15 € ; Maurice Nédelec, Lyon, 5 € ; André Bonnaud, Eroux, 5 € ; Pierre Provost, La Haie-Fouassière, 35 € ; Alain Fenel, Sautron, 5 € ; Jean-Luc Le Dêsch, Trefflagat, 15 € ; Joël Capitaine, Rennes, 25 € ; Hélène Dauvet, La Mézière, 5 €.

Total juin : 285 €.
Total de l'année en cours : 3 396 €.

LE PEUPLE BRETON POBL VREIZH

OUVREZ-LE !

la presse qui parle de chez vous

OUVREZ-LA !

Le Peuple breton est un mensuel d'opinion créé en 1964

11 numéros = 45€

lepeuplebreton.bzh



abonnez-vous !

11 numéros = 45€

Prénom _____ Nom _____

Adresse _____

Adresser à : Le Peuple breton, 9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc avec votre chèque

Nous contacter ?
Pour toutes vos demandes relatives aux abonnements, à la diffusion ou à l'administration du Peuple breton, vous pouvez nous contacter au 06 71 83 70 76 (we-respondre) ou à contact@lepeuplebreton.bzh

abonnez-vous !
en ligne : lepeuplebreton.bzh
11 numéros = 45€
Prénom _____ Nom _____
Adresse _____
Adresser à : Le Peuple breton | 9, rue Pinot-Duclos | 22000 Saint-Brieuc avec votre chèque

UDB

JE VIS

J'AGIS

J'ADHÈRE

LOCAL



UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE